



Master

2023

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

---

Le CONASUR face aux défis liés à la résilience de personnes déplacées  
internes au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique  
: le cas des PDI de Kaya

---

Ouali Lompo, Bahanla

**How to cite**

OUALI LOMPO, Bahanla. Le CONASUR face aux défis liés à la résilience de personnes déplacées internes au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique : le cas des PDI de Kaya. Master, 2023.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:170031>



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES  
DE LA SOCIÉTÉ**

---

**Le CONASUR face aux défis liés à la résilience de personnes  
déplacées internes au Burkina Faso dans un contexte de précarité  
socio-économique : le cas des PDI de Kaya**

---

**Bahanla OUALI LOMPO**

*Master en Socioéconomie: Université de Genève, juin 2023*

## Dédicace

A mon père, LOMPO Mindiéba, qui m'a toujours encouragée et soutenue dans mes études,

A ma mère, LOMPO Siéma, qui n'a ménagé aucun effort pour mon éducation et les conseils,

A mon époux, OUALI Emmanuel, pour l'accompagnement et le soutien multiforme et

A Ma fille, OUALI Miansiéla Elina-Mercy, pour deux années de privation

Je vous dédie ce travail.

## Remerciements

Le présent travail a été réalisé avec le concours d'un certain nombre de personnes, que je tiens à remercier. Elles ont, de près ou de loin, contribué à rendre possible ma formation à l'université de Genève et à ce que ce document puisse voir le jour.

Je remercie d'abord mon directeur de mémoire, **le Professeur Michel Oris** pour avoir bien voulu encadrer ce travail malgré ses occupations. Je vous remercie également pour votre disponibilité, vos conseils et votre rigueur.

Mes remerciements vont également à l'endroit de mon maître de stage, **Issiaka PAMTAM** pour avoir accepté de m'encadrer pendant mon séjour au SP/CONASUR, comme stagiaire. Je vous remercie également pour vos conseils et votre disponibilité malgré vos multiples occupations.

Au corps enseignant et à l'administration de l'université de Genève, en particulier à la faculté des sciences de la société, je vous remercie pour les efforts consentis pour assurer ma formation.

Au Secrétaire permanent du CONASUR, je vous remercie pour m'avoir acceptée comme stagiaire au sein de votre structure.

A madame la Ministre de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, de genre et de la famille pour m'avoir accordé l'autorisation de réaliser cette étude dans la commune de Kaya, je tiens à vous dire merci.

Je voudrais également dire merci aux participant.es personnes déplacées internes et aux participant.es travailleurs-eures sociaux.ales de la direction provinciale de de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, de Genre et de la Famille du Sanmatenga qui se sont montrés disponibles pour rendre cette recherche effective.

Je remercie les agents du SP/CONASUR qui ont toujours accepté répondre à mes questions avec enthousiasme et qui ont trouvé du temps pour amender mes documents, pour me conseiller apportant des critiques constructives à mon travail.

Je tiens aussi à dire merci à **Fanchette KUNZ** pour avoir assuré la garde de ma fille, Miansiéla Elina-Mercy.

## Table des matières

<b>Dédicace</b> .....	<b>2</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
1 <i>Justification du choix du thème et objectifs de la recherche</i> .....	10
2 <i>Présentation de la zone de la recherche et situation des PDI à Kaya</i> .....	11
3 <i>Méthodologie</i> .....	13
4 <i>Accès au terrain</i> .....	14
5 <i>Choix de l'échantillon</i> .....	15
<b>Chapitre 1 : Déplacements internes des populations au Burkina Faso</b> .....	<b>18</b>
<b>I. Contexte historique de la crise sécuritaire au Burkina Faso</b> .....	<b>18</b>
1. <i>Diversité ethnique</i> .....	19
2. <i>Inégale répartition des ressources sécuritaires et crise socio-politique</i> .....	20
3. <i>Des engagements pour la libération du pays et l'état actuel de la crise sécuritaire</i>	20
<b>II. Problématique des populations déplacées internes au Burkina Faso et stratégie nationale de gestion du phénomène</b> .....	<b>21</b>
<b>Chapitre 2 : Le SP/CONASUR et le déroulement du stage</b> .....	<b>23</b>
<b>I. Le SP/CONASUR</b> .....	<b>23</b>
<b>II. Déroulement du stage</b> .....	<b>25</b>
<b>Chapitre 3 : Cadre théorique et revue de littérature</b> .....	<b>34</b>
<b>I. Revue de littérature</b> .....	<b>34</b>
1. <i>Déplacement interne des populations : la théorie de la migration forcée</i> .....	34
□ <i>La théorie du processus d'attraction-répulsion de Mckenzie (1920) et de Bogue (1961)</i> .....	35
□ <i>L'approche sociologique des déplacements forcés de Michael M. Cernea (1998)</i> ... 35	
□ <i>La théorie de la migration forcée de Wood (1994)</i> .....	35
2. <i>Le concept « résilience » à la mode</i> .....	36
3. <i>L'approche par les capacités de A. Sen 1993</i> .....	37
4. <i>Protection de personnes déplacées internes au Burkina Faso : cadre juridique</i> .....	39

<b>II. Cadre théorique .....</b>	<b>40</b>
1. <i>Définition des concepts clés .....</i>	40
2. <i>Problématique et question de recherche .....</i>	42
<b>Chapitre 4 : Analyse et discussion des résultats, limites et biais de la recherche .....</b>	<b>44</b>
<b>I. Analyse des résultats.....</b>	<b>44</b>
1. <i>Choix du lieu de refuge et accès à un abri .....</i>	44
2. <i>Mise en place des comités sur les sites.....</i>	46
3. <i>Les transferts monétaires.....</i>	48
4. <i>Le travail domestique : une garantie financière .....</i>	50
5. <i>La reconversion professionnelle.....</i>	51
6. <i>Accès aux services sociaux de base : éducation, eau, soins sanitaires.....</i>	53
7. <i>La satisfaction des besoins en situation d'urgence : l'assistance alimentaire, non alimentaire et l'accompagnement psychologique.....</i>	55
8. <i>Quand l'esprit de la solidarité mécanique persiste.....</i>	61
9. <i>Cohésion sociale.....</i>	63
<b>II. Discussion des résultats .....</b>	<b>65</b>
<b>III. Limites et biais de la recherche .....</b>	<b>68</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>69</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>71</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>75</b>

## Sigles et abréviations

**ARCC** : Alternative Responses for Communities in Crisis

**CNSA** : Conseil national de sécurité alimentaire

**CODESUR** : Conseil départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**CONASUR** : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**COPROSUR** : Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**CORESUR** : Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**CPSA** : Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle

**CRBF** : Croix-Rouge au Burkina Faso

**CVD** : Conseil villageois de développement

**DAF** : Département de l'Administration et des Finances

**DAHR** : Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation

**DCP** : Département de la Coopération et du Partenariat

**DEP** : Département des Etudes et de la Planification

**DIH** : Droit International Humanitaire

**DPC** : Département de la Prévention des Catastrophes

**FDS** : Forces de Défense et de Sécurité

**HANI** : Hommes Armés Non Identifiés

**MNLA** : Mouvement national de libération de l'Azawad

**MPSR** : Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PAM** : Programme alimentaire mondial

**PDI** : Personnes Déplacées Internes

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

**SAA** : Section des Affaires Administratives

**SAF** : Section des Affaires Financières

**SAH** : Section de l'Assistance Humanitaire

**SCA** : Section des Conventions et des Accords

**SCI** : Section Communication Institutionnelle

**SESE** : Section des Etudes et du Suivi-Evaluation

**SLT** : Section de la Logistique et du Transport

**SP/CONASUR** : Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**SPC** : Section de la Planification et de la Capitalisation

**SPMR** : Section Plaidoyer et de la Mobilisation des Ressources

**SPONG** : Organisations Non Gouvernementales

**SR** : Section de la Réhabilitation

**SS** : Section des Statistiques

**UNICEF** : United Nations International Children's Emergency Fund

**VDP** : Volontaires pour la Défense de la Patrie

## Introduction

Le Sahel est une bande du territoire africain délimitée au nord par le Sahara et au sud par les savanes<sup>1</sup>. D'une superficie d'environ trois millions de km<sup>2</sup>, elle couvre les pays comme le Cameroun, le Mali, le Sénégal, le Tchad, le Nigéria, le Niger, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie et le Burkina Faso. Depuis 2011, avec l'effondrement de la Libye et le début du conflit au nord du Mali en 2012 où des djihadistes algériens s'étaient réfugiés en 2001<sup>2</sup>, la région traverse une crise sécuritaire sans précédent avec des déplacements massifs de populations. Cette situation n'a pas épargné le Burkina Faso.

En effet, jusqu'alors considéré comme un pays où règnent la paix et la sécurité, malgré l'instabilité politique liée à plusieurs coups d'Etat depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Burkina Faso va enregistrer ses premières attaques terroristes en 2015. Dès lors la situation sécuritaire du pays s'est fortement dégradée sur l'ensemble du territoire et ce, en dépit d'efforts multipliés au niveau national et international. Cette crise sécuritaire est complexe, multidimensionnelle et continue. Elle occasionne des afflux massifs de populations, de pertes de moyens d'existence, une destruction d'infrastructures, une suspension de projets et programmes de développement, la fermeture des écoles, des églises et des marchés, l'inaccessibilité de plusieurs localités, un dysfonctionnement de services sociaux de base, etc. Ce déplacement massif des populations a plongé le pays dans une crise humanitaire sans précédent. Ce qui implique donc l'intervention de nombreux acteurs pour apporter une assistance humanitaire à ces personnes. Ce sont entre autres des structures étatiques, des structures privées, des ONG, des associations, des bonnes volontés, etc.

Parmi ces structures, il y a le SP/CONASUR qui est une structure étatique à vocation sociale et humanitaire dans laquelle j'ai effectué mon stage de fin d'études. Mon thème de recherche est lié à cet accueil : le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) face aux défis liés à la résilience des Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique.

Au Burkina Faso, pays sous-développé, le déplacement massif des populations concerne majoritairement des populations rurales qui vivent sous le seuil de la pauvreté (Wood, 1994). En effet, l'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture qui représente environ

---

<sup>1</sup> Focus Burkina Faso, situation sécuritaire, 21 juin 2019

<sup>2</sup> Ibid

86% de la population active. Mais, de plus en plus il y a la migration régionale rurale et l'orpillage artisanal qui occupent une place importante dans l'économie du pays.

Parlant de la migration régionale rurale, la destination privilégiée des jeunes émigrés Burkinabè est la Côte d'Ivoire. Selon Zongo (2003) les ressortissants du Burkina Faso dans ce pays constituent la plus importante communauté dans la mesure où elle représente 56,6% des étrangers et 14,56% de la population ivoirienne. La même source précise que l'on rencontre principalement cette communauté en zone rurale (63,22% en milieu rural contre 36,78% dans les centres urbains). Ces migrants gardent un contact régulier avec leur village d'origine : leurs économies leur permettent d'aider la famille (acquittement de l'impôt de capitation, achat de vivres, etc), de faire des investissements dans l'élevage (achats de chèvres ou moutons), dans l'agriculture (achat d'équipements agricole, comme la charrue) et surtout des investissements ostentatoires (vélos, vêtements, etc).

Les populations locales au Burkina Faso s'intéressent de plus en plus à l'orpillage artisanal qui est considéré comme un facteur de résilience, surtout en temps de crise. En termes de produits exportés, l'or est passé en tête, devançant le coton et faisant de ce pays le quatrième producteur d'or du continent après l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mali (Sangaré, Mudler et Ouedraogo, 2016). Cette activité se pratique en complément de l'agriculture (ibid).

La double crise sécuritaire que traverse le pays a conduit beaucoup de jeunes à émigrer vers la Côte d'Ivoire ou à rejoindre les sites d'orpillage artisanal afin de pouvoir soutenir la résilience de leurs familles déplacées internes.

Ainsi, l'exploration d'une partie de la problématique des PDI dans la commune de Kaya permettra de connaître les stratégies mises en place par le CONASUR pour que les PDI soient résilientes dans leur milieu d'accueil et de recueillir leurs perceptions en tant que PDI dans leur propre pays. Pour ce faire, je vais tout d'abord présenter les préalables de cette recherche, notamment la justification du choix du thème et les objectifs de la recherche, la présentation de la zone de la recherche et la situation des PDI à Kaya, la méthodologie, l'accès au terrain et le choix de l'échantillon. Ensuite dans la première partie du travail, je vais faire une brève analyse de la situation du phénomène du déplacement interne des population au Burkina Faso. La deuxième et la troisième parties vont concerner respectivement un exposé sur le CONASUR et le déroulement du stage, le cadre théorique et la revue de la littérature. Enfin, dans la quatrième partie, avant la conclusion, je vais procéder à l'analyse et discussion des résultats de cette recherche.

# 1 Justification du choix du thème et objectifs de la recherche

De manière générale, les déplacements internes des populations résultent des guerres civiles, des crises politiques et intercommunautaires, d'insurrections, de conflits armés caractérisés par une violence criminelle et du terrorisme. C'est un phénomène planétaire et d'actualité qui a commencé à prendre de l'ampleur en Afrique dans les années 1990 pour certains et 2011 pour d'autres<sup>3</sup>.

Pour ce qui est du Burkina Faso, le pays traverse depuis 2015 une crise sécuritaire sans précédent et enregistre sans cesse des personnes déplacées à l'intérieur du pays, surtout dans les régions du Nord, du Centre-nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Les populations de ces localités, plus touchées par des attaques perpétrées par des hommes armés non identifiés<sup>4</sup>, désertent les zones rurales au profit des villes à l'intérieur du pays où elles se sentiront plus en sécurité. Ces lieux d'accueil sont généralement des chefs-lieux de région ou de province. Cette situation est de plus en plus préoccupante pour le pays, car le phénomène « *exerce une pression socio-économique considérable au niveau local, tant dans les lieux d'origine que dans les lieux de refuge* » (Bilak, 2016, p.42). En effet, les PDI sont des personnes vulnérables, confrontées aux problèmes de santé, de logement, de nourriture, d'aide financière, de transport, d'éducation, d'emploi, d'eau et d'assainissement, de ressources (en espèce et en nature). Cependant, comme ces personnes n'ont pas franchi les frontières, elles sont sous la responsabilité de leur pays, qui est un pays sous-développé. Mais selon Wood (1994), ces personnes peuvent être considérées comme des réfugiés, c'est-à-dire des personnes qui ont traversé les frontières de leur pays ; puisque selon cet auteur, les PDI traversent les mêmes difficultés que des réfugiés.

Malgré son ampleur, sa médiatisation et l'intérêt qu'il suscite au niveau tant national qu'international, le phénomène du déplacement interne des populations a jusque-là été peu étudié dans le contexte burkinabé. En effet, il y a plus de documents publics et journalistiques disponibles comparativement aux travaux scientifiques et universitaires.

Considérant ces éléments, j'ai décidé d'explorer une partie du phénomène de déplacement interne des populations à Kaya, au Burkina Faso, en m'intéressant plus spécifiquement aux défis liés à la résilience des PDI dans un contexte de précarité socioéconomique. En d'autres

---

<sup>3</sup> COI Focus BURKINA FASO Situation sécuritaire, 20190621

<sup>4</sup> [Les djihadistes ou les terroristes sont encore appelés couramment les hommes armés non identifiés/les HANI](#)

termes, l'objectif général de cette étude est de comprendre comment les PDI au Burkina Faso, dans un contexte de précarité socioéconomique, arrivent à faire face aux difficultés et aux risques. De manière spécifique, il s'agira de connaître les stratégies mises en place par le CONASUR pour que les PDI soient résilientes dans leur milieu d'accueil et recueillir leurs perceptions en tant que personnes déplacées internes.

« *La résilience désigne la capacité d'une personne à anticiper et à réagir de façon à se dégager d'une menace potentielle ou effective, mais prévisible* » (Courade et Suremain, 2001, p.124). En un mot, un individu ou un ménage est résilient lorsque sa capacité lui permet d'élaborer une stratégie pour rebondir suite à un choc, un bouleversement. Dans ce sens, les PDI étant toujours sur le territoire burkinabè et quelque soit leur lieu d'accueil continuent à lutter en vue d'apporter leur contribution au développement socioéconomique du pays. De plus, certains travaux ont prouvé que les PDI ne doivent pas être considérées comme des personnes responsables de leur situation et incapables de s'en sortir (Dembele et Kone 2021, Diallo 2022). Ils ont un savoir-faire et le statut de PDI n'est pas du misérabilisme. Pour ce faire, l'Etat à travers le CONASUR contribue à renforcer la résilience de ces populations pour qu'elles puissent disposer des moyens d'existence dans leur milieu d'accueil comme tout autre Burkinabè.

## 2 Présentation de la zone de la recherche et situation des PDI à Kaya

Kaya est le chef-lieu de la région du Centre-Nord. C'est une ville de la commune urbaine du même nom, située dans la province du Sanmatenga. Elle est située à environ 100km au nord-est de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Kaya est classé parmi les cinq plus grands centres urbains du pays, (RGPH, 2019). Cité du cuir au Burkina Faso, la ville est réputée pour ses produits d'artisanat (maroquinerie). Avant la crise sécuritaire dans les années 2006, la taille de la population était d'environ 54 365 habitants (RGPH, 2006)<sup>5</sup>. Les mossis, ethnie majoritaire et autochtone, cohabitent en harmonie avec les peulhs. En termes de langues parlées dans la localité, il y a le mooré et le fulfulde ou le peul en plus de la langue officielle qui est le français.

Depuis 2016, avec la récurrence des attaques terroristes dans les différentes régions du pays, surtout dans les régions du Nord, du Sud-ouest, du Centre-Nord, du Sahel, de l'Est et de la

---

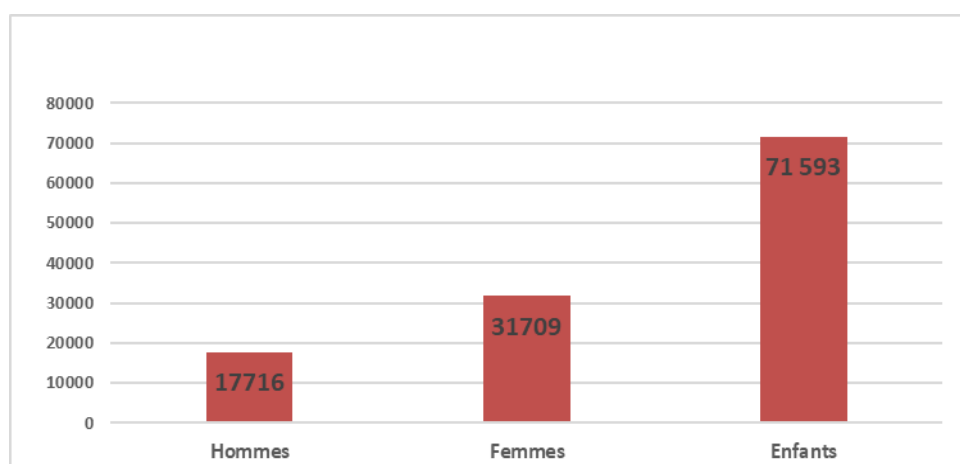
<sup>5</sup> Recensement général de la population et de l'habitation

Boucle du Mouhoun, le nombre de personnes déplacées internes ne fait qu'augmenter. Le Centre-nord est classé en deuxième position en termes de communes qui accueillent le plus de personnes déplacées internes, avec plus de 25% de l'ensemble des PDI, après la région du Sahel qui en accueille plus de 27%, puis le Nord 13%, 11% à l'Est, 5% dans la Boucle du Mouhoun et 3% dans le Sud-Ouest<sup>6</sup>.

La ville de Kaya a commencé à enregistrer des PDI en janvier 2019 suite au massacre de Yirgou qui a eu lieu entre les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2019 dans la commune de Barsalogho, située dans la même province, à environ 60 km de Kaya. En effet, cette crise a commencé par une attaque djihadiste contre ledit village. Puis ont suivi les représailles des kogleweogo contre la communauté peulh qui ont entraîné un déplacement massif de populations vers Kaya.

Selon le SP/CONASUR, à la date du 31 janvier 2023, 121 018 PDI y vivaient, soit 6,10% de l'ensemble des PDI sur le plan national. Ces PDI viennent majoritairement des communes des régions du Centre-Nord et du Sahel. Selon le graphique ci-dessous, il ressort que les enfants PDI (71 593) sont plus nombreux que les femmes et les hommes, respectivement 31 709 PDI et 17 716 PDI.

### **Graphique 1 : Situation des PDI à Kaya au 31 janvier 2023**



**Source** : données CONASUR/Kaya

*Graphique réalisé par l'auteure*

<sup>6</sup> Données SP/CONASUR, 30 novembre 2022

Ce déplacement massif de populations n'est pas sans conséquences néfastes sur le plan sécuritaire et sur le plan socioéconomique. En effet, il crée d'énormes besoins et transforme l'architecture de la ville : les problèmes de logement, de sécurité, d'éducation, de cohabitation, de santé, d'alimentation, de nombre croissant des mendiants, etc. Au regard de cette situation complexe dans la zone, des structures étatiques et privées, des ONG et des associations, les autorités communales et des bonnes volontés, dans un esprit de solidarité, se sont mobilisées pour faire face aux différents problèmes.

### 3 Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche sur le thème « *Le CONASUR face aux défis liés à la résilience des Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique : le cas des PDI de Kaya* », la méthode de collecte de données utilisée est qualitative, basée sur des entretiens individuels. A cet effet, des entretiens semi-directifs, sur une durée d'environ une heure par interview, ont été réalisés afin de permettre de mieux appréhender les stratégies de résilience de ces populations dans leur milieu d'accueil et leurs perceptions en tant que personnes déplacées internes dans leur propre pays. En effet, les entretiens permettent de mettre l'accent sur l'individu, c'est-à-dire d'avoir des comptes-rendus individuels approfondis et comprendre le contexte ou l'expérience personnelle, mais aussi d'explorer certaines questions en détail et en profondeur.

Deux guides d'entretiens ont été élaborés pour deux groupes cibles différents, afin de connaître les stratégies de résilience des PDI : un guide d'entretien à l'endroit des PDI et un autre à l'endroit des agents du CONASUR. Les principales thématiques abordées dans ces guides afin de me permettre de collecter les données en lien avec mes objectifs, en plus des données sociodémographiques, sont :

- Dans le guide des agents du CONASUR, il y a l'appui-accompagnement apporté par le CONASUR, la gestion des PDI, les rapports avec les autres acteurs nationaux et internationaux, les rapports avec les PDI.
- Dans le guide des PDI, c'est l'expérience en tant que PDI, le parcours de la PDI, les rapports avec la communauté hôte, la disponibilité des services sociaux de base et l'appui-accompagnement du CONASUR et d'autres acteurs que j'ai cherchés à appréhender.

Pour l'analyse des données, j'ai d'abord procédé à la retranscription des entretiens. Ensuite, à travers Excel, j'ai identifié des thèmes, mis en place des codes avec des exemples, et ce en me basant sur mes retranscriptions. Enfin, l'approche choisie étant une approche inductive, l'étape de l'analyse des données m'a permis de confronter les données du terrain à ce qui ressort de la littérature en lien avec la question de recherche.

## 4 Accès au terrain

Au Burkina Faso, l'accès aux PDI est un espace fermé. Il est limité aux acteurs et aux personnes qui ont une autorisation de l'autorité compétente, notamment du Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille.

Dans ce sens, vers la fin de mon stage une demande d'autorisation de collecte de données a été adressée à la ministre afin de me permettre de collecter des données auprès des PDI et des agents du CONASUR. Envoyée le 25 janvier 2023, elle a débouché sur une autorisation le 13 février 2023. A l'issue de cette étape, la lettre a été envoyée aux acteurs clés à Kaya pour la préparation du terrain. Grâce à cette autorisation, le travail sur place s'est bien déroulé.

Il convient de préciser que pour obtenir l'autorisation, il a fallu que je joigne à ma demande tous les documents nécessaires pour la réalisation de l'étude : les guides d'entretien, un protocole d'éthique composé de document d'information sur l'étude et le formulaire de consentement. Ainsi, il m'a été recommandé de ne pas prendre les noms et prénoms des PDI, et ce malgré que dans le protocole d'éthique au point 8, il soit dit que les données collectées seront anonymisées pendant l'analyse des résultats par plusieurs procédés. Par exemple la codification de l'identité des participant.e.s avec des pseudonymes ou des numéros.

La prise en compte de leur recommandation m'a donc permis d'obtenir mon autorisation de collecte de données. Le guide d'entretien avec les PDI a été revu avec des numéros d'ordre d'entretien en lieu et place des noms et prénoms des PDI.

Le respect de ce circuit confirme les propos de Darmon (2005) concernant l'accès au terrain : les négociations pour y avoir accès dévoilent les hiérarchies et rapports de pouvoir. En termes clairs, il insinue que dans certains cas l'entrée sur le terrain dépend quasi exclusivement d'un accord formulé, et parfois même formalisé par une autorité compétente.

Dans le même sens, les entretiens avec les PDI au Burkina Faso obéissent à un circuit qu'il faut respecter. Les négociations de terrain sont donc une condition de possibilité de l'enquête (ibid).

## 5 Choix de l'échantillon

Avant le recrutement des participant.es, deux documents ont été élaborés et mis à la disposition des enquêtés.es : un protocole d'éthique (composé d'un document d'information sur l'étude et d'un formulaire de consentement du/de la participante) et une grille d'entretien, (ci-joint en annexe).

Les participant.es à cette recherche sont les PDI de la ville de Kaya et les travailleurs.res sociaux.ales de la Direction Provinciale de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Sanmatenga. La ville de Kaya, reconnue par les autorités nationales comme une commune d'accueil de PDI depuis 2019, a créé 22 sites de PDI afin de rapprocher les administrateurs des administré.es. Mais les participant.es à cette recherche sont issus.es de cinq sites (Bagrin, 38 villas, Bollé, Koumlakré et Dinlaye). Le choix de ces sites a été fait en collaboration avec les travailleurs.res sociaux.ales, appelé.ées gestionnaires de site.

Les critères de sélection sont :

- L'existence du site depuis au moins deux ans ;
- La taille du site ;
- L'histoire du site ;
- L'emplacement du site : excentré ou pas et
- Le type de site : site fermé, ouvert ou semi-fermé.
  - Sur un site fermé, les agents du CONASUR contrôlent les entrées et les sorties des PDI.
  - Sur un site ouvert, les PDI vivent avec les communautés hôtes. Les PDI sont soit en location ou dans des familles d'accueil, mais ont un lieu de regroupement. Ces zones d'accueil temporaires sont plus nombreuses à Kaya que les sites fermés.
  - Sur un site semi-fermé, une partie du site est fermée et l'autre ouverte.

Il faut noter que sur le site de Bagrin, la communauté peulh est fortement représentée. Les sites de Bollé et de Koumlakré sont très grands et accueillent régulièrement des PDI.

En termes de sélection des participants, je me suis intéressée à des personnes qui :

- sont âgées d'au moins 18 ans ;
- ont des enfants ;
- ont fait au moins deux ans sur le site et
- sont des femmes ou des hommes.

Dans le souci de respecter le principe de saturation, je me suis entretenue, au total avec 22 personnes, dont 14 PDI (5 entretiens exploratoires) et 8 gestionnaires de sites (2 entretiens exploratoires). Les entretiens exploratoires m'ont permis de revoir la formulation de certaines questions. Quant au principe de saturation, on l'atteint lorsqu'à un moment donné au cours des entretiens le ou la chercheur.e se rend compte que les réponses des participants aux questions deviennent répétitives. Dans le même sens, Savoie-Zajc, (1996a) stipule que la saturation renvoie au point où, dans une recherche, toute donnée nouvelle n'apporte plus d'élément nouveau à la compréhension du phénomène à l'étude<sup>7</sup>.

Parmi les 14 PDI, il y avait 6 femmes et 8 hommes. Ils sont tous mariés, 6 sont scolarisées ou alphabétisées et 8 n'ont jamais été scolarisés ni alphabétisés. En termes d'occupation antérieure, 10 PDI faisaient de la culture et de l'élevage et 4 étaient des commerçants. Quant à leurs occupations actuelles, la plupart des enquêtés sont sans occupations fixes : les hommes sont souvent manœuvres (ouvriers dans la maçonnerie ou dans la menuiserie, petits commerces) et certaines femmes font de la coiffure, la lessive dans des familles hôtes ou collectent et vendent les gravillons ou du sable pour la construction de maisons. La plupart des PDI avouent ne pas exercer une activité à plein temps. Ce sont des occupations ponctuelles.

Concernant les données sociodémographiques des participants.es gestionnaires des sites, elles sont consignées dans le tableau 1.

---

<sup>7</sup> <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/lanalyse-des-donnees-et-la-triangulation-attribue/#:~:text=Le%20principe%20de%20saturation%20s,empirique%20de%20la%20saturation%20th%C3%A9orique>

**Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des gestionnaires de sites interrogés.es**

	Profession					Age		Genre	
	Adjointe sociale	Attachée d'éducation spécialisée	Educateur social	Administrateur des affaires sociales	Assistante en promotion du genre	]30-40[	[40-50[	Femme	Homme
<b>Nombre de personnes</b>	01	02	03	01	01	07	01	03	05
<b>Ancienneté en année</b>	19	2 ; 4	1 ; 3 ; 4	1	3				

# Chapitre 1 : Déplacements internes des populations au Burkina Faso

## I. Contexte historique de la crise sécuritaire au Burkina Faso

Le phénomène de la mobilité spatiale des populations est planétaire, mais les pays les plus affectés sont ceux du sud. En effet, entre les premières périodes des indépendances et 1990, ces pays ont traversé d'énormes crises sous forme de conflits. Depuis lors, ces crises ne font que prendre de l'ampleur avec plusieurs formes, notamment des crises politiques, des guerres civiles, des insurrections, des conflits armés caractérisés par une violence criminelle et du terrorisme.

La crise que traverse le Burkina Faso depuis 2015 est sécuritaire. Elle est liée à des attaques armées caractérisées par une violence criminelle et du terrorisme. En effet, après la chute du régime de Blaise Compaoré qui a duré 27 ans, suite à une insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014, le pays traverse une crise sécuritaire sur l'ensemble du territoire. Avant la chute de ce régime, les Burkinabè étaient loin de s'imaginer vivre une telle situation, que vivait déjà le Mali depuis 2012. Blaise Compaoré était en effet médiateur dans la sous-région et contribuait à libérer de nombreux otages enlevés dans la région du Sahel par des groupes rebelles du Nord Mali (Ouhonyioué, 2019). La même source révèle que de nombreux leaders de la rébellion malienne du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) disposaient de l'hospitalité à Ouagadougou sous ce régime. Dans les faits, le pays avait signé un pacte de non-agression avec ce groupe (Ibid). Les populations rurales menaient normalement leurs activités socioéconomiques. Les familles étaient propriétaires de moyens de production. La mobilité au sein de ces populations était majoritairement volontaire.

Mais en 2015, avec le départ du Président Blaise Compaoré, suivi de la dislocation du RSP (régiment de sécurité présidentielle) sous la transition, le pays va basculer vers une crise avec des attaques terroristes répétitives. Déjà, le 4 avril 2015, il y eut le kidnapping d'un Occidental en territoire burkinabè, en l'occurrence un officier de sécurité roumain qui travaillait dans une société d'exploitation minière dans le Nord, près de la frontière avec le Mali et le Niger (ibid). Le 23 août 2015 à Oursi, dans la même zone, une brigade de gendarmerie fut attaquée et un gendarme tué (ibid). Le 9 octobre 2015 à Samorogouan dans

l'Ouest du pays, une autre brigade de gendarmerie fut attaquée, faisant trois morts du côté des forces de l'ordre et un du côté des assaillants (ibid). Puis, le coup le plus dur vint le 15 janvier 2016 avec les attentats terroristes du Splendide Hôtel et du restaurant Cappuccino.

Dès lors, la sécurité des personnes et des biens est sous menace, entraînant une instabilité sociopolitique du pays. La recrudescence des attaques terroristes explique le fait que le pays enregistre incessamment des personnes déplacées à l'intérieur du pays mettant en difficulté tant les structures humanitaires que les équilibres sociopolitiques et économiques. Pour certains auteurs (Ouedraogo, 2022), ces déplacements sont aussi liés à des conflits intercommunautaires.

## 1. Diversité ethnique

Le Burkina Faso est composé de plus de 60 groupes ethniques et les habitants pratiquent principalement quatre religions, que sont la religion traditionnelle, l'islam, le catholicisme et le protestantisme. Avant la crise sécuritaire, on pouvait affirmer sans guère de doute que tous ces groupes cohabitaient pacifiquement. Mais la crise sécuritaire a révélé l'autre face de cette diversité. Les conflits intercommunautaires étaient latents, entretenus. Les affrontements intercommunautaires de Yirgou en janvier 2019 en ont été une illustration. En effet, une attaque perçue au départ comme terroriste par les autorités nationales s'est vite soldée en affrontement intercommunautaire, montrant ainsi que des conflits à basse intensité peuvent favoriser l'émergence du terrorisme. Après le départ des assaillants, un groupe d'auto-défense, les kogleweogo, appartenant au groupe ethnique des Mossis, communauté majoritaire du pays, a accusé la communauté peulh de la localité d'être des complices des assaillants et les a attaqués en tuant au moins 50 personnes dont le chef du village selon le bilan officiel (Antil, 2019). Selon la même source certaines organisations de la société civile, contestant ce chiffre, déclarent avoir recensé plus de 200 morts. Selon Ouedraogo (2020), *« les violences terroristes conjuguées à l'explosion des conflits communautaires, faites d'oppositions verticales de groupes armés contre l'Etat mais aussi d'oppositions horizontales entre les groupes sociaux »*, ont aussi fait le lit de la criminalité, de la délinquance dans des formes multiples et des exécutions extrajudiciaires (ce que confirme Diallo, 2022).

## **2. Inégale répartition des ressources sécuritaires et crise socio-politique**

Si de nombreuses sources attribuent la crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso aux facteurs exogènes tels que les crises de la Libye en 2011 et celle du Mali en 2012, puis à la porosité des frontières, il faut noter qu'au plan interne, en plus des conflits intercommunautaires, l'inégale répartition des ressources entre les différentes régions et la gestion conjoncturelle des mouvements de contestation sociopolitiques ont contribué à détériorer la stabilité du pays. Ces mouvements dénoncent généralement le manque d'infrastructures de base, ou l'absence des forces de défense et de sécurité (FDS) pour la sécurité des populations et des biens (Antil, 2019). On parle souvent d'abandon de certaines localités par les gouvernants.

## **3. Des engagements pour la libération du pays et l'état actuel de la crise sécuritaire**

Le Burkina Faso est confronté à de nombreux défis pour restaurer sa stabilité, sa paix et sa sécurité. Pour relever ces défis, plusieurs recrutements ont été faits afin de renforcer les rangs des forces de défense et de sécurité (FDS).

Dans le même sens, un recrutement massif de VDP (volontaires pour la défense de la patrie) a été fait au niveau communal et national afin de rendre plus opérationnelles et efficaces les interventions. Les VDP nationaux agissent sur toute l'étendue du territoire contrairement aux VDP communaux qui ont une intervention limitée dans leur commune d'origine de recrutement. En effet, les VDP, les Dozo et les Kogleweogo sont des auxiliaires des forces de défense et de sécurité au niveau communautaire. Ce sont des groupes de veille et d'auto-défense. De manière volontaire, ces groupes aident à défendre les intérêts de leur village/secteur ou commune.

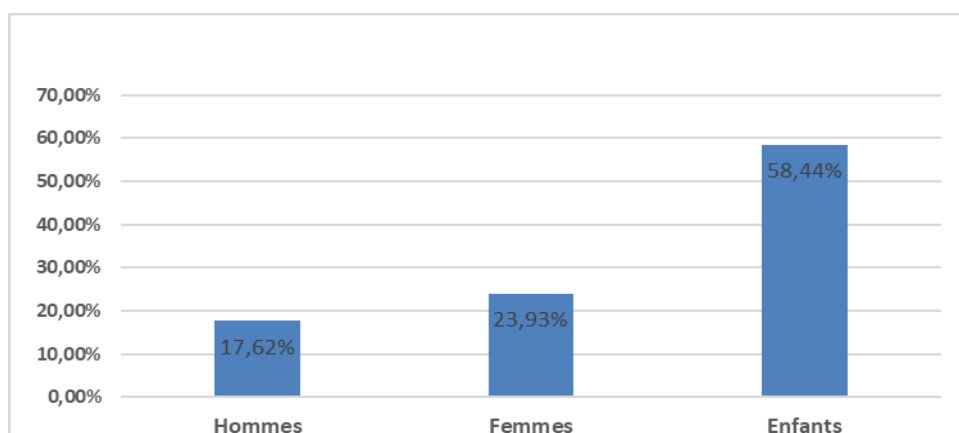
Les VDP interviennent dans toutes les régions du pays. Les Dozo (chasseurs traditionnels) sont plus présents à l'ouest et au sud-ouest du pays et les Kogleweogo dans les autres régions où sont absents les Dozo. Mais, avec la recrudescence des attaques terroristes et compte tenu du fait que les dirigeants ont adopté une approche militaire pour libérer le pays, ce sont les FDS et les VDP qui sont les plus opérationnels.

Ainsi, pour tarir la source de recrutement des groupes terroristes qu'est la jeunesse au chômage, une des alternatives de la transition du MPSR II (Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration) a été d'effectuer des recrutements en nombre élevé pour le compte des FDS et des VDP. En effet, le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration est une junte militaire de transition qui est arrivée au pouvoir le 24 janvier 2022, (MPSR I). Puis huit mois plus tard, un second coup d'état a été opéré le 30 septembre 2022, (MPSR II). Ces nouvelles autorités ont pris la mesure de la gravité de la situation dans laquelle se trouve le pays et travaillent avec intensité pour le retour rapide de la sécurité et de la paix, d'où la reconquête du territoire.

## II. Problématique des populations déplacées internes au Burkina Faso et stratégie nationale de gestion du phénomène

Les multiples attaques djihadistes et intercommunautaires perpétrées généralement contre les populations civiles ont régulièrement occasionné des déplacements massifs de populations. Ils ont été contraints à quitter leur localité de résidence habituelle pour d'autres localités, sans franchir les frontières nationales, suite à une attaque ou à une menace d'attaque par les terroristes. A la date du 31 décembre 2022, le pays enregistrait 1 882 391 personnes déplacées internes, dont 58,44% d'enfants, 23,93% de femmes et 17,62% d'hommes, et ce dans 299 communes d'accueil, dont la commune de Kaya, qui est ma zone d'étude. Les communes qui enregistrent le plus de PDI sont Djibo, Ouahigouya, Kaya, Fada et Barsalogo.

**Graphique 2 : Situation des PDI au 31 décembre 2022, Burkina Faso**



**Source :** données du SP/CONASUR

*Graphique réalisé par l'auteure.*

Eu égard à l'ampleur de la problématique et pour montrer la volonté politique de mieux gérer le phénomène, des stratégies ont été élaborées au niveau national par les autorités<sup>8</sup>:

- le plan de réponse humanitaire, qui consiste à apporter une assistance d'urgence aux PDI. C'est un plan annuel ;
- le plan d'urgence de la transition, dont une des priorités est la résolution de la crise humanitaire et
- la stratégie de relèvement quant à elles s'étale sur une longue durée de 2022-2026 avec un plan opérationnel annuel. Cette stratégie vise à accroître la résilience des PDI. Elle constitue un cadre de référence pour le pays en matière de relèvement au profit des populations affectées par la crise. Dès le début de cette crise, une feuille de route a été élaborée et mise à la disposition de différents acteurs, afin de faciliter les interventions.

Le processus de prise en charge suit un schéma, qui se présente de la façon suivante :

- l'accueil et le dénombrement des PDI ;
- les premières assistances (vivres et non vivres) ;
- l'aménagement de sites et installation des abris et
- l'enregistrement électronique des PDI.

La structure étatique leader dans cette réponse humanitaire est le CONASUR à travers son secrétariat permanent. C'est elle qui assure la coordination de toutes les interventions des partenaires auprès des PDI.

---

<sup>8</sup> <https://www.youtube.com/live/54yB0TqZh3U?feature=share>

## Chapitre 2 : Le SP/CONASUR et le déroulement du stage

### I. Le SP/CONASUR

La création du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) fait suite à la mise en place du dispositif de gestion des effets de la sécheresse par le Burkina Faso en 1972. Plus tard, selon le décret 2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attributions et fonctionnement du CONASUR, ce dernier a été reconstitué en 2009. C'est une structure nationale, publique et pérenne à vocation sociale et humanitaire. Elle est placée sous la tutelle technique et administrative du ministère chargé de l'action sociale et de la solidarité nationale et sous la tutelle financière du ministère chargé de l'économie et des finances. Sa mission est de travailler à la prévention des catastrophes, de gérer les secours d'urgence et de réhabilitation. A ce titre, des démembrements ont été créés au niveau régional, provincial et départemental, respectivement le CORESUR<sup>9</sup>, le COPROSUR<sup>10</sup> et le CODESUR<sup>11</sup>. Au niveau village, c'est le Conseil villageois de développement (CVD) qui assure le relais entre le village et le CODESUR.

De manière spécifique, le CONASUR est chargé<sup>12</sup> :

- d'assurer le plaidoyer, la mobilisation et le soutien en faveur de la prévention et de la gestion de secours d'urgence et de réhabilitation ;
- de coordonner des actions humanitaires ;
- d'adopter les plans et stratégies d'intervention ;
- de veiller à l'intégration des risques de catastrophes dans les plans et programmes de développement et
- d'approuver les programmes d'activités, les budgets et les rapports annuels d'exécution.

C'est une structure interministérielle qui regroupe des représentants d'une vingtaine de départements ministériels, les Gouverneurs de régions, le Secrétariat permanent des

---

<sup>9</sup> Le Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

<sup>10</sup> Le Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

<sup>11</sup> Le Conseil départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

<sup>12</sup> 2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attributions et fonctionnement du CONASUR

Organisations Non Gouvernementales (SPONG) et la Croix-Rouge au Burkina Faso (CRBF). Le conseil se réunit une fois par an en session ordinaire et chaque fois que de besoin en session extraordinaire sur convocation de son Président. Les partenaires techniques et financiers prennent part à la session à titre d'observateurs. Le président du conseil au niveau national est le ministre chargé de l'action sociale et le vice-président le ministre chargé de l'administration territoriale, respectivement au niveau régional, le gouverneur de la région et le président du conseil régional, au niveau provincial, le haut-commissaire et le maire du chef-lieu de la province et au niveau départemental, le préfet et le maire de la commune.

Il faut noter que la Croix-Rouge burkinabè, les associations et les ONG sont également membres au niveau décentralisé.

Le CONASUR est doté d'un secrétariat permanent (SP/CONASUR). Ce Secrétariat Permanent est l'organe exécutif du CONASUR. Il est chargé de la coordination technique, administrative, financière et de la mise en œuvre des décisions dudit conseil. Il est dirigé par un secrétaire permanent nommé par décret mis à disposition par le ministre chargé de l'action sociale y compris le personnel.

Selon le décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation à l'article 3, le SP/CONASUR est chargé :

- d'organiser les sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR ;
- d'assurer la mise en œuvre et le suivi des décisions du CONASUR ;
- de mettre en œuvre le plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes en collaboration avec les départements ministériels concernés ;
- de coordonner les interventions à caractère social et humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation ;
- de former les acteurs à la prévention et à la gestion des catastrophes et crises humanitaires ;
- de développer une culture de prévention des catastrophes à l'endroit des populations et des élus locaux par la communication pour le changement de comportement ;
- de mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion des catastrophes et de vulgariser la loi y relative ;

- de coordonner les activités des démembrements du CONASUR (CORESUR, COPROSUR, CODESUR) ;
- de gérer l'ensemble des ressources financières, matérielles et humaines mises à la disposition du CONASUR ;
- d'évaluer l'ampleur des sinistres et de préparer la déclaration pour l'appel à la solidarité nationale et internationale en cas de nécessité ;
- d'élaborer et d'exécuter les programmes d'activités annuels adoptés par le Conseil ;
- d'élaborer le rapport d'activités annuel ;
- de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du programme annuel ;
- d'assurer l'accueil, l'assistance et la réinsertion socio-économique des personnes déplacées et/ou qui reviennent de l'étranger suite à des crises et
- de concevoir et mettre en œuvre des programmes de réhabilitation.

Le secrétariat permanent est subdivisé en cinq départements :

- le département des Etudes et de la planification (DEP) ;
- le Département de la Prévention des Catastrophes (DPC) ;
- le Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation (DAHR) ;
- le Département de la Coopération et du Partenariat (DCP) et
- le Département de l'Administration et des Finances (DAF).

Chacun de ces départements est dirigé par un chef de département et dispose de plusieurs sections dirigées par des chefs de section.

## **II. Déroulement du stage**

Mon stage au sein du SP/CONASUR s'est effectué du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 janvier 2023. D'une durée de trois mois à temps plein, ce fut pour moi une expérience très enrichissante. Ce séjour m'a permis d'acquérir les rudiments nécessaires liés à la prévention des catastrophes, à la gestion des secours d'urgence et à la réhabilitation. Traditionnellement au SP/CONASUR, les stagiaires doivent passer une partie de leur stage dans chacun des cinq départements ci-dessus cités avant de se stabiliser dans un de ceux-ci pour une plus longue durée en fonction du centre d'intérêt du/de la stagiaire.

Pour ce qui me concerne, j'ai passé environ une semaine dans le Département de la Prévention des Catastrophes (DPC) et dans le Département de l'Administration et des Finances (DAF); deux semaines au Département de la Coopération et du Partenariat (DCP) et au Département des Etudes et de la planification (DEP), puis sept semaines au Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation (DAHR), compte tenu de mon thème de recherche. En effet, c'est le département chargé entre autres d'élaborer et de mettre en œuvre les plans et programmes de réhabilitation, de reconstruction et de relèvement. Il est également chargé de coordonner la conduite des opérations en matière d'assistance humanitaire, de rétablissement, de réhabilitation et de reconstruction. Ainsi avec la situation des personnes déplacées internes liée au contexte sécuritaire, le département fait partie des premiers acteurs qui ont en charge la gestion de cette situation.

Dans chacun de ces départements, avant mon implication dans la mise en œuvre des activités, j'ai toujours eu des échanges fructueux avec parfois des chefs de départements ou avec des chefs de section et/ou avec des agents pour une meilleure connaissance du fonctionnement et de l'organisation du département.

Ce tour dans les différents départements m'a donc permis d'acquérir une bonne compréhension de l'organisation, du fonctionnement du SP/CONASUR, du CONASUR, des missions de chaque département et des activités mises en œuvre dans le cadre de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de la réhabilitation.

Le Département des Etudes et de la planification (DEP) est la mémoire du SP/CONASUR. Il est subdivisé en trois sections :

- la section de la planification et de la capitalisation (SPC) ;
- la section des statistiques (SS) et
- la section des études et du suivi-évaluation (SESE).

Sa principale mission est d'assurer la planification et le suivi-évaluation des activités des différents départements. A ce titre, il est chargé<sup>13</sup> :

- d'organiser en collaboration avec les autres départements les sessions ordinaire et extraordinaire du CONASUR ;

---

<sup>13</sup> Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

- de coordonner l'élaboration des plans et programmes en collaboration avec les autres départements ;
- de consolider le programme et les rapports trimestriels et annuels d'activités des différents départements du SP/CONASUR ;
- de centraliser, de traiter et d'analyser les informations des différents départements indispensables au suivi-évaluation des plans et programmes du CONASUR ;
- d'assurer le suivi des indicateurs définis au niveau national et mondial ;
- d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques et de catastrophes ;
- d'élaborer le bilan d'exécution annuel des projets, plans et programmes du CONASUR ;
- de coordonner la conception et la production des outils relatifs à la formation et à l'information sur la gestion des catastrophes ;
- d'apporter un appui technique aux activités relatives à la planification et au suivi évaluation des autres départements ;
- d'élaborer les différents rapports d'exécution des activités ;
- de produire annuellement les statistiques relatives à la gestion des catastrophes et
- de faire des propositions d'amélioration de la mise en œuvre des activités du SP/CONASUR.

Pendant mon stage dans ce département, j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation de la session ordinaire du CONASUR, le 15 décembre 2022, sous le thème « *Crise humanitaire au Burkina Faso : défis et perspectives dans la coordination de l'action humanitaire* ». Les participants à cette session furent les membres statutaires du CONASUR et d'autres représentants des départements ministériels, les représentants des partenaires techniques et financiers, les partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale et les représentants des ONG/associations humanitaires présentes au Burkina Faso. Ils ont examiné et adopté le plan de réponse humanitaire 2023 du Gouvernement, puis défini des perspectives en matière de prévention et de gestion des catastrophes et crises.

Le Département de la Prévention des Catastrophes (DPC) est chargé<sup>14</sup> :

- d'organiser les activités de plaidoyer et de sensibilisation sur la réduction des risques de catastrophes ;
- de contribuer à l'évaluation du risque et de la capacité de résistance aux catastrophes ;
- d'établir et de maintenir à jour un système national intégré d'information pour la prévention des risques et catastrophes à travers notamment les systèmes d'alerte précoce sectoriels ;
- de contribuer à l'élaboration et à la mise à jour de la cartographie nationales des zones à risque technologique, environnemental et social élevé, des cartographies spécifiques concernant les principaux risques et catastrophes ;
- de veiller à l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- de développer et de renforcer les institutions et les mécanismes ainsi que les capacités d'instaurer une résilience face aux risques et
- d'élaborer et d'organiser les programmes d'information, de formation, d'éducation et de communication sur la réduction et la gestion des risques de catastrophes.

Ce département est composé également de trois sections, que sont la section de la formation et de la sensibilisation (SFS), la section de la réduction des risques de catastrophes (SRRC) et la section du système d'alerte précoce (SSAP).

Le chef dudit département, afin de s'assurer que j'ai eu une meilleure compréhension de certains concepts, m'a responsabilisé de préparer un exposé sur le thème « *différence entre dénombrement et enregistrement* ».

En résumé, il faut noter que le SP/CONASUR, dans le cadre de la gestion des PDI, a mis à la disposition des agents de terrain un logiciel d'enregistrement (kobo collect) qui fonctionne sur les téléphones (smartphones) ou tablettes.

Lorsqu'il y a un déplacement massif de populations, dans un premier temps, on fait le dénombrement de ces personnes, en prenant des informations sur la taille du ménage. Ensuite

---

<sup>14</sup> Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

il est suivi par l'identification des personnes, qu'on appelle enregistrement des PDI ou le profilage pour une meilleure gestion de la situation. Cet enregistrement ne peut pas être fait en l'absence de la personne elle-même, contrairement au dénombrement où le chef de ménage peut communiquer le nombre de personnes de son groupe. Ces deux étapes concernent seulement les communes reconnues officiellement comme commune d'accueil. La ville de Ouagadougou, jusqu'en décembre 2022 n'était pas considérée officiellement comme une commune d'accueil des PDI pour des raisons de sécurité. Ainsi, pour avoir la situation des PDI de cette commune, on procédait seulement au dénombrement.

Mais, de manière générale quand il y a un déplacement massif de personnes à la suite d'une catastrophe ou d'une crise humanitaire, une évaluation multisectorielle rapide est faite en vue d'apporter une assistance humanitaire, puis est suivi l'enregistrement des personnes plus tard.

Le Département de la Coopération et du Partenariat (DCP) est subdivisé en trois sections, que sont la section des conventions et des accords (SCA), celle de la communication institutionnelle (SCI) et celle du plaidoyer et de la mobilisation des ressources (SPMR). Ce département est chargé d'élaborer, de négocier et de suivre les conventions et accords entre le SP/CONASUR et ses partenaires, d'assurer la communication institutionnelle du CONASUR, et de suivre la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers en collaboration avec le département chargé de l'administration et des finances<sup>15</sup>.

Dans le processus d'accomplissement de ses missions dans un contexte où le pays traverse une crise sécuritaire sans précédent, le département a mis en place un numéro d'urgence et un numéro vert pour la gestion des personnes déplacées internes (PDI). Ces numéros permettent de gérer les plaintes et de situer les responsabilités. Dans le même sens, des responsables de gestion de sites temporaires des PDI ont été nommés par le ministère de l'action sociale. Ces responsables ont mis en place des comités de gestion de PDI en fonction du genre et de l'âge. Ils sont chargés d'accueillir les PDI, soit les amener dans des familles d'accueil/chez des parents ou dans des écoles. Ces responsables en collaboration avec les comités permettent au CONASUR d'avoir des informations vraies pour une meilleure gestion des PDI.

---

<sup>15</sup> Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

Le Département de l'Administration et des Finances (DAF) comprend la section des affaires administratives (SAA) et la section des affaires financières (SAF). Il a pour mission<sup>16</sup> :

- de tenir le fichier du personnel ;
- de tenir un fichier sur l'état des entrées et des sorties du matériel fongible et non fongible ;
- veiller à l'entretien et à la maintenance des équipements, des installations et de la logistique ;
- d'élaborer les avant-projets de budget du secrétariat permanent ;
- de faire l'état des besoins en ressources humaines et matérielles du secrétariat permanent ;
- de tenir une comptabilité en matière des biens meubles et immeubles ;
- d'assurer l'exécution de budgets alloués au secrétariat permanent ;
- de préparer les états financiers et les pièces justificatives des dépenses du secrétariat permanent et
- d'acquérir et de gérer les stocks et les biens mobiliers et immobiliers.

Durant un séjour d'une semaine dans ledit département, j'ai, en collaboration avec le SAF, aidé à liquider des marchés, à faire un point de situation des marchés non payés et de la trésorerie. J'ai aussi aidé à imprimer des chèques pour le paiement des salaires, et ce à travers le logiciel SIGEP. De plus, au regard des coupures intempestives d'électricité, le département a acquis un groupe électrogène en faveur du SP/CONASUR. Nous avons ainsi procédé à sa réception au cours de mon séjour dans ledit département.

Le Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation (DAHR) comprend la section de l'assistance humanitaire (SAH), la section de la logistique et du transport (SLT) et la section de la réhabilitation (SR). Ce département est chargé<sup>17</sup> :

- d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de préparation et de réponse pour les interventions d'urgence en collaboration avec les services compétents, les ONG et les partenaires ;
- d'initier et de mettre en œuvre avec les partenaires techniques et financiers des programmes de réhabilitation/reconstruction et de relèvement ;

---

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

- de coordonner l'organisation et la conduite des opérations en matière d'assistance humanitaires et
- de coordonner la conduite des opérations de rétablissement, de réhabilitation et de reconstruction.

J'y ai effectué mon stage du 12 décembre 2022 au 25 janvier 2023. Mais avant mon passage dans ce département, j'ai été invitée par le chef du département à prendre part à la deuxième session du CPSA (comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle) de l'année 2022. L'objectif principal de cette session était de valider les données prévisionnelles qualitatives et quantitatives de la campagne agropastorale et dégager les perspectives alimentaires et nutritionnelles pour l'année 2023. Dans ce sens, une communication sur la situation des personnes déplacées internes a été faite par le chef DAHR, qui fut mon maître de stage. Ce fut une occasion pour moi de connaître la situation réelle et actuelle des PDI par région et par province, l'impact de la situation sécuritaire sur la production agricole et les perspectives en termes d'activités de relèvement pour les PDI.

Après sept semaines passées dans ce département, parmi mes acquis je peux citer :

- ma contribution à l'assistance humanitaire des populations vulnérables victimes de catastrophes et des crises humanitaires ;
- ma participation à l'organisation de la conduite des opérations en matière d'assistance humanitaire ;
- ma contribution à la gestion des stocks des vivres et non vivres au profit des personnes déplacées internes dans les magasins du CONASUR et
- l'exploitation des données sur les catastrophes et les crises humanitaires pour l'estimation de la situation humanitaire nécessaire.

Pendant ce temps de stage à DAHR, j'ai pris part à des cérémonies de réception de dons de vivres et de non-vivres au magasin de Samandin/Ouagadougou du SP/CONASUR. Ces dons ont été faits en faveur des personnes déplacées internes faisant suite à l'appel du Président du Burkina Faso. En effet, au regard du nombre croissant des personnes déplacées internes, un appel a été lancé par le Président aux bonnes volontés afin de venir en aide à ces personnes.

- ❖ La cérémonie de réception de don d'un kit de dignité à 100 femmes déplacées internes : ce don non alimentaire a été offert par le Soroptimist international club Ouaga doyen, le 18 novembre 2022. Ce don était composé de 100 paires de chaussures

de bain, 100 couvertures, 100 écharpes pour femmes, 100 savons de toilette, 100 filets de bain, 100 pommades de corps et de 35 pantalons de seconde main pour femmes.

- ❖ La Cérémonie de réception de don de vivres aux personnes déplacées internes : cette cérémonie a eu lieu le 22/12/2022. Ce don a été offert par la banque atlantique basée au Burkina Faso en faveur des personnes déplacées internes. Il était composé de 3 tonnes de riz, d'une tonne de farine de maïs, plus d'une demi-tonne de pâtes alimentaires, 5 cartons de couscous, 1 kg de sel, 3 cartons de spaghetti et 3 cartons de macaroni.
- ❖ La Cérémonie de réception du don de l'association Burkina saint Malo partage en faveur des personnes déplacées internes : ce don était composé de 125 colis de vêtements femmes, hommes et enfants, du linge de maison, des draps, des serviettes, des jouets et des chaussures, et ce en faveur des PDI. Ce don a eu lieu le 11 janvier 2023.
- ❖ La Cérémonie de réception du don de la société générale Burkina Faso : Don mobilisé par le personnel de ladite structure, Il était composé de 10 millions de francs CFA en espèce et des vivres à hauteur de 6 millions. Ce don a eu lieu le 24 janvier 2023.

De plus, j'ai pris part à des séances de travail :

- ❖ Les séances du 9 et 14/11/2022 ont consisté respectivement à l'exploitation des données sur la situation de la livraison et la distribution des stocks dans les régions, provinces et communes, puis à faire la situation sur la mise en œuvre des décisions prises par le conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) en définissant les responsables de la mise en œuvre de la décision, les partenaires, les activités réalisés, les activités à réaliser et le taux d'exécution.

J'ai aussi contribué à :

- élaborer un protocole d'accord entre le PAM (Programme alimentaire mondial) et le gouvernement burkinabè dans le cadre de l'acheminement de vivres vers les zones d'accès difficiles.
- faire la situation de la répartition du don de vivres de El Hadj Tamboura à partir des bordereaux de livraison, c'est-à-dire en relevant les bénéficiaires, les dates de livraison, les quantités et les numéro du bordereau.
- élaborer le projet de référentiel de standards minimum de l'intervention humanitaire au Burkina Faso. En effet, dans le manuel sphère au niveau international,

des normes ont été définies dans différents secteurs (sécurité alimentaire, abris et articles ménagers essentiels, santé ; l'eau, hygiène et assainissement, etc.) en fonction des besoins essentiels des personnes vulnérables affectées par les catastrophes et crises humanitaires afin de faciliter la mise en œuvre des interventions. Mais vu la persistance et l'aggravation de la crise humanitaire au Burkina Faso qui a engendré des difficultés d'application de ces normes et considérant l'insuffisance des ressources et les difficultés d'accès à certaines zones, une équipe de travail a été mise en place pour adapter ces normes en fonction des réalités du pays.

- saisir des données collectées dans le cadre de l'évaluation rapide des besoins en cas de catastrophe (région, province, commune, nom et prénom du chef de ménage, nombre de personnes touchées).

Avant de terminer mon stage dans ce département, j'ai passé deux jours, du 19 au 20 janvier 2023, au magasin de Samandin/Ouagadougou du SP/CONASUR. En effet, le SP/CONASUR, dans le cadre de la gestion des vivres et des non-vivres en faveur des personnes vulnérables, dispose de trois magasins sur l'étendue du territoire, dont 2 en location. Lors de ce passage, j'ai assisté à l'enlèvement de vivres (2 tonnes de haricot et 3 tonnes de mil) par l'association Couleurs de vie, basée à Ouagadougou dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet dénommé « *un Noël pour tous* » dans les communes de Dori, Kaya, Ouahigouya, Boulsa, Nagreongo, Djibo, Kongoussi et Dédougou. Puis, j'ai été responsabilisée à mettre à jour le fichier sur les sorties et entrées du transfert des vivres et des non-vivres, et ce en me basant sur les bordereaux.

## Chapitre 3 : Cadre théorique et revue de littérature

### I. Revue de littérature

Dans cette revue de littérature, vu que le déplacement interne des populations est de nature contraignante, je vais explorer les théories en lien avec les mouvements forcés des populations.

Le concept de résilience quant à lui va permettre de mieux appréhender les stratégies d'adaptation des PDI.

A travers la revue de littérature faite, il ressort que lorsqu'on parle de stratégies de résilience, l'approche par les capacités de Sen est incontournable en ce sens qu'elle permet de mieux orienter les analyses (Rousseau, 2007; Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004).

#### 1. Déplacement interne des populations : la théorie de la migration forcée

*« Au XXI<sup>e</sup> siècle, la migration forcée des populations est plus que jamais multiforme. Les causes des déplacements sont complexes et variées : conflits armés, ethniques, religieux, persécutions politiques, catastrophes naturelles, crises humanitaires, famines, déplacements en raison de la construction d'un barrage, etc » (Cournil, 2009).*

Les déterminants du déplacement interne dont il est question dans ce présent travail sont principalement des conflits armés terroristes. Ce phénomène a jusque-là été très peu étudié et à ma connaissance, il existe très peu ou presque pas de théorie développée sur le sujet. Mais eu égard à la nature « *forcée* » de ce déplacement, je me suis intéressée aux théories qui prennent en compte cette dimension pour une meilleure appréhension du phénomène.

Cela inclut l'approche sociologique des déplacements forcés de Cernea (1998), la théorie de la migration forcée de Wood (1994), la théorie du processus d'attraction-répulsion développée par McKenzie dans les années 1920 et bonifiée par Bogue en 1961 (Simard 2006).

### ➤ **La théorie du processus d'attraction-répulsion de Mckenzie (1920) et de Bogue (1961)**

La théorie du processus d'attraction-répulsion, tout comme les deux premières théories, celles de Michael M. Cernea (1998) et de Wood (1994), fait ressortir la dimension du déplacement sous contrainte lié à des facteurs négatifs qui contraignent l'individu à quitter son lieu d'origine et des facteurs positifs/attractifs dans sa ville ou région d'accueil. Simard (2006, p.435) le résume en affirmant que cette théorie « *s'appuie sur des prémises phénoménologiques : chaque pays, ville ou région est doté d'une charge attractive ou répulsive qui conditionne les flux migratoires d'entrée ou de sortie* ».

### ➤ **L'approche sociologique des déplacements forcés de Michael M. Cernea (1998)**

Ce modèle conceptuel permet d'identifier les risques d'appauvrissement des groupes déplacés internes et leur processus de réinstallation. Il a été élaboré à partir des déplacements forcés des populations dans le cadre des projets de développement. Cette approche a permis de mieux appréhender les conséquences néfastes liées au déplacement forcé des populations et comment gérer les problèmes que cela a entraîné. Cependant, ce modèle n'a pas tenu compte des déplacements forcés improvisés nécessitant des interventions d'urgence pour la survie des populations concernées. De plus, dans le cadre de ces déplacements les populations rurales convergent vers les villes, notamment les chefs-lieux de province ou de région avec un contexte socioculturel différent ; ce qui n'est pas le cas pour ce qui concerne le déplacement lié aux projets de développement.

### ➤ **La théorie de la migration forcée de Wood (1994)**

Selon Wood (1994), la migration peut être définie comme un changement permanent ou semi-permanent de résidence, généralement à travers un certain type de frontières administratives. Dans ce sens, il soutient que le déplacement forcé interne des populations peut être perçu comme une migration forcée. C'est un modèle qui permet également de mieux appréhender les déterminants et les conséquences néfastes inhérents à ce déplacement. Cependant, vu qu'il est ressorti que ce déplacement concerne généralement plus les populations qui étaient déjà dans des conditions socioéconomiques précaires, le modèle ne permet pas de comprendre comment ces populations arrivent à survivre dans leur milieu d'accueil.

## 2. Le concept « résilience » à la mode

De plus en plus utilisé dans les domaines des sciences humaines et sociales, de la médecine, du développement, le concept de « résilience » a aussi intégré l'espace humanitaire au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>, ce qui permet aux ONG d'améliorer l'impact de leurs activités sur les populations les plus vulnérables.

*« Au sens premier, la résilience est un terme de physique des métaux qui exprime l'élasticité des matériaux : elle mesure la capacité d'un matériau à retrouver son aspect initial après avoir absorbé un effort plus ou moins important »* (Rousseau, 2007, p.29).

De nombreux auteurs se sont intéressés au concept soit à travers une démarche théorique ou empirique. Son utilisation dans la littérature a commencé vers 1960, dans le domaine de l'écologie avec les travaux de Holling (1973). De ce point de vue, la résilience c'est la *« capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses mécanismes de fonctionnement, la capacité de s'organiser et de s'adapter aux changements »*<sup>19</sup>.

En psychologie, le concept de résilience désigne la capacité de se refaire une vie et de s'épanouir en surmontant un choc traumatique grave<sup>20</sup>.

On le voit, d'un point de vue épistémologique, *« la résilience fait l'objet d'une guerre d'appropriation entre disciplines et entre chercheurs d'une même discipline »*<sup>21</sup>.

Dans les domaines du développement et académiques, de nombreux auteurs, à travers une démarche empirique, accordent un intérêt particulier au concept de résilience. Il y a notamment la FAO, le PAM, Rousseau (2007), Diallo (2022), Adama (2022).

Selon la FAO (2018), la résilience est *« la capacité d'un ménage à retrouver son niveau précédent de bien être après un choc »* (Ouedraogo, 2022).

Rousseau (2007) dans une analyse dynamique des conditions de vie, relève que la résilience est l'opposé de la vulnérabilité puisqu'elle réduit la probabilité de voir sa situation se dégrader

---

<sup>18</sup> Magali Reghezza-Zitt et Ilnji Jon, "gestion des risques et des crises, entre gouvernance de la sécurité et gouvernance territoriale. Ce que la résilience change (ou pas) en Îles de France », l'espace politique, 2018-03

<sup>19</sup> Brand, F.S., and K. Jax. 2007. Focusing the meaning (s) of resilience: resilience as a descriptive concept and a boundary. *Ecology and society* 12(1): 23

<sup>20</sup> MAHIEU, F. R. (2012). La résilience, une éthique de la souffrance. De la précaution à la protection.

<sup>21</sup> Ibid

à la suite d'un choc. Plus un individu est résilient, plus sa capacité de résistance à la suite d'un choc exogène est grande et moins il est vulnérable. Outre le fait de résister face à un choc, la résilience socioéconomique se traduit par une amélioration durable de sa situation, par exemple une sortie durable de la pauvreté.

A travers ces définitions, il ressort qu'il est inconcevable de dégager une définition générale du concept. Néanmoins, dans son acception la plus commune, la résilience désigne la capacité d'une personne à anticiper et à réagir de façon à se dégager d'une menace potentielle ou effective, mais prévisible<sup>22</sup>. En un mot, un individu ou un ménage est résilient lorsque sa capacité d'adaptation lui permet d'élaborer une stratégie pour rebondir suite à un choc.

### 3. L'approche par les capacités de A. Sen 1993

Dans l'appréhension du concept de résilience, il est ressorti que la résilience socioéconomique, à travers une amélioration durable de la situation d'une personne, permet une sortie durable de la pauvreté. Dans ce sens, l'approche par les capacités de Sen (1993) sous l'angle du développement stipule qu'en renforçant les capacités des individus sur un long terme, on peut réduire la pauvreté (Rousseau, 2007). Ainsi, les politiques doivent contribuer à augmenter les capacités des personnes bénéficiaires.

L'approche par les capacités de Sen est un cadre théorique qui, en se basant sur les fonctionnements/réalisations et les libertés/possibilités, soutient que les capacités ne se réfèrent pas à des réalisations effectives, mais aux possibilités (ou libertés) de choisir la vie que l'on souhaite mener, qui prouve notre résilience (Rousseau, 2007). Cela voudrait dire que lorsqu'on est dans une situation parce qu'on n'a pas le choix, cela manifeste un manque de capacité.

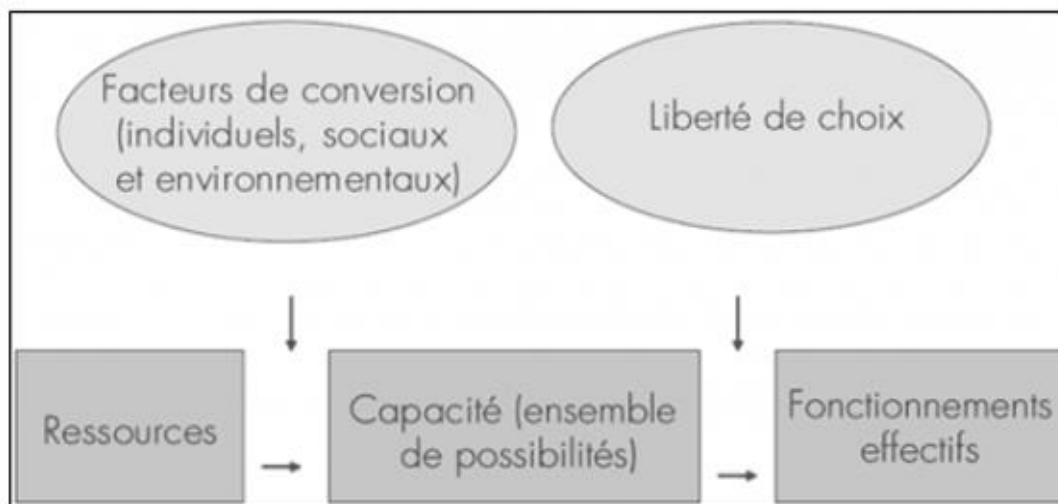
En plus de la liberté de choix que l'auteur évoque dans cette approche, il y a le concept d'agency qui est la capacité d'action des personnes. Dans ce sens, l'auteur précise qu'il faut prendre en compte trois facteurs de conversion de ressources : les facteurs individuels, sociaux et environnementaux (Bonvin et Farvaque, 2008, pp. 48-49). En effet, selon cette approche, il faut que l'individu soit capable d'agir, que les normes sociales l'autorisent et que l'environnement contextuel soit favorable. La conversion des ressources dont dispose une

---

<sup>22</sup> Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne

personne peut donc varier en fonction de sa situation. Sen (1992) le résume en ces termes « *la capacité d'une personne traduit son aptitude à utiliser ses ressources (à travers ses caractéristiques personnelles et face aux contraintes sociales) pour accomplir les fonctionnements qu'elle souhaite réaliser* » (Rousseau, 2007). Selon la même auteure, Sen (1985) définit l'espace des fonctionnements par tout ce qu'il est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'être et d'agir des individus. Donc le fonctionnement, c'est ce que l'individu est effectivement et ce qu'il fait. Le graphique suivant est une.

### Graphique 3 : représentation simplifiée de l'approche par les capacités de Sen



**Source :** Cours-séminaire de socioéconomie des politiques sociales, Prof. Jean-Michel Bonvin, 2021

Introduire cette approche dans le présent travail permet de comprendre que dans le processus de réduction de la vulnérabilité des personnes face aux difficultés de la vie, l'accroissement des potentialités et des opportunités sociales leur permet de mener une vie plus épanouissante (Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004).

## 4. Protection de personnes déplacées internes au Burkina Faso : cadre juridique

Dans ce qui précède, il est ressorti que le phénomène de déplacement interne des populations est complexe : le phénomène entraîne des conséquences néfastes et la gestion des PDI nécessite non seulement une prise en charge holistique, mais aussi une réelle volonté et un leadership politique. Pour ce faire, le Burkina Faso, dans sa quête d'apporter une assistance humanitaire sans faille aux PDI, dispose de plusieurs cadres de référence, comme la déclaration universelle des droits de l'homme ; le droit international humanitaire (DIH); la convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (la convention de Kampala); les principes humanitaires, les normes sphère, etc. Ces cadres visent à permettre aux PDI de bénéficier d'une assistance humanitaire sans discrimination.

Pendant longtemps, la question du déplacement interne est restée sans textes internationaux qui facilitent sa gestion par les Etats comme ce fut le cas pour le statut de réfugié<sup>23</sup>. Mais de nos jours, les principes directeurs de 1998, au niveau international, permettent aux Etats d'avoir une référence dans le processus d'assistance humanitaire. Outre ce cadre qui sert de référence pour le Burkina Faso, le pays a également ratifié la convention de Kampala en 2015 qui est un cadre juridique permettant au pays d'apporter une meilleure protection aux PDI. De plus, le pays est membre du G5 Sahel qui a été créé en 2014 par 5 Etats d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), dont l'enjeu politique est de prouver aux populations que chaque Etat, à travers des actions concertées, est à mesure d'assurer la sécurité de son territoire et à garantir la paix. En effet, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de coopération au niveau régional en termes de politiques de développement et sécuritaires.

---

<sup>23</sup> Cournil, C. (2009). L'émergence d'un droit pour les personnes déplacées internes. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 22(1), 1–25. <https://doi.org/10.7202/1068704ar>

## II. Cadre théorique

### 1. Définition des concepts clés

Il me semble important de définir certains concepts clés afin de faciliter leur compréhension dans le présent travail.

**Personnes déplacées internes** : Selon les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays des Nations unies de 1998, les personnes déplacées internes sont « *les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays [ce] sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.* »<sup>24</sup>.

Quant à la nature de ce déplacement, il ressort une certaine unanimité qu'il est spécifique en ce sens qu'elle est coercitive, involontaire et que les frontières n'ont pas été franchies. En effet, au regard des motifs relevés dans la définition ci-dessus, il est impossible pour ces personnes de retourner chez elles, dans leur résidence habituelle, mais qu'elles demeurent citoyens de leur Etat en jouissant des mêmes droits et libertés que leurs concitoyens (Cournil, 2009). En vertu du respect des souverainetés nationales et du principe de non-ingérence, les gouvernants doivent les prendre en charge (Ibid).

**Résilience** : Le concept résilience est au centre du présent travail. Mais, vu qu'il a été largement abordé plus haut, il n'est plus nécessaire de s'y attarder.

**Vulnérabilité** : A travers la définition du concept de *personnes déplacées internes*, nous comprenons que ce déplacement est forcé. Ce déplacement peut sans doute rendre vulnérable une personne ou un groupe de personnes ou encore augmenter leur vulnérabilité. Il est donc important pour moi d'accorder une attention particulière à ce concept.

---

<sup>24</sup> <http://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&tl=fr&prev=t&u=http://www.copyright.com/>

Selon Courade et Suremain (2001, p.124), « *La notion de vulnérabilité, dans son acception la plus commune, correspond à l'incapacité pour des acteurs ou des familles à résister à un choc extérieur inévitable, difficile à prévoir* ». Dans le même sens, Claire Gondard-Delcroix et Sophie Rousseau, (2004) soutiennent que « *les individus évoluent dans un environnement incertain qui peut remettre en question à tout moment leur situation, [...] et qu'ils sont contraints par les différents types de risques qu'ils encourent* ». Selon eux, le risque est considéré comme un danger, un inconvénient plus ou moins probable auquel un individu est exposé.

Les différents types de risques auxquels les individus en milieu rural sont exposés dans le tableau 2.

## Tableau 2 : Typologie des risques présents dans les zones rurales pauvres.

Tableau 1 : Typologie des risques présents dans les zones rurales pauvres

Risques liés à l'environnement	aléas climatiques (cyclone, sécheresse, tempête, inondation), insectes nuisibles, changement climatique, déforestation, pollution de l'air et de l'eau, épuisement des ressources naturelles, maladies végétales, etc.
Risques sur les prix liés aux fluctuations du marché	variation des prix des inputs et des outputs agricoles, variation des salaires, libéralisation du marché (augmentation de la concurrence internationale).
Risques politiques	impacts des conflits armés, des instabilités politiques, etc.
Risques sur la santé	les maladies, les accidents et la mort touchent à la fois les riches et les pauvres mais de manière différente, les conséquences pour les pauvres étant souvent plus dures. Pauvreté et mauvaise santé forment ainsi un cercle vicieux. Le pauvre vit et travaille dans un environnement propice aux risques de maladies et d'accidents et possède une accessibilité aux services de santé plus limitée.
Risques de l'âge	maladies, baisse de la productivité, exclusion sociale, faible retraite, etc. = « traumatismes cumulatifs » associant des problèmes relationnels, de santé, d'argent et de déqualification
Risques agricoles	Les incertitudes climatiques, les insectes nuisibles, les maladies végétales. Si ces risques sont encourus par tous les ménages agricoles, tous n'ont pas les mêmes accès aux technologies agricoles (irrigation, pesticides, engrais, etc.) pour leur faire face.

**Source** : Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004, p.6

Dans le cadre de cette recherche, je soutiens que la vulnérabilité est la non capacité des personnes déplacées internes à faire face aux risques auxquels ils sont exposés dans leur milieu d'accueil. En effet, d'un point de vue socioéconomique, ce sont des personnes dont les ressources économiques sont insuffisantes, mal rémunérées, mal logées et qui n'ont pas accès ou ont un accès limité aux services sociaux de base.

**Précarité** : On peut parler de précarité socioéconomique lorsque les déplacés internes vivent dans la misère du point de vue économique, en matière de droits civils et politiques (droits de biens essentiels, de survie, de sécurité), n'étant pas à mesure de satisfaire leurs besoins de base (Dialma, 2002).

## 2. Problématique et question de recherche

La dislocation des populations au Burkina Faso a pendant longtemps été liée à des facteurs naturels tels que la sécheresse, les inondations, la baisse des sols fertiles. En effet, ces pressions environnementales contraignent les populations d'une localité à se déplacer vers une autre pour leur survie. En exemple, nous avons eu la sécheresse des années 1970 et 1980, les inondations du 1<sup>er</sup> septembre 2009, etc. (Dembele, 2020). Ces catastrophes ont davantage renforcé la vulnérabilité des populations des localités plus touchées en les obligeant à migrer vers d'autres localités du pays, notamment dans les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En termes de sécurité, le Burkina Faso était « *réputé stable, Etat médiateur et acteur de sécurité de la sous-région* » (Soma, 2021). Mais depuis 2015, la crise sécuritaire que traverse le pays a engendré un autre type de déplacement massif de populations, qui est devenu une situation très préoccupante tant au niveau national qu'international. Des hommes armés non identifiés attaquent les forces de défenses nationales, les Dozo, les Kogleweogo, les volontaires pour la défense de la patrie et les civils. Certaines personnes sont tuées ou blessées par ces attaques terroristes. Pour échapper à ces actes criminels et violents, les populations rurales sans distinction d'âge et de genre (femmes, enfants, personnes âgées, etc.) fuient leurs villages pour se réfugier dans les chefs-lieux de province ou de région, en laissant derrière elles leurs biens matériels. Or, en milieu rural la majeure partie des populations vit de la culture et/ou de l'élevage : le secteur agricole emploie environ 80% des actifs et contribue près de 40% du PIB du pays.

A Kaya, l'augmentation continue du nombre de personnes déplacées internes entraîne une pression sur les ressources naturelles et engendre des conséquences néfastes sur l'ordre social. Dans ce sens, A. Bilak (2016, p.42) affirme que c'est un phénomène qui « *exerce une pression socio-économique considérable au niveau local, tant dans les lieux d'origine que dans les lieux de refuge* ». En effet, ce sont des personnes vulnérables confrontées aux problèmes de santé, de logement, de nourriture, d'aide financière, de transport, d'éducation, d'emploi, d'eau et d'assainissement, de ressources (en espèce et en nature). Les personnes déplacées internes dans cette localité du pays, tout comme ailleurs, font face à de nombreux problèmes pour survivre, ce qui les rend de plus en plus vulnérables. Surtout que comme le souligne Cernea (1998), « *les déplacements dans les pays en développement affectent surtout des personnes qui sont déjà au-dessous du seuil de pauvreté* ». Cette situation m'amène à me poser la question suivante :

Comment les personnes déplacées internes à Kaya/Burkina Faso, dans un contexte de précarité socioéconomique, arrivent-elles à être résilientes ?

## Chapitre 4 : Analyse et discussion des résultats, limites et biais de la recherche

### I. Analyse des résultats

#### Quelques précisions :

- Pour rappel, pour éviter d'identifier les interviewé.es, l'anonymisation dans le présent travail a été faite avec des numéros.

**Exemple :** l'enquêté.e numéro 1 = E1.

- Lorsque les interviewé.es parlent de l'action sociale, ils font allusion au CONASUR. En effet, le CONASUR est placé sous la tutelle technique et administrative du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale.

#### 1. Choix du lieu de refuge et accès à un abri

La capacité de résilience d'une personne déplacée interne dépend fortement de son lieu d'accueil. Au Burkina Faso, particulièrement à Kaya lorsqu'il y a une attaque ou une menace d'attaque, les populations choisissent librement leur lieu de refuge :

*« Brusquement des gens sont venus avec des armes hâà ici avec des massacres et finalement nous on a fui. On s'est réfugié ici. Ça fait 3 ans » E1*

Du reste, les raisons de ce choix sont souvent basées sur des considérations sociales ou sécuritaires. Ce sont des motivations qui sont susceptibles de favoriser l'adaptation et l'intégration des PDI. Par exemple, si l'enquêté.e **E14** a rejoint Kaya pour des raisons de sécurité, l'enquêté.e **E16** pense plus tôt que c'est à cause des liens de parenté que certaines personnes se dirigent vers Kaya.

*« Ici on se sent vraiment en sécurité. On prie Dieu pour qu'il n'y ait pas d'insécurité ici. Puisqu'actuellement même dans le chef-lieu de ma commune originale il n'y a personne. Si tu vois quelqu'un c'est un djihadiste. » E14*

*« Oui Pourquoi les gens qui sont venus, se sont dit je pars chez mon oncle, j'ai un oncle vers là-bas, j'ai eu une tante à kaya. Là-bas, j'ai une connaissance, en tout cas, à cause des liens souvent éloignés. Mais la situation s'est présentée en fait, je vais làba. » E16*

Le fait que les personnes déplacées internes au Burkina Faso n'aient pas une destination imposée par le CONASUR constitue une stratégie importante dans le processus de gestion du phénomène. C'est pourquoi Sen (1993), dans son approche par les capacités accorde une place importante à la notion de capacity for voice ou à la liberté de choix. Dans ce sens, je soutiens qu'en respectant le choix des PDI, c'est-à-dire le fait de ne pas leur imposer un milieu d'accueil, contribue à développer les capacités de la personne déplacée interne, puisqu'elle a des bonnes raisons.

Dans le processus d'accomplissement de ses missions régaliennes, le CONASUR accueille les PDI et les appuie dans la recherche d'un toit où se loger. Tout comme pour le lieu d'accueil, le CONASUR n'impose pas aux PDI un abri. Ils peuvent choisir d'être logés par le CONASUR et ses partenaires, dans une famille d'accueil, en location ou réaliser leur propre abri.

C'est dans ce sens qu'un agent du CONASUR affirme : *« Donc, après l'accueil, on leur dit ceux qui ont des familles d'accueil peuvent les intégrer après. Donc ceux qui n'ont pas de famille d'accueil, ce dispositif, on leur dit, il y a, le stade qui est réservé pour ça, on les accueille là-bas. Voilà, en attendant pour que l'État puisse trouver un site pour les accueillir, les reloger. » E20*

Les enquêtés **E1**, **E3**, **E4** et **E8**, pour des raisons personnelles, ont décidé de se loger différemment. En effet, **E1** a réalisé son propre abri, **E3** a pris une maison en location, **E4** était dans une famille d'accueil et **E8** est logé par le CONASUR :

*« Ici au secteur 2, comme nous on a vendu nos animaux. Quand je suis arrivé j'ai payé un terrain à 750 000frs avec l'argent que j'avais. Après j'ai payé encore une maison de 14 tôles avec ça. Maintenant l'argent est fini. Je trouve que 14 tôles ça ne suffit pas, mais je ne sais pas quoi faire. Mais avec NRST en partenariat avec ACF j'ai eu une maison en tente. Donc avec les deux maisons on se débrouille. » E1*

« Je suis en location avec mon père. Là où est logé mon père il y a trois maisons. Donc chaque mois nous payons 15 000frs. Les deux autres frères qui ont aussi des femmes ont pris des maisons en location. » **E3**

« Hé. Depuis 3 ans que je suis venue avec mon mari, les enfants, nous sommes allés dans une famille d'accueil comme le propriétaire de la maison était à Ouaga. Mais comme il y a eu une attaque dans leur village aussi de propriétaires de la maison, ses gens aussi sont venus, donc on était obligés de céder la maison. On ne payait même 5frs. » **E4**

« Je suis dans des tentes données par l'action sociale. J'arrive à me loger. » **E8**

En termes d'abris, le CONASUR et ses partenaires proposent trois types d'abris aux PDI, afin de leur permettre de se protéger, de se mettre à l'abri du danger et de se reconstruire : les abris d'urgence/les tentes, les abris semi-durables (en banco) et les abris durables (en ciment). Sans un logement, de nombreuses PDI pourraient se retrouver à la rue, ce qui pourrait impacter négativement leur santé physique et mentale, voire l'ordre social. Dans ce sens, Teglborg et al. (2018) soutiennent que les sans-abris *se présente cinq fois plus souvent aux urgences que la population générale bénéficiant d'un habitat stable, y est réadmise 3,2 fois plus souvent et séjourne à l'hôpital trois fois plus longtemps.* »

Cette stratégie du CONASUR contribue donc à faciliter l'intégration sociale des PDI dans leur milieu d'accueil. C'est pourquoi **E8**, un chef de ménage avec 6 personnes à sa charge, dont le village d'origine, Dou/Dablo, est situé à 105 km de Kaya et ayant bénéficié d'un abri du CONASUR, affirme que « *C'est bien car ça permet à ceux qui ne peuvent pas aller dans des familles d'accueil de se loger. Ça nous réjouit vraiment* ».

## 2. Mise en place des comités sur les sites

Kaya étant la troisième commune qui accueille le plus de PDI au niveau national, le CONASUR a mis en place un système d'organisation qui permet de faciliter leur intégration sociale. Les PDI de Kaya viennent pour la plupart des villages des régions du centre-nord et du Sahel. Ces populations venaient rarement à Kaya, chef-lieu de région. Cependant, pour des raisons indépendantes de leur volonté elles s'y sont retrouvées. Le CONASUR prenant en compte ces éléments a créé 22 sites. La création de ces sites va permettre de rapprocher l'administrateur de l'administré pour un meilleur accompagnement.

Ainsi, l'enquêté.e **E20** soutient la mise en place de ce dispositif en ces termes :

*« Ici à Kaya, les PDI sont repartis sur plusieurs sites. Voilà afin de rapprocher les administrateurs des administrés, ici à Kaya Il y a au total 22 sites. Pour éviter que les populations aient des longues distances à parcourir. Pour que les travailleurs sociaux soient à côté des personnes déplacées internes dans leurs localités de vie, que ce soit dans les familles d'accueil ou de non lotis pour qu'elles ne souffrent dans le déplacement. Donc il y a deux travailleurs sociaux par site. Hé, on n'a pas tenu compte du nombre de secteurs de Kaya qui a 7 secteurs, mais voilà c'est en fonction de la présence des travailleurs sociaux que ce regroupement a été fait. »*

Sur chacun de ces sites il y a au moins deux gestionnaires qui sont des travailleurs sociaux du CONASUR. Afin de faciliter les échanges entre les PDI, les communautés hôtes et le CONASUR des comités de gestion de site ont été mis en place sur chaque site. Selon **E14**, les membres de ces comités sont des PDI et des hôtes :

*« Avec l'action sociale sur chaque site il y a un comité. Ce comité est composé de PDI et de hôtes. Donc dans notre comité il y a des PDI et des hôtes. Nous sommes 17 membres dont 3 hôtes (2 femmes et 1 homme) et 14 PDI. S'il y a quelque chose eux aussi ils prennent donner aux personnes vulnérables hôtes. Si l'action sociale a choisi des représentants pour regarder les problèmes des PDI, c'est vraiment une bonne idée. Puisque si ce n'était pas comme ça, puisqu'il y a des veuves ici des orphelins. Quand tu arrives ici tu ne vas pas penser quelqu'un a qui tu vas dire il y a ça et ça, c'est difficile. Mais avec le président du site tu lui expliques ton problème pour qu'il le transmette au gestionnaire de site. » **E14***

Ce dispositif facilite également les interventions des différents partenaires sur le terrain et permet de mieux coordonner les actions en faveur des PDI et de garantir la qualité de l'assistance alimentaire. Dans ce sens **E1** affirme qu' : *« en tout cas c'est très bien. Façon dont ils travaillent ça se passe normalement, parce que si quelqu'un vient ici, il dit qu'il veut travailler avec nous sans l'accord de l'action sociale, nous on dit vraiment ici nous on est accueilli par l'action sociale. Maintenant si tu viens avec quelque chose pour nous donner, on dit si l'action sociale n'est pas au courant on a peur de prendre ça, parce que on ne sait pas ce qu'il y a dedans. Donc c'est mieux que tu retournes là-ba. Vous allez vous suivre pour revenir. Donc on a confiance en eux maintenant. »*

### 3. Les transferts monétaires

Pour faire face aux problèmes financiers de leurs ménages dans leur milieu d'accueil, les personnes déplacées internes à Kaya comptent beaucoup sur les transferts monétaires. Ces transferts sont faits pour la plupart du temps par les enfants des PDI et les partenaires du CONASUR. Le CONASUR quant à lui ne s'est pas encore inscrit dans cette dynamique, même si cela est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de relèvement.

Le fait de compter sur les transferts monétaires des enfants dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire n'est pas nouveau en Afrique subsaharienne. Selon Tortorici (1999), le taux élevé de la fécondité dans ces sociétés est lié au statut socioéconomique des ménages (l'agriculture comme principale activité), car les enfants dans ces pays sont considérés comme une main d'œuvre et comme une assurance vieillesse : ils aident leurs parents dans les travaux productifs et quand ils deviennent dépendants, incapables d'exercer un travail productif. C'est ce qui explique le fait que ces familles ont tendance à avoir plus d'enfants. Cette thèse se confirme dans ce contexte de déplacement forcé de populations, puisque pour les chefs de ménages ces transferts sont plus que jamais nécessaires pour leur survie. Certains enfants arrivés à Kaya, avec l'accord et le soutien de leurs parents, se sont vu obligés de se rendre sur des sites d'orpaillage artisanaux espérant avoir des moyens financiers et les envoyer aux parents pour satisfaire les besoins essentiels du ménage. Dans ce sens, **E5** affirme que parmi ses stratégies de résilience il y a l'appui de son enfant : *« j'ai mon enfant qui est dans un site d'orpaillage. C'est lui qui m'aide à payer le loyer. »*

Quant à **E13** en plus des enfants qui sont sur les sites d'orpaillage artisanaux, il a d'autres enfants, qui avec son accompagnement, sont en Côte-D'Ivoire et l'aident à subvenir aux besoins de sa famille : *« Face à cette situation j'ai amené certains de mes enfants en Côte d'Ivoire et sur les sites d'orpaillage. Et ce sont eux qui m'aident. Ils m'aident beaucoup. »*

Tout comme **E13**, **E10** également compte sur les transferts monétaires de ses enfants qui travaillent dans les plantations en Côte-D'Ivoire pour résoudre ses problèmes financiers.

*« Cet argent, la vérité est bonne à dire. On m'envoie ça de la Cote D'Ivoire. Quand j'étais en côte d'Ivoire j'ai fait une plantation. Donc c'est de là que mes fils m'envoient de l'argent à payer. Sinon aucune personne. » **E10***

L'appui des enfants ne se limite pas seulement à leurs parents directs (papa et maman). Cet appui s'étend également à d'autres membres de la famille étendue qui ont des problèmes de moyens d'existence. C'est dans ce sens que **E3** soutient : « *si à la fin du mois on n'arrive pas à payer avec l'argent qu'on gagne dans le manoeuvrage, ce sont nos frères qui sont sur les mines d'or qui envoient de l'argent pour qu'on règle.* »

Les transferts monétaires des partenaires du CONASUR constituent également une source importante de revenus pour les PDI de Kaya. Le programme alimentaire mondial (PAM) agit comme partenaire, en collaboration avec les agents du CONASUR qui choisissent régulièrement des PDI vulnérables pour qu'il bénéficie de transferts cash chaque fin du mois. Ce sont des chefs de ménages qui en reçoivent pour les besoins essentiels de tous les membres. Ces montants ne sont pas standardisés. Ils varient d'un ménage à un autre, car cela dépend de la taille de chaque ménage : lorsque la taille du ménage est importante, le montant par mois l'est également.

**E2** est une femme âgée de 65 ans qui a quitté Barsalgo en 2019 et s'est installée à Kaya. Dans son village d'origine, elle pratiquait l'agriculture et l'élevage. Mais depuis son arrivée à Kaya, il y a 4 ans, elle n'a aucune occupation. Pourtant, 16 personnes sont à sa charge. Elle déclare que durant tout ce temps, avant de commencer à compter sur les transferts de ses enfants, elle bénéficiait des cash transferts de PAM, et ce jusqu'en janvier 2023 :

« *Je recevais de l'assistance PAM. Mais maintenant ça fait trois mois je ne reçois plus. Je ne sais pas pourquoi. Maintenant ce sont mes enfants qui sont sur le site d'orpaillage qui m'envoient de l'argent. Parfois 5000frs ou 10000frs. C'est avec ça je me débrouille un peu.* »

Selon les agents du CONASUR, l'appui du PAM, en plus de contribuer à soulager les PDI, facilite plus l'intégration de nombreuses PDI et le soutien en ces termes :

« *Pour ceux qui ont les cartes PAM sont bien intégré. Ils disent que même si la guerre finit ils vont plus repartir chez eux.* » **E18**

Cela confirme la thèse selon laquelle les programmes d'aide humanitaire/et ou de développement pour soutenir la résilience des personnes vulnérables considèrent les transferts monétaires comme un outil clé, qui deviennent même aujourd'hui de plus en plus la norme en matière de réponse humanitaire<sup>25</sup>. Dans le même sens, l'UNICEF dans ses interventions à

---

<sup>25</sup> Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde n°32-2017

travers l'approche ARCC (Alternative Responses for Communities in Crisis)<sup>26</sup>, se base sur l'hypothèse selon laquelle « *les familles qui reçoivent des coupons et une aide financière inconditionnelle pourront effectuer des achats, leur permettant ainsi de bénéficier d'un meilleur accès aux produits de première nécessité, aux services et autres moyens de subsistance, et à terme d'améliorer leur bien-être et leur résilience.* »<sup>27</sup>.

#### 4. Le travail domestique : une garantie financière

La plupart des femmes déplacées internes interviewées déclarait pratiquer de l'agriculture et/ou de l'élevage dans leur village d'origine. Arrivées à Kaya, pour avoir une certaine qualité de vie dans leur milieu d'accueil elles font du travail à domicile dans les familles des autochtones, notamment la lessive, le décorticage des arachides. Elles s'investissent plus dans ces activités, car elles se situent dans le prolongement des travaux ménagers qu'elles faisaient avant sans être rémunérées. Presque chaque jour, ces femmes font du porte à porte pour chercher du travail. Il faut noter que ce type d'activité est mené essentiellement par les jeunes femmes déplacées internes. Puisque pour des considérations sociales et culturelles, les autochtones n'acceptent pas les services des femmes déplacées internes plus âgées. Voilà pourquoi les enquêtées, par exemple **E2**, 65 ans et **E4**, 52 ans, qui ont respectivement une durée de séjour de 4 ans et 2 ans à Kaya, n'exercent pas d'activité. Contrairement à **E5** et **E6** qui comptent sur le travail à domicile rémunéré pour satisfaire les besoins essentiels de leur ménage.

« *Je pars laver les habits des gens et on me paye. Par jour je peux gagner 2000frs ou 1500frs.* » **E5**

« *Les mamans des enfants font la lessive. Souvent elles peuvent gagner 1000frs ou 2000frs. Elles aident aussi les femmes qui font les tourteaux d'arachides en pilant. Si tu es rapide au cours d'une journée tu peux avoir 2500frs par jour. Si tu finis ici, tu pars làba. Le sac de 100kg c'est 500frs ou 750frs.* » **E6**

---

<sup>26</sup> C'est un programme de l'UNICEF

<sup>27</sup> American Institutes for Research. (2017). Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF. Washington, DC: Auteur.

**E6** est un homme marié de 45 ans qui était commerçant à Taouramba, son village d'origine, dans la commune de Tongmaël, à 119 km de Kaya. Il a fait 3 ans à Kaya et ne mène plus d'autres activités, hormis l'appui à la gestion du site et le ramassage du sable de temps à autre. Avec 20 personnes à sa charge, il compte sur le travail à domicile rémunéré de sa femme pour pouvoir faire face aux dépenses de la famille. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle, en Afrique les femmes constituent un pilier incontestable dans les charges du ménage. Dans ce sens, Kpadonou (2019) soutient que les revenus de ces femmes sont importants dans la survie des ménages quand bien même elles sont majoritairement représentées dans le secteur informel, ce qui est surtout lié à leur faible niveau d'instruction et au fait qu'elles consacrent plus du temps dans les tâches domestiques, au lieu de plus s'investir sur le marché du travail pour trouver une activité formelle hors domicile. En effet, selon l'auteur, ces revenus leur permettent de participer aux dépenses du ménage, surtout dans la nourriture, la santé, l'éducation, etc., et de manière ponctuelle dans l'électricité et le logement, quand bien même ces dernières sont dites dépenses de souveraineté, c'est-à-dire effectuées par le chef de ménage à cause de ce statut et non en lien avec le sexe.

## 5. La reconversion professionnelle

La majeure partie des personnes déplacées internes à Kaya n'arrivent plus à pratiquer l'agriculture ou l'élevage. Elles viennent du milieu rural où elles ne menaient que ce type d'activités pour subvenir aux besoins de leurs familles et pouvoir épargner. Mais à Kaya, en plus du fait qu'elles ne disposent pas de moyens de production, par exemple la terre, la ville n'est pas adaptée aux activités agropastorales et elles ne sont pas habituées aux activités de la ville. Les enquêtés **E1** et **E13** le soutiennent en ces termes :

*« Parce que hey on n'a pas d'espoir. Les travaux qui se font en ville ici, nous on n'est pas habitué à ça. Parce que on ne sait pas comment faire. Même le commerce là, même si tu as l'argent pour faire comment tu vas faire. Parce que tu ne faisais pas ça. Donc tout ce qu'on te donne là tu vas finir par bouffer tout ça. Et puis ça va finir. » **E1***

*« Je trouve que la vie est dure ici. Les activités qu'on menait on ne peut plus le faire, par exemple l'agriculture et l'élevage. Les femmes ne paient pas du bois. Il suffit d'aller en bourse et tu reviens avec un fagot de bois. Ici c'est l'argent qui fait tout. Mon gros problème c'est la non-adaptation des activités qu'on faisait avant. » **E13***

Donc pour survivre, les PDI sont obligées de faire une reconversion professionnelle. Ces occupations sont entre autres le ramassage de matériaux de construction (le sable, les gravillons), creuser des trous de W.C, le petit commerce.

Ainsi, **E1**, un homme marié, âgé de 43 ans, était cultivateur dans son village d'origine, Dablo. Il a 14 personnes à sa charge. A Kaya, dans son milieu d'accueil, en plus de faire de la menuiserie, il fait du petit commerce pour avoir un revenu :

*« Quoi c'est moi j'ai travaillé avec un bailleur de Ouaga qui amenait les nattes pour les confections des abris. En tout cas j'ai un peu eu quelque chose. »*

Cependant, **E6**, un homme marié, âgé de 45 ans, faisait du commerce dans son village d'origine, Taouramba. Dans son milieu d'accueil à Kaya pour joindre les deux bouts, il fait le ramassage du sable et creuse les trous de WC. Ce qui lui permet d'avoir un revenu.

*« Souvent moi aussi je travaille avec les bennes pour ramasser le sable. De temps en temps je creusais aussi des WC. Mais actuellement comme toutes les ONG sont parties ce travail n'est plus possible. » **E6***

Il en est de même pour **E14** qui est un homme marié, âgé de 46 ans. Avec 13 personnes à sa charge, pour subvenir à leurs besoins, il faisait du commerce et de l'élevage à Silimagué dans son village d'origine, situé à 150 km de Kaya. A Kaya, il creuse, vide les W.C. et fait du gardiennage.

*« Quand je me lève matin il faut que je tourne dans la ville pour trouver un petit avoir un peu de sous pour soutenir la famille. Je fais généralement la maçonnerie. Je creuse les WC et les vide également. Mais actuellement vu mon niveau d'instruction j'ai eu du gardiennage avec l'ONG médecin sans frontière. Souvent ils me paient 100 000frs. Avec ça j'arrive à prendre en charge ma famille. J'aide action sociale également dans ses interventions. » **E14***

Ces bifurcations professionnelles ne concernent pas que les hommes. Les interviewées **E7**, **E11** et **E12** sont des femmes déplacées internes à Kaya qui pour faire face aux problèmes financiers ont changé des domaines d'activité. Elles sont toutes mariées, respectivement âgées de 41 ans, de 33 ans et de 40 ans. Sauf **E7** qui vendait des produits laitiers, **E11** et **E12** pratiquaient l'agriculture et l'élevage dans leurs villages d'origine. Mais à Kaya, pour soutenir leur résilience, elles font respectivement la coiffure, le petit commerce et le ramassage de gravillons.

« Je fais la coiffure aussi pour les femmes qui veulent. Les intéressées viennent à la maison. D'autre aussi m'appellent et je pars les coiffer à la maison. Je coiffe tout le monde sans distinction, PDI et hôtes. » **E7**

« Je vends du savon. Je pars payer et revenir vendre. Quand ça fini je repaie encore. Non je ne suis pas formée par une structure. Je gagne un peu de bénéfice. » **E11**

« Chaque jour je fais mes travaux ménagers prend soin de mes enfants. Après je vais ramasser les gravillons vendre à ceux qui sont en chantier de construction. Je le fais avec mes enfants et des camarades PDI. » **E12**

## **6. Accès aux services sociaux de base : éducation, eau, soins sanitaires**

Dans ce contexte de crise humanitaire, l'accès aux services sociaux de base, notamment l'eau, les soins sanitaires, l'éducation est déterminant pour les personnes déplacées internes. La fourniture de ces services essentiels contribue sans doute à soutenir la résilience de ces personnes. En effet, l'accès à ces trois principaux services de base (de l'eau, de santé et d'éducation) est essentiel à la survie des populations en situation de crise<sup>28</sup>.

Selon Gough (2015), à travers la théorie des besoins humains, ces besoins sont objectifs, universels et en nombre limité qu'il faut satisfaire sinon il en résultera un préjudice grave, c'est-à-dire une incapacité fondamentale d'atteindre des objectifs jugés utiles par les individus. L'accès à ces ressources minimales est une condition préalable qui permet à un individu de pouvoir participer socialement sans être handicapé. Selon le même auteur, aucun domaine de satisfaction de ces besoins ne peut être échangé contre un autre domaine. Par exemple : Plus d'éducation n'est d'aucune utilité pour quelqu'un qui meurt de faim.

Dans ce sens, concernant l'accès à l'eau, le Burkina Faso a adopté en 2015 une politique nationale de l'eau, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), ayant pour cible l'accès universel à l'eau potable d'ici à 2030 (Ouedraogo, 2022).

---

<sup>28</sup> <https://www.urd.org/fr/thematique/acces-aux-services-de-base-sante-education/>

Dans la poursuite de l'atteinte de cet objectif, l'enquêté **E1** affirme que le CONASUR approvisionne les sites des PDI avec des citernes : « ...puis l'eau de boisson, dans les sites là il y en a d'autres qui sont approvisionnés avec des citernes. »

Dans les autres domaines, le CONASUR et ses partenaires, considérant l'importance de la satisfaction de ces besoins fondamentaux, ont réalisé d'autres infrastructures supplémentaires sur les sites pour l'éducation des enfants des PDI et des centres de santé, puisque l'augmentation continue des PDI entraîne une saturation des services sociaux existants. Ainsi, les PDI sur ces sites éduquent gratuitement leurs enfants et les soins sanitaires dans ces centres sont également gratuits. Dans ce sens, les interviewé.es **E4, E9, E13 et E14** déclarent qu'ils arrivent à continuer à scolariser leurs enfants et à se soigner gratuitement, car ces charges sont supportées par l'Etat :

« Hé, ça c'est moi. Hé. Hey. Hé. 3 ans là, Les enfants ne payent pas. J'ai 4 enfants qui sont à l'école. Ils sont pris en charge par l'Etat. On ne paie pas. » **E4**

« Oui nous avons des écoles. Les voilà. On nous avait dit de ne pas payer des frais. Et nous avons juste payer pour faire des hangars. Concernant la santé aussi il y a médecin sans frontière qui nous soigne quand on est malade. » **E9**

« Au niveau de la santé ça va. Si tu pars dans le centre de santé à coté, on vous soigne gratuitement. Sauf quand il n'y a pas ce produit on te fait une ordonnance. » **E13**

« J'ai des enfants qui sont à l'école, mais je ne paie pas. C'est pris en charge par l'Etat. Nous avons une école, un centre de santé et un espace ami enfants. » **E14**

Les enquêté.es **E1** et **E3** abondent dans le même et apprécient positivement l'existence de ces services essentiels qui permettent de renforcer leurs moyens d'existence à Kaya.

« C'est bien. S'il n'y avait pas ça c'était très grave. Parce que là où on était il y avait des enfants qui étaient à l'école. Donc s'il n'y avait d'école ici ça pouvait être très compliqué. Dieu merci ici aussi on a les mêmes structures » **E1**

« Il y a une école des déplacés, tu peux aussi amener tes enfants dans les écoles de hôtes. Il y a un centre de santé du secteur 2, il y a un lycée collègue. Je pense que c'est bien. Parce que si tu es déplacé et tu arrives à scolariser tes enfants, si tu arrives à les soigner également c'est très bien. » **E3**

Mais, **E1** et **E2** précisent qu'à cause du nombre croissant rapide des PDI, l'accessibilité de l'eau et des soins de santé devient de plus en plus compliqué.

*« Ici il y a le lycée municipal où sont mes enfants et le centre de santé. Et les forages, l'eau, tout ça. C'est la nuit, elle recherche de l'eau. Hé. Dans la journée, ce n'est pas possible d'avoir de l'eau. Les femmes se frappent là-bas. Hé. H. Hé hé. C'est quand on finit de manger quand on va chercher de l'eau le soir. Oui, c'est la nuit, on cherche l'eau. Ce n'est pas possible. Hé, les femmes se frappent à cause de l'eau. Femme, PDI, femme hôte, se frappent entre elles. H. H. Qu'est-ce qu'elle a reçu de l'aide de l'action sociale. » **E2***

*« Héé nous avons un centre de santé de promotion sociale, une école primaire, un lycée communal. Notre problème c'est qu'au niveau du centre de santé tu peux passer toute une journée à l'hôpital sans avoir des soins. Parce qu'il y a trop de monde. » **E1***

Néanmoins, cette stratégie de rendre un accès gratuit aux services sociaux de base contribue sans doute à soulager les personnes déplacées internes de Kaya en leur permettant de subvenir à leurs besoins fondamentaux, car ce sont des populations qui n'ont pas de sources de revenus stables pour continuer à payer ces services. L'absence de cette stratégie pourrait entraver leurs capacités d'adaptation et augmenter les risques de vulnérabilité dans leur milieu d'accueil. Par exemple concernant l'éducation, *« l'importance de maintenir ou remettre en place l'accès à l'éducation se révèle tout aussi fondamentale au vu des impacts dramatiques d'une déscolarisation prolongée sur une société tout entière dans les contextes de crises durables<sup>29</sup>. »*

## **7. La satisfaction des besoins en situation d'urgence : l'assistance alimentaire, non alimentaire et l'accompagnement psychologique**

Sen (1993), dans le cadre de la notion capability for voice, accorde une importance aux droits inconditionnels, c'est-à-dire un droit qu'on ne peut pas contester ou enlever ou retirer à quelqu'un quel que soit la situation. C'est un droit vital. De plus, la théorie de besoins humains stipule que pour qu'un individu puisse apporter une participation sociale, il faut que les besoins fondamentaux soient satisfaits (Gough, 2015).

---

<sup>29</sup> <https://www.urd.org/fr/thematique/acces-aux-services-de-base-sante-education/>

Dans cet ordre d'idée, malgré la double crise sécuritaire et humanitaire que traverse le pays, l'Etat à travers le CONASUR doit garantir ce minimum pour les personnes déplacées internes en termes d'assistance humanitaire. En rappel, ce sont des populations qui en quittant leurs localités suite à une attaque n'apportent rien comme bien matériel. Les enquêtés **E1** et **E6** en témoignent dans ces propos :

*« Ils sont venus brûler le marché et puis tirés en l'air. Et nous on a pris la route pour éviter des tueries. » **E1***

*« J'ai d'abord fait Dablo un an avant de venir ici. Suite à des attaques j'ai quitté mon village pour venir à Dablo. Hey après une année à Dablo aussi il y a eu une attaque et j'ai fui venir ici. C'est la nuit on a quitté Dablo. On n'a rien pris. Le déplacement était compliqué parce qu'il fallait trouver quelqu'un pour nous amener à Barsalogo avec un tricycle. Puis un autre tricycle de Barsalogo à Kaya. On ne pouvait pas prendre nos biens. Tout est restait là-bas. C'est l'action sociale qui nous a donné du matériel. Nous avons reçu des marmites, kits de dignité de femmes, des vivres. » **E6***

Les différents types d'appui apportés par le CONASUR et ses partenaires à ces personnes déplacées internes à Kaya en situation d'urgence en plus du logement, sont essentiellement des vivres, des kits de dignité, des articles ménagers essentiels et un accompagnement psychologique, eu égard au traumatisme que certaines personnes ont subi lors des attaques terroristes. Dans ce sens les enquêtés **E1**, **E2**, **E4** et **E18** le témoignent en ces termes :

*« Quand nous sommes arrivés, ils sont venus nous enregistrer. Un an après ils sont revenus faire l'identification de ceux qui étaient là. Puis ils nous ont donné des cartes qu'ils appellent carte de déplacé interne. on a reçu des vivres (du maïs, du riz, des nattes, des seaux, du savon, de l'huiles), des seaux, des nattes de l'action sociale. Ils font vraiment de leur mieux. Il y a trop de déplacés internes. Il n'y a pas quelqu'un qui va dire que depuis qu'il est là il n'a pas reçu quelque chose de l'action sociale. tu peux dire que ça ne suffit pas. Mais pas dire que tu n'as jamais eu. » **E1***

*« Je suis satisfaite de l'accueil. Parce que quand je venais je ne savais pas que j'allais survivre, avoir à manger. Mais quand je suis arrivé, j'ai été bien accueilli. On m'a conduit à l'action sociale. J'ai été enrôlé et ils ont commencé à m'apporter une assistance alimentaire. Donc je ne peux pas me plaindre. Je suis satisfaite. » **E2***

*« J'ai eu des bidons, du savon et des kits de dignité avec l'action sociale. J'ai aussi eu des vivres, 4 marmites, seaux, gobelets, des bols, moustiquaires. » E4*

*« Le sorgho, riz, haricot, les habits, et les AME (les seaux, les marmites, etc.), souvent aussi les nattes, les moustiquaires. On les appuie aussi en termes psychologiques, notamment celles qui sont victimes de VBG (Violences Basées sur le Genre) avec des entretiens et la prise en charge. » E18*

En termes d'assistance en non-vivres, en plus des articles ménagers essentiels et les kits de dignité, les interviewé.es **E8** et **E9** déclarent avoir bénéficié de formations qui ont permis de renforcer leurs compétences techniques. **E9**, lui, en plus de la formation a bénéficié de moutons pour mener de l'embouche ovine, qui cependant rencontre des difficultés dans la mise en œuvre. Du reste les activités génératrices de revenus permettent aux bénéficiaires d'avoir un revenu de manière durable.

*« J'ai bénéficié de plusieurs types de formations avec l'action sociale, notamment en matière de la nutrition pour les enfants, les abris, les AME. J'ai reçu beaucoup d'appui avec eux. » E8*

*« Il y a souvent des projets qui nous aident avec de l'élevage, l'agriculture, d'autres des formations pour faire du savon. Actuellement ce sont des formations d'abord sans financement. Mais concernant l'élevage, il y a des projets qui donnent des moutons moi-même j'ai eu deux moutons. Mais en réalité ils sont venus compliquer la situation. Parce que même pour faire un hangar il faut chercher 20 000frs pour construire et puis les mettre là-bas et la place aussi. Mais aux aliments ils nous ont donné du foin. Mais les animaux n'aiment pas trop ça. Le gros problème c'est l'espace. Même pour l'agriculture il faut louer. » E9*

Au cours des entretiens, les agents du CONASUR ont également confirmé la nature des différents appuis :

*« Il y en a beaucoup. Il y a en terme alimentaire, des vivres, des pates pour alimentation. Ensuite il y a les kits AME/articles ménagers essentiels, genre les marmites, les spatules. Ensuite il y a des abris. Ça peut être en nature ou en espèce, qu'on appelle cash transfert pour la construction de son abri. Mais c'est d'autres partenaires qui donnent du cash. » E15*

*« Hé. La nature est de plusieurs ordres. Il y a appui alimentaire pour ceux qui sont dans le besoin. Il y a abris, il y a ce qu'on appelle AME/les articles ménagers essentiels genre les marmites, seaux, plats donc voilà. Pour permettre à ceux qui sont venus, c'est par la et ça et*

*tout voilà ça les éléments essentiels, là pour lui permettre de de cuisiner, cuisiner. Que voilà, prendre l'eau par exemple dans des bidons. » E16*

Ces agents soutiennent également que lorsqu'il y a un déplacement massif de populations à Kaya, c'est une équipe pluridisciplinaire qui se met en place pour une prise en charge adéquate. Cette équipe est composée principalement des membres statutaires du CONASUR. De plus, ils se basent sur des normes définies au niveau international (les normes sphères) en ce qui concerne les interventions humanitaires.

*« Dès qu'il y a déplacement massif de population, il y a un dispositif qui se met en place, euh. Composé des travailleurs sociaux, des psychologues, des agents de santé et qui se mettent en place pour les accueillir ces populations déplacées. Leur donner les informations nécessaires et puis les rassurer que l'État soit là pour les accompagner, pour les soutenir, compatir à leur souffrance. Hé, on essaie d'assurer la ration d'urgence par jour. On donne de la nourriture chaude. Hey. Et même ceux qui sont accueillis par des familles d'accueil viennent prendre préparer. Parce que y en a qui peuvent avec des choses qui ne sont pas ça ou même ne rien amener. L'État prévoit des rations d'urgence pour toutes ces personnes-là. » E20*

Cette assistance du CONASUR et de ses partenaires a un impact positif sur les personnes déplacées internes. Dans ce sens, les PDI de Kaya tout comme les agents du CONASUR reconnaissent que l'assistance en vivres, non-vivres et l'accompagnement psychologique contribuent à renforcer la résilience des populations déplacées internes. Ainsi, ces impacts peuvent être constatés à deux niveaux : sur la vie de la PDI à Kaya et sur le processus d'intégration de la PDI.

En termes d'impacts sur la vie de la PDI à Kaya, les assistances du CONASUR et de ses partenaires ont permis aux PDI de garantir leur survie puis de continuer dans la mesure du possible à contribuer au développement socioéconomique du pays. En termes clairs, le fait d'avoir à manger à sa faim permet de prévenir certains problèmes sociaux comme la mendicité, la délinquance, la déscolarisation, etc, donc de vivre dignement. C'est ce que confirme **E8** :

*« Je peux dire que tout ce qu'on m'a donné ce sont des trucs que je voulais par rapport à ma situation. On ne m'a rien imposé. Donc j'en fais vraiment un bon usage. Ça a vraiment un impact positif sur moi et ma famille. Ça permet donc qu'on garde notre dignité, d'éviter la mendicité. Donc garder ma bonne personnalité. »*

L'appui permet également de soulager les femmes dans les travaux ménagers. En effet, les ménages ont bénéficié des articles ménagers essentiels, notamment les marmites, les seaux pour la cuisine et les travaux domestiques. Cet appui en non-vivres prend également en compte les besoins spécifiques de femmes (pagnes, sous-vêtements, foulards, etc).

Les interviewé.es **E2**, **E4** et **E13** ont reconnu l'importance du matériel et des vivres qu'ils/elles ont reçu et déclarent ceci :

*« Ça m'a beaucoup aidé. Avec les ustensiles de cuisine ça aident à préparer, enlever l'eau, se lavé les mains. Avec les nattes on utilise pour se coucher, dormir et autre. » **E2***

*« Ça m'a beaucoup aidé. Je n'avais rien de tout ce qu'ils m'ont donné, marmites, moustiquaires, etc. souvent jusqu'à présent ils nous appellent nous donner souvent du mil, du maïs ou ils viennent faire des sensibilisations. » **E4***

*« Ça m'aide vraiment. Parce qu'il fallait tout payer. Donc s'il y a quelqu'un qui vous donne ça aide. Par exemple si tu gagnes un sac de maïs ça peut tenir durant trois mois. Je remercie beaucoup l'action sociale. Ils viennent souvent vers nous. Ça soulage la douleur que tu avais semaines. Donc tu peux compléter avec pour toi et te débrouiller un peu. Ça m'aide beaucoup. » **E13***

Il faut noter que tous ces interviewé.es sont des chefs de ménages, dont leurs principales responsabilités entre autres sont d'assurer les provisions du ménage, la scolarisation des enfants, la santé des membres du ménage, etc. Le nombre de personnes qui sont à leur charge est compris entre 6 et 21 personnes. La taille du ménage est donc déterminant en termes de résilience. Dans ce sens, les agents du CONASUR ont également démontré les impacts positifs de leurs appuis. Les enquêté.es **E15**, **E19** et **E21** le soutiennent en ces termes :

*« Ça les soulage vraiment, généralement quand ils arrivent il y en a qui n'ont même pas eu le temps de prendre des chaussures. Ils n'ont rien. Donc avec l'appui du CONASUR, que ce soit d'urgence ou après ça les soulage vraiment. Ça permet vraiment aux PDI de recouvrer leur dignité, de s'intégrer à la vie normale. Parce qu'ils y ont des gens qui avec cet appui du CONASUR arrivent à reprendre une vie normale, en s'intéressant aux activités dans la ville. Ce qui va permettre aussi d'avoir quelque chose pour prendre en charge les membres de leur famille. Certaines PDI arrivent ici avec des troubles psychologiques, du stress, on les aide à pouvoir se stabiliser sur le plan psychologique. » **E15***

*« On peut dire qu'en termes de survie ça permet à beaucoup de personnes déplacées internes de la ville de Kaya ici que je connais de pouvoir, euh s'adapter même à la vie de Kaya. Voilà parce que bon il y a certains qui sont là. En tout cas, il y a plus de 2, 3, 4 ans même voilà. Mais bon, ces gens-là, quand tu les vois vivre, en tout cas si ce n'est pas qu'ils vont te dire qu'ils sont des personnes déplacées, internes (rires) on dirait qu'ils sont des autochtones quoi. Ouais voilà donc ça. En tout cas, on peut dire que ça a permis à beaucoup vraiment de s'intégrer et qu'en tout cas de pouvoir retrouver en tout cas leur vie bonne, d'autres même je peux dire qu'ils vivent mieux, même que là où ils étaient. Parce qu'avec les différents appuis des partenaires du CONASUR et de ses partenaires là on sait que réellement, beaucoup sont à l'aise ici. On peut dire que par moment même, on entend de la part de la Communauté hôte Voilà, nous nous sommes en train de prendre en charge de PDI pendant qu'eux même aussi, ils sont là. Ils sont des nécessiteux, des vulnérables et qu'ils n'ont pas l'appui que nous apportons aux personnes déplacées. » **E19***

*« Il y a impact positif. L'impact positif, il faut dire qu'il y a des enfants qui sont là. Ça les accompagne puisqu'il y a d'autres qui avaient abandonné l'école, parce que tout simplement à la maison, il y a rien à faire. Ils rejoignent les grandes villes. Et si la famille est assistée, ça permet à l'enfant de rester en famille, consommer la nourriture et puis continuer l'école si c'est un élève et continuez d'appuyer la famille. » **E21***

En plus des impacts de l'assistance humanitaire du CONASUR et de ses partenaires sur la vie de la PDI de manière générale, il semble important de préciser que cette assistance a impacté positivement le processus d'intégration de la PDI, Car en plus de permettre aux PDI de mener une vie digne, elle facilite leur intégration à Kaya. En effet, cet appui leur permet de commencer à entreprendre ou de développer des activités génératrices de revenus en vue de soutenir leur résilience. Selon l'enquête **E14**, un homme âgé de 46 ans avec 13 personnes à sa charge soutient que : *« ça nous fait beaucoup plaisir. Souvent on oublie même qu'on est PDI. Si cette structure n'existait pas on ne savait pas où aller. Sur notre site même on dépasse 200 personnes. »*

Selon les agents du CONASUR respectivement **E20** et **E16** :

*« Ça permet de préparer les gens et les soutenir. Hé, ça les prépare au relèvement. Pour ceux qui veulent rester. Ça diminue leur stress et les troubles psychologiques. Il y a des aspects, s'ils ne sont pas remplis, ça peut troubler la quiétude. Chez des personnes responsables de*

*famille, des femmes. Ça a un impact positif sur les bénéficiaires. Ça permet de les rendre un peu résilients, de les soutenir au relèvement pour ceux qui veulent rester. Et au cas où ils arriveraient à repartir il y a un acquis qui est là. Ça diminue aussi leur stress, leurs troubles psychologiques. Parce qu'il y a des aspects quand ils ne sont pas remplis, ça trouble la quiétude et amener des troubles psychologiques. C'est des personnes responsables, notamment responsable de famille, chef de ménage. Des femmes qui sont là et qui dorment chez des gens, ils peuvent ne pas se sentir en sécurité. Dès qu'il y a un appui tendant à cacher l'intimité de quelqu'un à travers une tente ou avec des matériaux définitifs, ça stabilise quoi. Donc l'impact est positif. » E20*

*« Comme je l'ai dit, hein. Je pense que Hé. Arrivé par le fait de se sentir à l'aise, voilà à l'aise. Voilà, il y a des gens qui à tout moment sont avec eux, qui les écoutent. Voilà qui aussi prennent leurs problèmes comme les leurs. Et je ne sais pas comment ils le disent avec leur problème, les difficultés aussi y a des gens aussi qui prennent ça comme leur difficulté, voilà qui sont prêts à les écouter, à les conseiller. Je Pense que bon et au-delà quelqu'un qui est venu, qui ne connaît personne. Et nous, nous partons vers ces gens-là. Voilà, nous les écoutons et voilà, je pense que ça leur permet aussi de vraiment de se ressaisir. » E16*

## 8. Quand l'esprit de la solidarité mécanique persiste

Selon Emile Durkheim dans sa thèse de la division du travail social (1960), il y a deux types de solidarité : la solidarité mécanique et la solidarité organique, fondées respectivement sur l'égalité et la différence (Zoll, 1998). On parle de solidarité mécanique lorsque les individus sont liés par leurs similitudes, par exemple les mêmes croyances et les mêmes valeurs<sup>30</sup>. Mais lorsque la solidarité se fonde sur les différences entre les individus et leur complémentarité, on parle de solidarité organique<sup>31</sup>.

La solidarité peut donc être définie comme une responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes (Zoll, 1998).

A travers les données collectées sur les personnes déplacées internes de Kaya, il ressort que la solidarité qui existent entre ces populations repose sur l'égalité, donc une solidarité

---

<sup>30</sup> [Définition : Solidarité mécanique/organique | SchoolMouv](#)

<sup>31</sup> Ibid

mécanique. En effet, les facteurs qui ont contribué au déplacement de ces populations vers Kaya sont les mêmes : des attaques terroristes. Ces populations traversent la même situation sociale. De ce fait, afin de pouvoir s'intégrer socialement, elles ont besoin de ce minimum de sens de communauté. L'esprit de communauté permet de soutenir leur résilience, car l'absence de cet esprit signifierait une désolidarisation, donc une crise de solidarité. Les interviewés l'ont démontré dans plusieurs situations différentes.

Les enquêtés **E3** et **E8** sont des hommes originaires de la commune de Dablo. Dans leur quête pour avoir des revenus afin de subvenir aux besoins de leurs familles, respectivement 4 et 6 personnes à leur charge, ils collaborent avec des personnes déplacées internes comme eux en tant qu'ouvriers dans la maçonnerie, mais ils ont probablement plus de compétence et connaissent plus la localité.

*« Celui avec qui je travaille est un PDI aussi. Mais lui il a plus de connaissance que moi. »*

**E3**

*« Je fais souvent des petits travaux, notamment la maçonnerie. Je le fais avec une PDI comme moi. S'il gagne du travail il m'appelle »* **E8**

Pour **E1** et **E2**, les échanges avec les autres personnes déplacées internes permettent de développer des stratégies de résilience.

*« Par exemple, nous de Dablo là, on a une rencontre chaque mois à l'école avec les vieux les vieillards et puis les autorités de la localité. Par exemple il y a 3 jours de cela il y avait le premier responsable du village, le président de la délégation spéciale, le premier adjoint. Ils ont convoqué une réunion pour qu'on puisse se retrouver et échanger des idées. Donc chaque un mois on se rencontre làba, échangé des idées. Ça s'est passé y a 3 jours de cela. C'était un samedi soir et puis de voir comment quoi faire de notre situation. »* **E1**

*« Oui j'ai une vieille camarade avec qui j'échange beaucoup. On se donne des idées pour trouver des solutions. Elle est aussi PDI. »* **E2**

Contrairement aux exemples évoqués ci-dessus, **E6**, **E11** et **E13** témoignent que l'esprit de solidarité entre personnes déplacées internes se manifestent à travers le don, qui est une forme d'échange permettant de renforcer des liens sociaux.

*« [...] C'est mon papa qui a pu avoir un terrain et il m'a donné une partie j'ai construit. [...] c'est bon. Mais si tu gagnes un sac de 50kg ça ne peut pas atteindre un mois. Mais toi tu as eu*

*un sac et ton voisin qui n'a rien eu. Forcément tu vas enlever lui donner ou bien ses enfants vont venir manger avec tes enfants. Tu ne peux pas les chasser. » E6*

*« Je paie 10 000frs par mois. Mon mari à d'autres femmes. Ce sont leurs enfants qui m'aident à payer la maison et le manger. » E11*

*« Hehh j'ai mon frère qui avait construit une maison ici. Il est en côte d'Ivoire actuellement. C'est làba je suis. Sinon pour une PDI, si tu gagnes tente même c'est bon. Tu ne vas pas payer de location. » E13*

## 9. Cohésion sociale

Sen (2010) et Nussbaum (2012), à travers l'approche par les capacités, accordent une place importante aux valeurs collectives (Laigle, Depigny et Bess, 2015). Dans ce sens, Nussbaum, parlant des capacités essentielles qui jouent un rôle prépondérant dans le rapport des sociétés à l'environnement, soutient que « l'affiliation » consiste à être attentif aux autres êtres (et espèces), à être suffisamment ouvert pour imaginer la situation d'autrui et à avoir les bases sociales pour le respect de soi et la non-humiliation, et ainsi avoir les moyens de vivre en se souciant des autres (humains et non humains) (Laigle, Depigny et Bess, 2015). Cette affirmation concerne également les rapports entre les humains. Ainsi dans une société où on prône la cohésion sociale, l'égoïsme individualiste, les conflits sociaux sont considérés comme des situations anormales et négatives (Ibid). C'est une société où on favorise le vivre ensemble en dépit des différences, où il n'y a pas d'exclusion, où les valeurs partagées sont entre autres la tolérance, le respect, l'acceptation de l'autre, etc.

Pour ce faire, vu le contexte socioéconomique de Kaya, dans leurs interventions le CONASUR et ses partenaires prônent la cohésion sociale afin de permettre aux personnes déplacées internes de se reconstruire et de vivre paisiblement et dignement. C'est pourquoi les agents **E19** et **E20** dans leurs propos déclarent ceci :

*« Et la délégation spéciale était obligé de prendre attache avec notre directeur provincial d'ici pour dire comment on peut encore sensibiliser les personnes déplacées internes à ce qu'il y ait encore plus de cohésion sociale, parce que bon, ce n'est pas intéressant que des gens reçoivent des personne qui n'avaient pratiquement rien et qui, à un certain moment il n'y a pas d'entente et quand on regarde la source des problèmes, on s'est dit en tout cas de prime*

*abord que c'est les personnes déplacées internes qui en sont responsables. Voilà on était obligé d'aller sur le terrain effectivement organisé donc des séances de sensibilisation à leur endroit. » E19*

*« Avec l'évolution quand il y a une aide, il y a un pourcentage qui est affecté aux personnes déplacées internes et aux populations hôtes. Il y en a qui avaient leur parent ici, ils sont descendus chez eux. Ils ont utilisé les ressources qu'eux même ils avaient. D'autres ont donné des lopins de terre gratuitement pour cultiver. Donc les hôtes aussi sont dans le besoin. Donc pour éviter les plaintes, sur 100, les PDI peuvent prendre 70 ou 80 pourcents et les hôtes 30 ou 20 pourcents. » E20*

Les personnes déplacées internes interviewées, conscientes de leur statut, travaillent au maximum à avoir des bons rapports avec les communautés hôtes, car certaines situations anormales pourraient compromettre leur existence à Kaya :

*« Depuis mon arrivée jusqu'à présent je n'ai pas de problème ni avec PDI ni hôte. Donc chacun de son côté fait très attention parce que les hôtes savent que nous sommes des déplacées et nous aussi nous en sommes conscientes. En tout cas vraiment on ne se plaint pas. « Si tu arrives même souvent tu ne peux pas savoir qui est hôtes ou PDI. la cohabitation est vraiment bonne. » E13*

*« Les hôtes ici sont tolérants, aimables envers nous les PDI. » E7*

Les enquêtés **E4** et **E11** pour leur part témoignent qu'au regard de la cohésion qui existe entre elles les personnes déplacées internes et les hôtes, ils/elles prennent part à certains événements sociaux organisés par les communautés hôtes.

*« Je prends part aux mariages et aux baptêmes des communautés hôtes. » E4*

*« Je me sens à l'aise mais je veux rentrer chez moi. Souvent les PDI ou hôtes nous invitent à des cérémonies et on participe. » E11*

Selon d'autres PDI comme **E3**, **E7**, **E11** et **E14**, cette cohésion se manifeste à travers des actes de générosité.

*« Quand nous sommes arrivés les hôtes ont cotisé des vivres et ils nous ont donné. » E3*

« J'ai eu une maison en banco dans laquelle je dors. Je ne paie pas de loyer. Mon mari a pu l'avoir grâce à la relation de parenté à plaisanterie qui existe entre nous les peulh et les yadcés. » **E7**

« La cohabitation se passe bien avec les hôtes. C'est vrai moi je n'ai pas eu des tentes pour construire, mais ceux qui en ont eu les hôtes leur ont donné un espace pour construire. » **E11**

« Je n'ai pas un jardin maraicher. Mais il y a eu des PDI qui ont eu gratuitement des terrains pour faire du maraichage. Vous savez il y a des hôtes qui ont pris leur maison donner à des PDI. On a été bien accueil quand même. Quand moi je suis arrivé même il y a hôte qui a nous a donné un sac de maïs gratuitement. Les hôtes ont vraiment beaucoup fait pour nous les PDI. » **E14**

Ces actes prouvent que la situation des PDI à Kaya est une situation préoccupante pour les communautés hôtes. Ainsi, en plus de l'esprit de solidarité qui existe entre les personnes déplacées internes, je soutiens que cet esprit existe également entre ces populations et les communautés hôtes de Kaya. Ce qui contribue sans doute à renforcer leur capacité d'adaptation.

## II. Discussion des résultats

Au regard des différentes analyses réalisées des résultats issus de ma recherche terrain, je vais à présent tenter de les discuter en trouvant une réponse à ma question de recherche qui est « comment les personnes déplacées internes à Kaya/Burkina Faso, dans un contexte de précarité socioéconomique, arrivent-elles à être résilientes ? »

Pour ce faire, neuf principaux résultats ont été dégagés de ces analyses, qui sont :

- le choix du lieu de refuge et accès à un abri ;
- la mise en place des comités sur les sites ;
- les transferts monétaires ;
- le travail domestique : une garantie financière ;
- la reconversion professionnelle ;
- l'accès aux services sociaux de base : éducation, eau, soins sanitaires ;
- la satisfaction des besoins en situation d'urgence : l'assistance alimentaire, non alimentaire et l'accompagnement psychologique ;
- quand l'esprit de la solidarité mécanique persiste et
- la cohésion sociale.

A travers les analyses de ces résultats, il ressort que les personnes déplacées internes à Kaya ne sont pas passives dans leur nouveau milieu de vie, c'est-à-dire attendant chaque fois de l'aide humanitaire et des appuis de bonnes volontés. Elles sont présentes dans plusieurs secteurs d'activités, malgré leur inhabitude de mener certaines activités ou le manque de compétence, et ce afin de pouvoir avoir un revenu qui puisse leur permettre de prendre en charge leur famille et de mener une vie digne.

La majeure partie des occupations actuelles des personnes déplacées internes sont le petit commerce, la maçonnerie, la menuiserie, le ramassage de matériaux de construction, le travail à domicile qui constituent des sources de revenus. De plus, comme stratégie de survie, ces populations comptent sur les transferts monétaires de leurs enfants qui sont sur les sites d'orpaillage ou en Côte-d'Ivoire. Ce sont à travers ces principales sources de revenus que ces populations déplacées arrivent à prendre en location une maison et continuent à assurer les dépenses du ménage, surtout que la vie en ville est plus coûteuse qu'à la campagne :

*« ici c'est compliqué. Si tu n'as pas enlevé l'argent tu ne peux rien avoir. Il faut tout payer. A Foubé par exemple on ne vend pas du bois. Tu sors chercher ça en brousse. L'eau aussi il faut payer ici. » EII*

On réalise ainsi, à travers leurs stratégies de survie, que ces personnes déplacées internes ne perçoivent pas le statut de PDI comme une fatalité. Elles continuent de se battre pour renforcer leur résilience. C'est pourquoi elles accordent une place importante à l'esprit de solidarité entre elles et à une cohabitation paisible entre elles et les communautés hôtes.

Je peux donc affirmer que le dynamisme de ces populations constitue une force pour le CONASUR et ses partenaires dans leur processus d'accompagnement, car elles savent mobiliser leur savoir-faire et leur force physique. En effet, dans leurs interventions le CONASUR et ses partenaires visent à les rendre acteurs pour une participation sociale et économique au sein de leur société. Dans ce sens, Sen (1993) à travers l'approche par les capacités, soutient que les politiques sociales doivent permettre aux bénéficiaires de renforcer leurs capacités. L'auteur ajoute également que quel que soit la situation que traverse une personne, elle ne peut pas manquer du minimum vital, qu'il appelle le droit inconditionnel.

Le CONASUR face à cette situation de déplacement massif de populations, spécifiquement à Kaya où j'ai réalisé ma recherche, apporte un appui incontestable aux PDI, et ce dès leur

arrivée, à travers des stratégies visant à leur permettre non seulement de survivre, mais surtout de pouvoir continuer à apporter leur participation sociale et économique pour le développement du pays. Ainsi, lorsque ces populations arrivent à Kaya suite à une attaque ou une menace, d'abord une équipe pluridisciplinaire les accueille. Ensuite, chaque PDI est libre de choisir son abri. Le CONASUR n'impose pas une destination à une PDI. Ce libre choix, comme il est ressorti plus haut, est très important pour Sen (1993) lorsqu'on vise à renforcer les capacités des individus. Les interviews témoignent qu'il est aussi important pour les PDI.

Dans son processus d'accompagnement aux PDI de Kaya pour qu'elles soient plus résilientes dans ce nouveau milieu, le CONASUR travaille à ce que le minimum vital ne manque pas. Pour ce faire, il met à leur disposition des abris d'urgence, des abris semi-durables, des vivres, des fournitures autres que les vivres, comme les articles ménagers essentiels, les kits de dignité et un accompagnement psychologique. Mais compte tenu de l'augmentation rapide du nombre de PDI, le CONASUR peine à satisfaire régulièrement les besoins de toutes les PDI. Pour ce faire, en accord avec l'un de ses partenaires le PAM, une stratégie d'intervention a été mise en place en vue d'atteindre toutes les personnes déplacées internes. En effet, en termes d'appui le PAM accompagne les PDI en espèce : Les ménages bénéficiaires reçoivent chaque fin du mois un transfert monétaire appelé cash transfert. Ainsi, en accord avec le PAM, les PDI qui bénéficient de ce cash transfert ne peuvent plus bénéficier encore des vivres du CONASUR. Puisqu'avec le cash transfert, les ménages peuvent acquérir des vivres.

De plus, comme ce déplacement concerne l'ensemble des membres du ménage, le CONASUR en collaboration avec ses partenaires ont renforcé les services sociaux de base, vu l'augmentation continue et rapide des personnes déplacées internes, notamment les infrastructures éducatives, les points d'eau et les centres de santé. Il y a aussi la mise en place des comités sur les sites, qui est une stratégie qui permet aux PDI de ne pas se sentir abandonnées, d'être écoutées et de mener des interventions qui ne créent pas plus de tensions entre les personnes déplacées internes et les communautés hôtes. De plus, pour un vivre ensemble paisible et durable, le CONASUR renforce régulièrement les compétences des PDI à travers des activités de sensibilisation.

Cependant, face au nombre croissant rapide de ces PDI, le CONASUR doit accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de relèvement afin qu'après deux ans, des PDI ne continuent pas de bénéficier d'une aide alimentaire. Puisqu'au regard de l'insuffisance de ressources disponibles, il est difficile de continuer à apporter une aide humanitaire à toutes les PDI qui

sont à Kaya depuis le début de la crise. De plus, le manque de qualification professionnelle fait que de nombreuses PDI se retrouvent plus dans des secteurs d'activités où le risque de ne pas trouver une occupation est très élevé.

### III. Limites et biais de la recherche

La principale limite de cette recherche est inhérente à la méthode qualitative elle-même en tenant compte de l'ordre de grandeur du présent travail. Pour rappel, dans la commune d'accueil des PDI où j'ai mené ma recherche, à Kaya il y a 22 sites d'accueil temporaire. Mais ma recherche n'a concerné que 5 sites. Ce qui voudrait dire que le nombre est trop bas pour permettre à ce que les conclusions soient généralisables. Cependant, en recherche qualitative on ne recherche pas de mesure numérique, on cherche à respecter le principe de saturation de données que j'ai défini plus haut. En effet, on recherche des données riches et détaillées, et ce à travers des échantillons de petite taille.

Concernant les biais, trois principaux ont été relevés dans le cadre du processus de collecte de données dans cette recherche.

Le premier biais est lié à ma posture de chercheuse en tant que stagiaire au SP/CONASUR. Comme l'affirment Ritchie et al. (2013), il n'est pas possible de vouloir analyser par pure induction ou déduction. La méthode d'analyse choisie dans le présent travail est une approche inductive. C'est-à-dire que les données collectées du terrain ont été, à l'étape de l'analyse des résultats, confrontées à ce qui est ressorti de la littérature en rapport avec mes objectifs. En outre, le fait que j'ai fait mon stage au SP/CONASUR m'a permis d'acquérir certaines connaissances sur le sujet de recherche avant de l'étudier. Il est quand même fort possible que ce vécu ait d'une manière ou d'une autre influencé mon objectivité dans l'analyse du sujet.

Le deuxième biais concerne l'échantillonnage. En effet, la sélection des sites et des participants.es a été faite sur la base d'un certain nombre de critères. Mais l'identification des participants.es PDI a été faite par les présidents des comités des sites. Il se pourrait que certaines personnes aient été identifiées sur la base des affinités en excluant d'autres. Concernant les agents du CONASUR, les participants sont les gestionnaires des sites choisis, soit un groupe limité.

Le troisième biais possible est la présence d'une troisième personne au moment de l'entretien. Dans ce cas, Bounaira (2009) affirme que « *ce dispositif est particulier du fait de la présence de trois personnes au lieu de deux habituellement, et aussi du fait du passage par la traduction et du côtoiement des langues* ». En effet, ne parlant pas la langue, j'ai bénéficié de l'appui de certaines PDI pour interpréter. Pourtant, l'entretien devait se dérouler entre moi la chercheuse et l'enquêtée PDI. La présence de l'interprète en tant que tierce personne a certainement influencé les réponses de l'enquêtée. De plus, n'étant pas professionnel, le traducteur a juste utilisé ses compétences polyglottes pour pouvoir traduire. Ainsi, le choix des mots, la teneur des propos dépendent de lui en tant que personne subjectivement impliquée dans sa traduction et dans sa formulation (ibid).

Consciente de tous ces biais, j'ai travaillé à objectiver ma position, afin qu'il n'y ait pas un impact négatif sur la qualité des données.

## Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de retenir que les différentes analyses ont permis de comprendre que la gestion du problème de déplacement interne des populations est complexe : elle nécessite non seulement des moyens financiers, techniques et humains, mais aussi et surtout une réelle volonté et un leadership politique. De plus, la prise en charge de personnes déplacées internes est holistique : l'intervention concerne tous les domaines de vie des personnes déplacées interne qui sont généralement des populations rurales de pays sahéliens à faible revenu.

Tenant compte de ces éléments, il s'avère important de rappeler ma question de recherche qui a guidé ce travail : **Comment les personnes déplacées internes à Kaya/Burkina Faso, dans un contexte de précarité socioéconomique, arrivent-elles à être résilientes ?**

L'objectif du présent travail était de connaître les stratégies mises en place par le CONASUR pour que les PDI soient résilientes dans leur milieu d'accueil et recueillir leurs perceptions en tant que personnes déplacées internes.

Ainsi, au Burkina Faso, malgré le manque de moyens suffisants pour prendre en charge sans faille toutes les personnes déplacées internes, les analyses ci-dessus ont démontré que le pays fournit des efforts incontestables : le CONASUR en remplissant son rôle régalien apporte une assistance psychologique, en vivres, en non-vivres, et en abri aux PDI.

A Kaya, en plus de ces appuis, le CONASUR développe des stratégies opérationnelles qui contribuent à soutenir sans aucun doute la résilience des PDI. Par exemple, il y a la mise en place des comités sur les sites, composés de PDI et de communautés hôtes. A travers l'analyse des résultats, il est ressorti que les différents types d'appuis apportés aux PDI par le CONASUR concourent non seulement à renforcer leurs capacités, mais ils prônent également les valeurs d'un vivre ensemble paisible et durable. Bien que la prise en charge des PDI soit une prise en charge holistique, contrairement à ce qu'il offrait généralement aux personnes vulnérables.

Mais, vu l'augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes au niveau national, le pays fait face à de nombreux défis : satisfaire les besoins fondamentaux (logement, vivres, soins sanitaires, etc) de l'ensemble des PDI vulnérables et apporter un appui qui prend en compte les besoins spécifiques de chaque PDI afin de permettre de renforcer leur résilience de manière durable dans leur localité d'accueil et même après leur retour dans leur village d'origine ou pour une éventuelle réinstallation. De plus, l'ampleur des déplacements internes crée de multiples vulnérabilités, trouble la quiétude des populations et engendre d'autres problèmes sociaux qui détériorent le climat du vivre ensemble (la haine).

A la lumière des entretiens réalisés, les PDI dans leur localité d'accueil reconnaissent non seulement l'impact positif de l'assistance du CONASUR, mais soutiennent qu'il est un acteur incontournable dans le processus de gestion du phénomène de déplacement interne de populations au Burkina Faso. elles ont besoin de s'assurer que leur droit vital est respecté : la nourriture et le logement, qui constituent leurs principales préoccupations immédiates. Elles veulent aussi s'assurer qu'elles ne sont pas abandonnées par leurs dirigeants. Les analyses des résultats de cette étude ont révélé que la satisfaction de ces besoins par le CONASUR leur ont permis de s'engager dans plusieurs secteurs d'activité afin de faciliter leur intégration socioéconomique et soutenir leur résilience de manière durable. De plus, les analyses ont révélé que conscientes de leur statut, les PDI à Kaya cultivent les valeurs du sens de communauté, et ce malgré leurs différences. Ce qui permet d'éviter sans doute des relations conflictuelles.

Pour d'autres études sur le sujet, considérant les enjeux de l'urbanisation rapide des villes africaines, il serait important d'analyser les intentions de retour de ces personnes déplacées internes en rapport avec les types d'assistance apportés par le CONASUR et ses partenaires.

## Bibliographie

American Institutes for Research. (2017). Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF. Washington, DC: Auteur.

Antil, A. (2019). Sahel : soubassements d'un désastre. *Politique étrangère*, 89-98.

Belko O. DIALLO (2022). Crise sécuritaire, mobilité force et stratégie de survie et de résilience des femmes déplacées internes de la commune de KAYA/BURKINA FASO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou/ Burkina Faso.

Bilak, A. (2016). « L'Afrique face à ses déplacés internes », Institut français des relations internationales, pp. 39-51.

Bonvin, J.-M., Farvaque, N. (2008). Amartya Sen. Une politique de la liberté, Paris : Michalon.

Bounaira, W. (2009). L'entretien en présence d'un interprète. *Le Journal des psychologues*, 271, pp. 48-50.

Brand, F. S., & Jax, K. (2007). Focusing the Meaning(s) of Resilience: Resilience as a Descriptive Concept and a Boundary Object. *Ecology and Society*, 12(1).

Breye, C. (2007). Les déterminants des intentions de retour des personnes déplacées internes à l'Est du Tchad, Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Université de Yaoundé II (SOA) - DESS en Démographie

BROT, J. (2017). Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement. Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, 32.

Cernea M.M. (1998). La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique. In : Lassailly-Jacob V. (ed.). Communautés déracinées dans les pays du Sud. *Autrepart*, (5), pp. 11-28.

Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGVS / CGRA) - Cedoca (2019). COI Focus Burkina Faso. Situation sécuritaire.

Courade, G. et Charles-Édouard de Suremain (2001), « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », in Winter G. (coord.), Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteurs, Paris : Karthala, pp. 119-134.

Cournil, C. (2009). L'émergence d'un droit pour les personnes déplacées internes. *Revue québécoise de droit international*, 22(1), pp. 1-25.

Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère, *Genèses* 58, pp. 98-112.

Dembele, A., Yameogo, S. S., Florence de Longueville, Pierre Ozer (2020). Changement climatique, dégradation environnementale et terrorisme au Burkina Faso. Quand la COVID 19 vient complexifier la situation des personnes déplacées internes (PDI), Département des Sciences et Gestion de l'Environnement, ULiège, Belgique.

Dembele, I. & Adama, K. (2021). Conditions de vie et intention de retours des personnes déplacées internes au mali cas du camp de Faladie dans le district de Bamako. *Revue droit et société*.

Dialma, E. (2002). « Personnes déplacées » et « réfugiés internes » : misère extrême et vide juridique, *Le Seuil*, 2-3(38-39), pp. 131-144.

Gondard-Delcroix, C. et Rousseau, S. (2004). « Vulnérabilité et Stratégies durables de gestion des risques : Une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar », *Développement durable et territoires*, 3.

Gough, I. (2015). Climate change and sustainable welfare: the centrality of human needs. *Cambridge Journal of Economics*, 39(5), 1191-1214

Jules BAGALWA MAPATANO et al. (2020). Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC: approche configurationnelle appliquée. *Cahiers du CERPRU*, 28(27).

Kpadonou, N. (2019). Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest (Doctoral dissertation, UCL-Université Catholique de Louvain).

Laigle, L., Depigny, B. et Besse, G. (2015). Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale : études de quelques initiatives de transition en France, premiers enseignements.

Mahieu, F. R. (2012). La résilience, une éthique de la souffrance. De la précaution à la protection.

Ouedraogo, A. (2022-2023). Insécurité alimentaire et résilience au Burkina Faso : une analyse comparée des ménages des personnes déplacées internes (PDI) des centres d'accueil et des ménages locaux dans la commune de Kaya, ULiège - Faculté des Sciences - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement.

Ouhonyioué, K. L. (2019). "Réactions populaires aux attaques terroristes de janvier. Ouagadougou." *Mande Studies*, 21, pp. 55-69.

Picard-Tortorici, N. (1999). Démographie et économie de la famille dans les pays en développement. *Économie publique/Public economics*, (03-04).

Reghezza-Zitt, M. et Jon, I. (2018). "Gestion des risques et des crises, entre gouvernance de la sécurité et gouvernance territoriale. Ce que la résilience change (ou pas) en Iles de France », *l'espace politique*, 36(3).

- Ritchie et al. (Eds.). (2013). *Qualitative research practice: A guide for social science students and researchers*. sage.
- Ritchie, J., Lewis, J., Nicholls, C. M., & Ormston, R. (Eds.). (2013). *Qualitative research practice: A guide for social science students and researchers*. sage.
- Rousseau, S. (2007). Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar. *Mondes en développement*, 140, pp. 25-44.
- Sangaré, O., Mundler, P. & Ouedraogo, L. S. (2016). Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso. *Revue Gouvernance*, 13(2), pp. 53–73.
- Sangaré, O., Mundler, P. & Ouedraogo, L. S. (2016). Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 13(2), pp. 53–73.
- Sen, A. (1993) 'Capability and well-being', in M. Nussbaum and A. Sen (Eds.), *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford.
- Simard, M. (2006). « Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes : un phénomène géographique aux effets multiples. », *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141), pp. 433–440.
- Soma, A. (2021). Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise, GARI. *Recherches et débats sur les villes africaines*, 1(1).
- Teglborg, A., Fuller, A., Halford, S., Lyle, K. & Taylor, R. (2018). Une aventure intrapreneuriale au service des sans-abri. *Entreprendre & Innover*, 39 (4), pp. 31-44.
- Teglborg, A., Fuller, A., Halford, S., Lyle, K. & Taylor, R. (2018). Une aventure intrapreneuriale au service des sans-abri. *Entreprendre & Innover*, 39, 31-44.
- Wood, W. B. (1994), « Forced Migration: Local Conflicts and International Dilemmas», Taylor & Francis, Ltd. on behalf of the Association of American Geographers, 84(4), pp. 607-634.
- Zoll, R. (1998). Le défi de la solidarité organique : avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ? *Sociologie et sociétés*, 30(2), pp. 1–10.
- Zongo, M. (2003). La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. *Politique africaine*, 90, pp. 113-126.

## Arrêtés, Décret et autres documents

Arrêté N°2015.../MASSN/CAB/portant organisation des déplacements du secretariat permanent du CONASUR

Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

Décret n°2014-178/PRES/PM/MASSN/MATS/MEF du 19 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du SP/CONASUR

Décret 2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attributions et fonctionnement du CONASUR

LOI N°001-2021/AN portant protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Convention de l'union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (convention de Kampala), adoptée le 22 octobre (2009).

Le Pacte sur les Grands Lacs et les droits des personnes déplacées. Guide pour la société civile, septembre 2008.

Société américaine de droit international et Brookings Institution (2008). Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays Notes explicatives Par Walter Kälin

## Liens utiles

<https://www.urd.org/fr/thematique/acces-aux-services-de-base-sante-education/>  
<https://www.urd.org/fr/thematique/acces-aux-services-de-base-sante-education/>

[http://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&tl=fr&prev=\\_t&u=http://www.copyright.com/](http://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&tl=fr&prev=_t&u=http://www.copyright.com/)

<https://journals.openedition.org/insaniyat/11376>


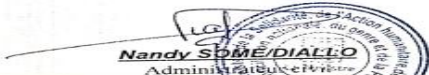
<https://journals.openedition.org/rsa/734>

<https://www.youtube.com/live/54yB0TqZh3U?feature=share>

[https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiA2Peuy\\_z-AhXQhv0HHYByDsYQFnoECA4QAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.cns.bf%2FIMG%2Fpdf%2FRGPH\\_2006.pdf&usg=AOvVaw0Ft8KsRQmQZDpWHyqyYY6Q](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiA2Peuy_z-AhXQhv0HHYByDsYQFnoECA4QAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.cns.bf%2FIMG%2Fpdf%2FRGPH_2006.pdf&usg=AOvVaw0Ft8KsRQmQZDpWHyqyYY6Q)

## Annexes

### Autorisation de Madame la Ministre

<p>MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA RECONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE</p> <p>CABINET</p> <p>N°2023...MSAHRNGF/CAB/CONASUR/SP/DEP</p>		<p>BURKINA FASO UNITE PROGRES JUSTICE</p>
<p>13 FEV. 2023</p>		
<p><b>La Ministre</b> <i>Présidente du Conseil National de Secours d'urgence et de Réhabilitation (CONASUR)</i></p> <p><b>A</b></p> <p><b>Madame OUALI/LOMPO Bahanla,</b> étudiante à l'Université de Genève Tel : 70050890</p>		
<p><b>Objet :</b> demande d'autorisation de collecte de données auprès des PDI de la commune de Kaya</p> <p>Par votre correspondance datée du 25 janvier 2023, vous sollicitiez mon autorisation pour la réalisation d'une collecte de données auprès des personnes déplacées internes (PDI) de la commune de Kaya dans la période du 06 au 20 février 2023 et ce, dans le cadre de la rédaction de votre mémoire de fin d'étude de Master 2 socio-économique dont le thème est : « le CONASUR face aux défis liés à la résilience des personnes déplacées internes au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique ».</p> <p>Je vous encourage et vous félicite pour l'intérêt que vous portez à mon département au regard du choix de la thématique. J'ose croire que les résultats auxquels vous parviendrez, serviront utilement à améliorer non seulement les stratégies d'intervention du département mais aussi les conditions de vies des populations vulnérables.</p> <p>Par la présente, je marque <b>mon accord pour la réalisation de ladite collecte</b> et vous invite à n'utiliser les données collectées que pour des raisons purement académiques.</p> <p>Aussi, voudriez-vous bien prendre attache avec la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire du Centre-Nord pour les modalités de la conduite de l'étude.</p> <p><b>Ampliation :</b> - DR/CN</p>		
		

# 1- Protocole d'éthique

**Thème de la recherche** : Le CONASUR (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation) face aux défis liés à la résilience des Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique : cas des PDI de Kaya.

**Responsable de l'étude** : Bahanla Ouali, étudiante master en socioéconomie, Université de Genève

## I. Document d'information sur l'étude

Madame, Monsieur,

### 1) Invitation aux participants à l'étude

Vous avez été contacté.e en tant que PDI résidant à Kaya, province du Sanmatenga, région du centre-nord du Burkina Faso pour participer volontairement à cette recherche, car vous y avez passé au moins 2 ans et vous êtes âgé.e d'au moins 18 ans.

### 2) But et objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de comprendre comment les PDI au Burkina Faso, dans un contexte de précarité socioéconomique, arrivent à faire face aux difficultés et aux risques. Puisque des études ont démontré que le déplacement interne des personnes concerne généralement les populations rurales pauvres qui n'ont pas les moyens pour traverser les frontières, mais fuient leur résidence habituelle, laissant derrière elles tous biens matériels.

De manière spécifique, il s'agira de connaître les stratégies mises en place par le CONASUR pour que les PDI soient résilientes dans leur milieu d'accueil et recueillir leurs perceptions en tant que PDI dans leur propre pays.

### 3) Informations générales sur la recherche

Cette recherche est menée dans le cadre de la validation de mon diplôme de master en Socioéconomie à l'Université de Genève.

Les participants.tes à cette recherche seront les PDI résidant à Kaya/Centre-Nord du Burkina Faso et les agents du CONASUR. Ils seront au total 15 participants âgés d'au moins 18 ans, dont 8 femmes et 7 hommes, vivant en couple ou pas mais ayant des enfants, avec une durée d'au moins de deux ans en tant que PDI ou agent du CONASUR qui y a servi environs au moins 3 ans. Je passerai par le CONASUR pour pouvoir avoir l'autorisation de réaliser ces entretiens.

La méthode utilisée pour la collecte de données est l'entretien individuel semi-directif qui me permettra d'atteindre les objectifs escomptés.

#### **4) Déroulement de l'entretien**

L'entretien se déroulera auprès de PDI de Kaya et des agents du CONASUR. L'anonymat de chaque participant.e sera garanti conformément aux points 5 et 8 du présent document. Je serais chargée de vous poser des questions en lien avec des thématiques auxquelles vous apporteriez des réponses. C'est une discussion, il n'y a pas de juste ou de faux. L'entretien durera environ une heure. Pour une question de justesse de la retranscription des informations, l'interview sera enregistrée de manière audio avec l'accord de chaque participant.e.

#### **5) Respect des droits fondamentaux du/de la participant.e**

Cette recherche est réalisée conformément à la loi N°001-2021/AN portant protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel au Burkina Faso et dans le respect des principes reconnus au plan international.

#### **6) Risques et responsabilité du chercheur-se**

Je m'engage comme étant responsable de cette étude, des données récoltées et des textes rédigés. Je m'engage également à respecter le code éthique et veillera à ce que son application soit effective pendant toute la durée de l'enquête.

Au vu de toutes les précautions indiquées dans le présent document, vous ne risquez rien en participant à cette recherche notamment en ce qui concerne vos informations personnelles.

#### **7) Caractère volontaire de la participation**

Votre participation est absolument volontaire et vous êtes libre de refuser d'y prendre part à tout moment sans conséquence ni explication. Vous êtes libre de refuser même après l'entretien.

#### **8) Respect de la sphère privée et Utilisation des données**

Les données collectées seront anonymisées par plusieurs procédés :

1. Le nom du participant.e n'apparaîtra pas dans mon rapport, puisque ce qui m'intéresse dans le cadre de cette recherche ce sont les informations des participant.e.s et non leurs identités,
2. L'identité des participant.e.s sera codée avec des pseudonymes,
3. Les données récoltées seront utilisées dans le cadre de mon rapport de stage,
4. Une copie du rapport sera mise à la disposition du CONASUR.

#### **9) Restitution des résultats**

Les résultats issus de cette recherche vous seront restitués si vous le souhaitez.

#### **10) Stockage des données**

Les données de cette recherche seront stockées dans des supports informatiques personnels tout en garantissant les normes de la sphère privée.

Vous pouvez également me contacter pour toutes informations complémentaires ou pour des questions d'éclaircissement aux adresses suivantes :

- [lbahanla@yahoo.fr](mailto:lbahanla@yahoo.fr) ou [Bahanla.Ouali@etu.unige.ch](mailto:Bahanla.Ouali@etu.unige.ch) ou +226 70 05 08 90

## II- Formulaire de consentement du/de la répondant.e

Je soussigné.e, M/Mme..... PDI Kaya, déclare avoir :

- reçu le document d'information ;
- été informé.e de la finalité des données collectées par l'étudiante, Bahanla Ouali, master en socioéconomie à l'université de Genève, dont le thème est «Le CONASUR face aux défis liés à la résilience des Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso dans un contexte de précarité socio-économique.» dans le cadre de la validation de son diplôme ;
- reçu des réponses à toutes mes questions.

Je reconnais également avoir compris que :

- les entretiens seront enregistrés (audio) avec l'accord de chaque participant.e;
- les données seront analysées et traitées en respectant le principe de l'anonymat ;
- Les participant.e.s peuvent se retirer de la recherche à tout moment sans aucune conséquence, l'accord peut être retiré avant ou après.

Au regard de ce qui précède, je participe volontairement à cette recherche et donne mon consentement pour l'enregistrement, afin que :

- ces données soient enregistrées (audio) et traitées dans le cadre de cette recherche, et ce conformément à la loi sur la protection des données à caractère personnel ;
- ces enregistrements soient retranscrits, analysés et utilisés à des fins scientifiques et pédagogiques préservant mon anonymat ;
- les retranscriptions soient partagées en préservant mon anonymat.

J'autorise donc Bahanla Ouali, étudiante master en socioéconomie à l'université de Genève dans le cadre de la validation de son diplôme à utiliser ces données collectées, auxquelles j'ai participé, à des fins purement académiques et scientifiques et sans but commercial.

Pour que les effets de cette autorisation aient lieu, je signe ce document.

à..... (ville), le ..... 2023

.....

Signature du/de la participant.e

Signature de la chercheuse

## 2- Grille d'entretien avec les PDI

Thèmes	Questions générales	Questions de relance et remarques
Données sociodémographiques	Enquêté.e N°..... Age..... Genre..... Niveau scolaire..... Statut matrimonial..... Taille du ménage..... Occupation antérieure..... Occupation actuelle..... Lieu de provenance..... Lieu d'accueil..... Distance par rapport au lieu d'accueil..... Durée du séjour.....	
Expérience en tant que PDI	Comment percevez-vous votre statut de PDI ? Comment trouvez-vous la vie en tant que PDI ?	Quels types de difficultés rencontrez-vous ? Quelles sont vos principales charges ?
	Quels types d'activités exercez-vous dans votre localité d'accueil ? Avec qui le faites-vous (PDI ou hôtes) ?	Avec qui entretenez-vous des rapports de loisirs ? Quel type d'organisation avez-vous mis en place pour pouvoir faire face aux difficultés ? Pourriez-vous nous décrire vos stratégies d'adaptation mises en place (AGR, soutien/cash, transfert d'un tiers, etc/) Comment appréciez-vous votre accueil ? Comment votre intégration a été faite ? En quoi êtes-vous satisfait.e de votre intégration ?
Parcours de la PDI	Où avez-vous trouvé un abri ?	Etes-vous sur un site d'accueil temporaire de PDI ou dans une famille d'accueil ? Pourquoi ? Expliquez-nous comment ce choix a été fait ? Vous est-il arrivé de changer d'abri ? combien de fois ? pourquoi ? Que pensez-vous des sites d'accueil temporaire comme lieu d'accueil des PDI ?
	Combien de fois avez-vous changé de localité ?	Quel est le temps moyen passé dans chaque localité ? En quoi pourriez-vous affirmer que vous vous sentez en sécurité dans vos déplacements ou sur ce lieu d'accueil ? Vous est-il arrivé de revenir dans une localité que vous avez quittée ? pourquoi ?
	Comment avez-vous géré la transition de votre déplacement ? Quelles sont vos perceptions concernant ce déplacement ?	Quel impact ce déplacement a eu sur votre activité antérieure ?
Rapports avec la communauté hôte	Comment se passe votre cohabitation avec la communauté hôte ?	Que pensez-vous de cette cohabitation (accueil, hospitalité, abri, terre, etc.) ? Quels rapports entretenez-vous avec les communautés hôtes ? Que pensez-vous de ces rapports ?
Services sociaux de base	Quels sont les types de services sociaux (écoles, centre de santé, etc) disponibles et fonctionnels dans votre localité d'accueil ? Quelles sont vos perceptions concernant ces services ?	
Appui-accompagnement du CONASUR et d'autres acteurs	Quels types d'appui-accompagnement recevez-vous de la part du CONASUR ? et des ONG et associations ? Quel est l'impact de cet appui sur vous ? Quel type de rapports entretenez-vous avec eux ? Quelles sont vos perceptions concernant ces rapports ?	A quelle fréquence ? Que pensez-vous de cet appui-accompagnement en termes de quantité et de qualité ?
Question ouverte	Avez-vous des questions, des Remarques ou quelque chose que vous souhaiteriez aborder ?	Comment vous êtes-vous senti.e durant l'entretien ?

### 3- Grille d'entretien avec les agents du CONASUR

Thèmes	Questions générales	Questions de relance et remarques
<b>Données sociodémographiques</b>	Nom et prénom..... Age : [18-30]      [30-40]      [40-50]      [50-60]      [60-70] Ancienneté dans le service..... Genre ..... Profession..... Lieu de résidence.....	
<b>Appui-accompagnement apporté par le CONASUR</b>	Pourriez-vous nous décrire les différentes étapes pour être bénéficiaire des actions du CONASUR en tant que PDI ? Quelle est la nature de l'appui ? Quel est l'impact de cet appui ? En quoi cet appui facilite leur intégration dans le milieu d'accueil ? En quoi êtes-vous satisfait de vos ressources disponibles dans le processus d'accompagnement des PDI (Ressources humaines, matérielles et financières) ? En quoi cet appui peut-il créer des tensions entre les PDI et les communautés hôtes ?	Pourriez-vous citer des exemples ?  Pourriez-vous citer des exemples ?
<b>Gestion des PDI</b>	Pourriez-vous nous décrire le processus de gestion des PDI sur l'étendue du territoire ? Quel est le principal rôle du CONASUR dans ce processus de gestion ? Quels sont les outils ou dispositif mis en place à cet effet ? Combien de localités sont reconnues par le CONASUR comme localité d'accueil des PDI ?  Pourriez-vous nous expliquer comment l'accueil des PDI est fait par le CONASUR ?	Y a-t-il un manuel de gestion ? Quelle politique nationale pour les PDI au Burkina Faso ? Qu'en pensez-vous ? Quel est le type d'abri qui leur est réservé dans chaque région ? pourquoi ?  Pourquoi Ouagadougou et Bobodioulasso ne sont pas considérés comme des lieux d'accueil officiels ? Quelles sont vos perceptions ?  Quelle différence faites-vous entre PDI et personnes vulnérables ? Quelle différence y a-t-il dans le processus de prise en charge de ces deux groupes de personnes ?
<b>Rapports avec les autres acteurs nationaux et internationaux</b>	Quel type de rapports entretenez-vous avec les autres intervenants (ONG, associations, ...) auprès des PDI ? Quelles sont vos perceptions concernant ces rapports ?	Quelles difficultés rencontrez-vous ?
<b>Rapports avec les PDI</b>	Quel type de rapports entretenez-vous avec les PDI ? Quelles sont vos perceptions concernant ces rapports ?	
<b>Question ouverte</b>	Avez-vous des questions, des Remarques ou quelque chose que vous souhaiteriez aborder ?	Comment vous vous êtes senti.e durant l'entretien ?

## **4- Codebook**

Thème	Code	Définition/description du code	Exemples
Choix du lieu de refuge et accès à un abri	Refuge	Comment réussir à se mettre à l'abri des attaques?	E1: brusquement des gens sont venus avec des armes hâà ici avec des masacres et finalement nous on a fuit. on s'est réfugié ici. ça fait 3 ans
	Abri	comment il/elle a réussi à trouver un abri	E1: Ici au secteur 2. comme nous on a vendu nos animaux. quand je suis arrivé j'ai payé un terrain à 750 000frs avec l'argent que j'avais. après j'ai payé encore une maison de 14 tôles avec ça. maintenant l'argent est fini. je trouve que 14 tôles ça ne suffit pas, mais ce n'est pas quoi faire. Mais avec NRST en partenariat avec ACF j'ai eu une maison en tente. donc avec les deux maisons on se débrouille.
			E14: Action sociale nous aide beaucoup. c'est comme notre porte. quand tu quittes ton village, arrives ici c'est eux qui te cherche. ils demandent à savoir d'où tu viens, te trouvent où loger en attendant.
			E6: en tout cas c'est bien parceque quand tu arrives on te donne un coin pour dormir. après si tu veux prendre en location ils vont te dire ça. mais comme toujours le nombre de PDI ne fait qu'augmenter, les hôtes ont vendu tous leurs terrains. actuellement si tu n'as pas beaucoup d'argent ne peux pas payer un terrain pour cultiver, même pour construire une maison
			E20: Donc, après l'accueil, on leur dit ceux qui ont des familles d'accueil peuvent les intégrer après. Donc ceux qui n'ont pas de famille d'accueil, ce dispositif, on leur dit, il y a, le stade qui est réservé pour ça, on les accueille là-bas, voilà. Notamment pour que l'État puisse trouver un site pour les accueillir, les reloger. L'accueil.
			E4: ils m'ont accueil comme un membre de la famille. làba c'est comme chez moi. H. C'est même père même mère. Donc là-bas, je peux rester quand je veux.
			E4: si c'est pour faire une maison, ils vont accepter me donner. mais si c'est pour cultiver on ne va pas accepter. Actuellement, je suis dans une famille d'accueil.

			E4: Hé. Depuis 3 ans que je suis venue avec mon mari, les enfants, nous sommes allés dans une famille d'accueil comme le propriétaire de la maison était à Ouaga. Mais comme il y a eu une attaque dans leur village aussi de propriétaires de la maison, ses gens aussi sont venus, donc on était obligés de céder la maison. on ne payait même 5frs.
			E1: non à notre arrivée il n'y avait pas ça. il n' y avait pas de site. chacun se débrouillait seulement. c'est quand ils ont commencé à venir beaucoup que les autorités et action sociales ont commencé à négocier avec les autochtones pour avoir des terrains pour accueillir les déplacés.
			E3: je suis en location avec mon père. là où est logé mon père il y a trois maisons. donc chaque mois nous payons 15 000frs. les deux autres frères qui ont aussi des femmes ont pris des maisons en location.
			E9: j'étais là seulement. comme je n'ai pas pu payer l'argent de la maison on nous a chassé. puis je suis venus ici. il y a mon petit frère qui a amené sa famille ici. la concession ne nous suffit plus on a reloué une autre maison. tu vois cette tente qui est à côté j'ai fait ça pour mes mamans. elles ont eu peur qu'on ne nous agresse un jour elles sont allé ailleurs.
			E9: la maison que j'ai eu maintenant est moins chère donc j'arrive à supporter pour le moment. c'est avec l'argent de mon commerce que j'arrive à payer.
			E9: quelqu'un m'a donné sa cours vers le marché. j'ai fait une année làba sans payer même 5frs.
			E16: oui Pourquoi les gens qui sont venus, se sont dits je pars chez mon oncle, j'ai un oncle vers là-bas, j'ai eu une tante à kaya. Là-bas, j'ai une connaissance, en tout cas, à cause des liens souvent éloignés. Mais la situation s'est présentée en fait, je vais làba.
			E10: oui j'ai changé d'abri. puisque quand je suis venus là où j'étais le propriétaire avait dit qu'il y a ses parents qui vont venir donc j'ai cédé la maison. puis j'ai cherché une autre.
			E12: je suis en location. et je paie 12 500frs. c'est mon mari qui paie.

			E8: je suis dans des tentes données par l'action sociale. j'arrive à me loger
			E8: c'est bien car ca permet à ceux qui ne peuvent pas aller dans des familles d'accueil de se loger. ca nous rejouis vraiment.
			E3: quand nous sommes arrivés on a été accueilli par l'action sociale au stade pendant des mois. après ils ont envoyé des numéros avec des sites et des abris. mais nous nous n'avons pas eu la chance d'avoir un abri. c'est pourquoi nous nous avons décidé de trouver une maison par là.
			E15: Hé maintenant, on essaie de voir si la personne euh sera sur un site fermé où a une famille d'accueil. les familles d'accueil se trouvent dans les sites ouverts. donc maintenant, si on t'enregistre est que tu as une famille d'accueil, on t'amène làba. sinon on t'oriente vers un site transite, puis après on t'installe sur un site fermé.
			E2: je suis en location chez quelqu'un
	sentiment de sécurité	En quoi pensez-vous être en sécurité dans votre lieu d'accueil ?	E1: oui ici je suis en sécurité
			E2: je me sens plus en sécurité ici par rapport à là où j'étais.
			E5: ici je me sens en sécurité. tu fais ce que tu veux
			E7: sur le plan sécuritaire, sanitaire. ici on a vraiment la garantie de la sécurité.
			E4: Hé. Que depuis 3 ans que je vis ici. La vie, ça va, Parce que ici les les les djiadistes, les terroristes ne peuvent pas rentrer ici
			E14: ici on se sent vraiment en sécurité. on prie Dieu pour qu'il n'y ait pas d'insécurité ici. puisque actuellement même dans le chef lieu de ma commune originaire il n'y a personne. si tu vois quelqu'un c'est un djiadiste.
			E7: Ici je n'ai pas peur pour le moment. il y a la sécurité. mais on se demande si ça va continuer.
			E9: je peux dire que je me sens en sécurité ici comme il n'y a rien eu.

	Types d'abri	Quels sont les types d'abris offerts aux PDI	E14: moi je suis dans les 38 villas. nous sommes les premiers arrivés ici. c'est l'Etat qui les avait construit pour les fonctionnaires. malheureusement ces fonctionnaires ne les ont pas pris. non nous ne payons pas de loyer mais il n'y a pas de courant. on paie l'eau pour nos besoins. il faut noter que les maisons là sont quand même foutues. pendant la saison pluvieuse même il faut qu'on fasse sortir certaines personnes, sinon ça risque de tomber sur quelqu'un. ça coule. des maisons comme ça il y en a 6. mais comme on n'a pas où aller on est obligé d'y rester.
			E15: Par rapport au type d'abri ? Ici, c'est les 3 types, là, hein ? Abri simple, il ya semi durable et puis durable. c'est les 3 types ici. Hé hé.
			E16: il y a les abris d'urgence, qui sont les tentes, les abris durables qui sont des maisons construites et les semi-durables.
			E18: les abris, l'appui en termes de soins de santé. en termes d'abris il y a les abris durables, sémi-durables et des tentes. si on dit semi-durable c'est en banco. les abris durables c'est en ciment. mais ca c'est en cours avec le HCR. le CONASUR ne fait pas des abri durables. ce sont les semi-durables notamment les tentes.
			E19: Oui Voilà, il y a les abris d'urgence, les abris semi durable et il y a les abris durable également.
			E19: bon il faut dire que c'est les abris d'urgence là qui sont encore plus. mais il y a des abris semi durable également. ehh, comme vous le savez, le CONASUR bien sûr, travaille avec des partenaires. Voilà tel que le HCR aussi, qui est en tout cas plus dans les abri. voilà donc quand on prend le HCR on voit qu'ils sont plus dans la protection. surtout en matière d'abri.
			E20: Il y a des abris d'urgence, les tentes, il ya aussi des abris durables avec des matériaux définitifs.

			<p>E21: c'est des abris d'urgence. les abris semi durable et durable, généralement c'est des partenaires, tel que le HCR, l'OCADES. on peut dire aussi qu'il y a eu des rehabilitations, l'année passée il y a eu des inondations, nous sommes sortis sur le terrain pour faire le recensement. après le conasur est revenu sur le terrain avec les mêmes listes, pour faire ce qu'on appelle la réhabilitation. chaque ménage a eu droit à 500 000frs. les ménages qui ont été retenus pour réhabiliter les maisons inondées. ce sont des PDI qui avaient réussi à construire eux même des maisons. comme ils ont été victimes d'une inondation, il fallait les soutenir pour qu'ils puissent avoir des abris. Et et comme ils sont victimes d'inondations, voilà, il les a accompagnés avec 500000 pour leur permettre de réhabiliter leur maison tout à fait. ce n'était pas des tentes. ça ne s'est pas limité seulement aux PDI, il ya des hôtes aussi qui en ont bénéficié et qui étaient des inondations. il y a aussi des PDI qui dormaient sous des tentes et qui ont leur propre terrain et qui ont bénéficié de cet appui pour construire sur leur terrain une maison semi durable. C'est la seule période où le conasur a pu agir avec du cash pour permettre la réalisation des abris suite à une inondation.</p>
			<p>E20: ce sont les tentes. Voilà celui durable, mais les tentes sont des abris d'urgence plutôt ce que le Conasur fait, c'est des abris d'urgence. Mais là, si ce sont des sinistrés ou des déplacées souvent le conassur, l'Etat peut donner aussi de l'argent cash pour réaliser un abri. Hé. H. Hé le conasur a souvent même donné 500 000frs par ménage pour construire des abris et 500000 francs par ménage, voilà des PDI ou de personnes sinistrées, en 2022.</p>

Mise en place des comités sur les sites	Comités	des dispositifs mis en place pour faciliter les interventions	E1: en tout cas c'est très bien. façon dont ils travaillent ça se passe normalement. parce que si quelqu'un vient ici, il dit qu'il veut travailler avec nous sans l'accord de l'action sociale, nous on dit vraiment ici nous on est accueilli par l'action sociale. maintenant tu viens avec quelque chose pour nous donner. on dit si l'action sociale n'est pas au courant on a peur de prendre ça. parce que on ne sait pas ce qu'il y a dedans. donc c'est mieux que tu retournes làba. vous allez vous suivre pour revenir. donc on a confiance en eux maintenant.
			E20: Ici à kaya. Les, les, les PDI sont repartis sur plusieurs sites. Voilà afin de rapprocher les administrateurs des administrés, ici à Kaya Il y a au total 22 sites. Pour éviter que les populations aient des longues distances à parcourir. pour que les travailleurs sociaux soient à côté des personnes déplacées internes dans leurs localité de vie. que ce soit dans les familles d'accueil ou de non lotis pour qu'elles ne souffrent dans le déplacement. donc il y a deux travailleurs sociaux par site. Hé, on n'a pas tenu compte du nombre de secteurs de kaya qui a 7 seteurs, mais ça en fonction, voilà c'est en fonction de la présence des travailleurs sociaux que ce regroupement a été fait.
			E3: il y a un comité de PDI qui a été mis en place pour aider les PDI. mais ils ne peuvent pas satisfaire tous les besoins parce qu'il est là son. Et puis. Quand il demande les moyens pour arriver à votre aide, la, ça n'arrive pas, c'est limité. ils peuvent nous proposer 5 abris pour notre site or il est un grand site. ceux qui sont dans le besoin sont plus que ça. Ça fait que le problème est toujours là. Donc le comité, là c'est c'est, c'est un truc PDI que vous avez mis en place pour vous aider. vous exprimez vos besoins au gestionnaire de sites, qui les transmet au DP. que dans mon site là il sollicite ça et ça. le DP parle aux Partenaire s'il y en a ils vont nous appeler. s'il arrive à avoir au moins 300 abris, il repart ça sur les 22 sites. donc vous pouvez avoir ce qui ne satisfait pas votre demande.

			E5: quand j'ai des problèmes je le dis d'abord à mon mari, puis au responsable du site. maintenant si le responsable me donne l'autorisation d'aller à l'action sociale, je pars. sinon une fois il y a quelqu'un qui est partis sans informer et on lui a dit de retourner.
			E6: actuellement j'aide plus l'action sociale pour la gestion du site. comme ça souvent ils nous appellent nous donner des vivres.
			E6: le système de commication mis en place par l'action sociale est une bonne idée. il y a leur représentant sur notre site. si tu as un problème tu le dis au président du comité. si lui il peut régler ton problème, il va te dire fais comme ça fais comme ça. s'il n'arrive pas il va te donner l'autorisation tu vas aller à l'action sociale. il va te donner le numéro du gestionnaire de site pour que tu l'appelle et lui expliquer ton problème.
			E6: Si l'action sociale a choisi des representants pour regarder les problèmes des PDI, c'est vraiment une bonne idée. puisque si ce n'était pas comme ça, puisqu'il y a des veuves ici des orphelins. quand tu arrives ici tu ne vas pas penser quelqu'un a qui tu vas dire il y a ça et ça, c'est difficile. Mais avec le président du site tu lui explique ton problème pour qu'il le transmette au gestionnaire de site.
			E9: Mais en plus du commerce j'aide pour la gestion du site. je suis le président. on fait des rencontres, je facilite l'intervention des projets et programmes, nous aidons à partager les dons en vivres, nous transmettons la liste des PDI. je gère les PDI de 6 communes. nous ne sommes pas payés. nous sommes des volontaires.
			E10: par exemple si ce n'est pas le travail de action sociale (membre comité de gestion) je ne fais rien. chaque matin je viens ici pour voir s'il ya travail ou pas. on travaille avec les hôtes et les PDI. Action sociale peut dire pour telle activité on veut 30 hôtes et le reste PDI.

			<p>E14: avec action sociale sur chaque site il y a un comité. ce comité est composé de PDI et de hôtes. donc dans notre comité il y a des PDI et des hôtes. nous sommes 17 membres dont 3 hôtes (2 femmes et 1 homme) et 14 PDI. si il y a quelque chose eux aussi ils prennent donner aux personnes vulnérables hôtes.</p>
			<p>E15: ici à Kaya nous sommes organisés en sites. sur chaque site il ya un ou deux gestionnaires. à l'intérieur de chaque site ouvert ou fermé, on a mis en place des comités. dans le comité il y a un représentant certains l'appellent le président. il y a un vice représentant. à coté de ces comités de gestion, on a mis en place des sous comités thématiques. genre comité de protection, d'hygiène qui est chargé du nettoyage. il y a deux ou trois hôtes dans chaque comité pour facilité leur intégration. en cas d'événement heureux ou malheureux, que ces hôtes puissent faciliter les choses. ces responsables sur les sites accompagnent les gestionnaires dans la gestion. puisque ce sont les PDI qui se connaissent entre elles plus que nous, surtout que ne sommes sur le site tous les jours. mais le gestionnaire grace à l'appui des partenaires à un petit bureau sur le site sous forme des tentes. ce qui permet de pouvoir écouter les PDI en cas de besoin.</p>
			<p>E16: pour ceux qui viennent d'arriver aussi, on a aussi des représentants qui nous aide. Ce sont des personnes PDI. Qui sont des PDI qui vivent avec la communauté, mais qui nous arrive dans votre travail, voilà. Okay. Jsi il y a une personne nouvellement arrivée c'est eux qui nous signalent Hé. D'accord.</p>

			E19: voilà donc il ya un comité en place que nous avons mis sur les sites de déplacés. donc ce comité là nous aide a identifier d'abord la personne déplacée qui vient d'arriver.
Les transferts monétaires	Des envois d'argent	certaines proches de PDI les soutiennent financièrement.	E2: je recevais de l'assistance PAM. mais maintenant ça fait trois mois je ne reçoit plus. je ne sais pas pourquoi. maintenant ce sont mes enfants qui sont sur le site d'orpaillage qui m'envoient de l'argent. parfois 5000frs ou 10000frs. c'est avec ça je me débrouille un peu.
			E3: si à la fin du mois on arrive pas à payer avec l'argent qu'on gagne dans le manoeuvrage, ce sont nos frères qui sont sur les mines d'or qui envoient de l'argent pour qu'on règle.
			E5: non seulement mon enfant fait du manoeuvrage avec quelqu'un et il gagne 7500frs par mois. c'est avec ça que je paie des vivres
			E5: j'ai mon enfant qui est dans un site d'orpaillage. c'est lui qui m'aide à payer.
			E10: cet argent, la vérité est bonne à dire. on m'envoie ça de la Cote D'Ivoire. quand j'étais en cote d'Ivoire j'ai fait une plantation. donc c'est de là que mes fils m'envoient de l'argent à payer. sinon aucune personne.
			E13: face à cette situation j'ai amené certains de mes enfants en Cote d'Ivoire et sur les sites d'orpaillage. et ce sont eux qui m'aident. ils m'aident beaucoup.
Le travail domestique : une garantie financière	Travail à domicile payant	les stratégies pour s'ensortir en tant que	E5: mais souvent aussi je pars laver les habits des gens et on me paye. Par jour je peux gagner 2000frs ou 1500frs.

		PDI	E6: les mamans des enfants font la lessive. souvent elles peuvent gagner 1000frs ou 2000frs. elles aident aussi les femmes qui font les tourteaux d'arachides en pilant. si tu es rapide au cours d'une journée tu peux avoir 2500frs par jour. si tu finis ici tu pars làba. le sac de 100kg c'est 500frs ou 750frs
La reconversion professionnelle	Changement d'occupation antérieure	les stratégies pour s'ensortir en tant que PDI	E1: parce que Hey on n'a pas d'espoir. les travaux qui se font en ville ici, nous on n'est pas habitué à ça. parce que on ne sait pas comment faire. même le commerce là, même si tu as l'argent pour faire comment tu vas faire. parce que tu ne faisais pas ça. donc tout ce qu'on te donne là tu va finir par bouffer tout ça. et puis ça va finir.
			E1: quoi c'est moi j'ai travaillé avec un bailleur de Ouaga qui amenait les nattes pour les confections des des abris. en tout cas j'ai un peu eu quelque chose.
			E6: Souvent moi aussi je travaille avec les bennes pour ramasser le sable. de temps en temps je creusais aussi des WC. Mais actuellement comme toutes les ONG sont parties ce travail n'est plus possible.
			E7: je fais la coiffure aussi pour les femmes qui veulent. les intéressées viennent à la maison. d'autre aussi m'appellent et je pars les coiffer à la maison. je coiffe tout le monde sans distinction, PDI et hôtes.
			E9: vraiment moi je n'avais pas autre chose si ce n'est pas le commerce. je fais le commerce. je travaille dans des papiers. celui qui a besoin d'aide sur le site.
			E11: je vends du savon. je pars payer et revenir vendre. quand ça fini je repaie encore. non je ne suis pas formée par une structure. je gagne un peu de bénéfice.

			E12: chaque jour je fais mes travaux ménagers prend soin de mes enfants. Après je vais ramasser les gravillons vendre à ceux qui sont en chantier de construction. je le fais avec mes enfants et des camarades PDI.
			E13: je trouve que la vie est dure ici. les activités qu'on menait on ne peut plus le faire, par exemple l'agriculture et l'élevage. les femmes ne paient pas du bois. il suffit d'aller en bourse et tu reviens avec un fago de bois. ici c'est l'argent qui fait tout.
			E13: je vends des céréales. je le fais avec une personne hôte.
			E13: mon gros problème c'est la non adaptation des activités qu'on fesait avant.
			E13: j'ai des enfants qui sont à l'école et c'est moi qui paie, grâce à mon commerce et aux enfants qui sont sur le site d'orpaillage et en cote d'Ivoire.
			E14: quand je me lève matin il faut que je tourne dans la ville pour trouver un petit avoir un peu de sous pour soutenir la famille. je fais généralement la maçonnerie. je creuse les WC et les vide également. mais actuellement vu mon niveau d'instruction j'ai eu du gardienage avec l'ONG medecin sans frontière. souvent ils me paient 100 000frs. avec ça j'arrive à prendre en charge ma famille. j'aide action sociale également dans ses interventions.
Accès aux services sociaux de base : éducation, eau, soins			E1:...puis l'eau de boisson, dans les sites là il y en a d'autres qui sont approvisionnés avec des citernes.

sanitaires			
			E1: héé nous avons un centre de santé de promotion sociale, une école primaire, un lycée communal. notre problème c'est que au niveau du centre de santé tu peux passer toute une journée à l'hospital sans avoir des soins. parce que il y a trop de monde.
			E2: H. Ici il y a le lycée municipal où sont mes enfants et le centre de santé. Et les forages, l'eau, tout ça. C'est la nuit, elle recherche de l'eau. Hé. Dans la journée, c'est pas possible d'avoir de l'eau. Les femmes se frappent là-bas. Hé. H. Hé hé. C'est quand on finit de manger quand on va chercher de l'eau le soir. Oui, c'est la nuit, on cherche l'eau. C'est pas possible. Hé, les femmes se frappent à cause de l'eau. Femme, PDI, femme hôte, se frappent entre elles. H. H. Qu'est ce qu'elle a reçu de l'aide de l'action sociale?
			E3: Quels sont les types de services sociaux qui existent ici ? il ya une l'école des déplacés, tu peux aussi amener tes enfants dans les écoles de hôtes. Y a un centre de santé du secteur 2, y a un lycée collège.
			E4: Qui paye les frais de scolarité des enfants ? Hé, ça c'est moi. Hé. Hey. Hé. 3 ans là, Les enfants ne payent pas.j'ai 4 enfants qui sont à l'école. ils sont pris en charge par l'Etat. on ne paie pas.
			E6: j'ai deux enfants qui étaient à l'école privée ici quand on est arrivé. le paiement ça a été très dur pour moi. puisque une année ça faisait 45000frs. je n'ai pas pu payer et ils ont renvoyer les enfants. donc cette année je les ai amené dans une école publique. làba les frais coûtent 2500frs.
			E9: oui nous avons des écoles. les voilà. on nous avait dit de ne pas payer des frais. et nous avons juste payer pour faire des hangars.
			E9: concernant la santé aussi il y a médecin sans frontière qui nous soigne quand on est malade.

			E13: au niveau de la santé ça va. si tu pars dans le centre de santé à coté, on vous soigne gratuitement. sauf quand il n'y a pas ce produit on te fais une ordonnance.
			E14: j'ai des enfants qui sont à l'école, mais je ne paie pas. c'est pris en charge par l'Etat.
			E14: nous avons une école, un centre de santé et un espace ami enfants.
	Perceptions	Que pensez-vous de ces services sociaux?	que pensez-vous de ces services sociaux? c'est bien. si il n'y avait pas ça c'était très grave. parce que là où on était il y avait des enfants qui étaient à l'école. donc s'il n'y avait d'école ici ça pouvait être très compliqué. Dieu merci ici aussi on a les mêmes structures.
			E3: je pense que c'est bien. parce que si tu es déplacé et tu arrives à scolariser tes enfants, si tu arrive à les soigner également c'est très bien.
La satisfaction des besoins en situation d'urgence: l'assistance alimentaire, non alimentaire et l'accompagnement psychologique	Assistance	quels sont les différents types d'appuis offerts par le CONASUR et ses partenaires aux PDI	E1: on reçoit du maïs, du riz, des nattes, des seaux, du savon, de l'huiles, des habitats, des abris

			E2: je suis satisfaite de l'accueil. parceque quand je venais je ne savais pas que j'allais survivre, avoir à manger. mais quand je suis arrivé, j'ai été bien accueil. on m'a conduit à l'action sociale. j'ai été enrôlé et ils ont commencé à m'apporter une assistance alimentaire. donc je ne peux pas me plaindre. je suis satisfaite.
			E4: j'ai eu des bidons, du savon et des kits de dignité avec l'action sociale. j'ai aussi eu des vivres, 4 marmites, seaux, gobelets, des bols, moustiquaires.
			E5: j'ai eu des vivres avec l'action sociale: sorgho avec 3 bolles de riz.
			E7: je suis contente depuis qu'on est arrivé il y a trois ans nous avons chaque fois reçu de l'assistance alimentaire et non alimentaire.
			E7: j'ai déjà bénéficié de l'assistance alimentaire, en AME. je n'ai pas bénéficié du cash transfert. Moi je n'ai rien bénéficié d'une ONG ou association. c'est seulement avec l'action sociale je bénéficie d'appui.
			E7: souvent on peut vous donner un sac, mais c'est pour que ça atteigne un grand nombre de PDI. ça permet de couvrir plusieurs personnes à la fois.
			E8: j'ai bénéficié de plusieurs types de formations avec l'action sociale, notamment en matière de la nutrition pour les enfants, les abri, les AME. J'AI RECU BEAUCOUP D'APPUI AVEC EUX

			<p>E6: le déplacement était compliqué parce qu'il fallait trouver quelqu'un pour nous amener à barsalogo avec un tricycle. puis un autre tricycle de Barsalogo à Kaya. on ne pouvait pas prendre nos biens. tout est restait làba. c'est l'action sociale qui nous a donné du matériel. nous avons reçu des marmites, kits de dignité de femmes, des vivres.</p>
			<p>E1: quand nous sommes arrivés, ils sont venus nous enregistrer. un an après ils sont revenus faire l'identification de ceux qui étaient là. puis ils nous ont donné des cartes qu'ils appellent carte de déplacé interne. on a reçu des vivres, des seaux, des nattes de l'action sociale. ils font vraiment de leur mieux. il y a trop de déplacées internes. il n'y a pas quelqu'un qui va dire que depuis qu'il est là il n'a pas reçu quelque chose de l'action sociale. tu peux dire que ça ne suffit pas. mais pas dire que tu n'as jamais eu.</p>
			<p>E9: Action sociale se débrouille pas mal vraiment à nous accompagner. il nous donne des vivres (maïs, mil) et des tentes. il ya aussi la promesse de construction de maisons. mais on n'a pas encore vu ça. ils pris des noms en tout cas. ils nous aident aussi avec du savon, des couvertures, des nattes, de l'huile, des bouilloires.</p>

			<p>E9: il y a souvent des projets qui nous aident avec de l'élevage, l'agriculture, d'autres des formations pour faire du savon. Actuellement c'est des formations d'abord sans financement. mais concernant l'élevage, il y a des projets qui donnent des mouton moi même j'ai eu deux moutons. mais en réalité ils sont venus compliqué la situation. parceque même pour faire un hangar il faut chercher 20 000frs pour construire et puis les mettre là-ba et la place aussi. mais aux aliments ils nous ont donné du foin. mais les animaux n'aiment pas trop ça. le gros problème c'est l'espace. même pour l'agriculture il faut louer.</p>
			<p>E10: action sociale nous donne de l'huile, du riz, haricot, maïs, habits, sucre, spaghettis, les nattes, bidons, sceaux, mil.</p>
			<p>E11: j'ai eu des marmites, des plats, des sceaux, des bidons. et l'année passée j'ai eu du maïs, 3 sacs.</p>
			<p>E15: ce qu'on appelle du profilage, il y a plusieurs informations qu'on prend. mais dès le dénombrement, tu peux être accompagné. l'appui après le dénombrement c'est un appui d'urgence, la question de la santé, psychologique, c'est l'eau, les couvertures, la santé. Ça, c'est en terme d'urgence.</p>
			<p>E15: Il y en a beaucoup. il y a en terme alimentaire, des vivres, des pates pour alimentation. ensuite il y a les kits AME/articles ménagers essentiels, genre les marmites, les spatules. ensuite il y a des abris. ca peut être en nature ou en espèce, qu'on appelle cash transfert pour la construction de son abri. mais c'est d'autres partenaires qui donnent du cash. le CONASUR c'est des abris.</p>

			<p>E21: êtes arrivé de Foubé, nous les avons assisté le jour de leur arrivée avec une tonne de vivres, 4 bidons d'huile, 5 cartons de savons et des sardines. après ça nous avons envoyé 2 femmes plus vulnérables à l'OCADES qui ont pu bénéficié de 90 000frs chacune sur trois mois. et les maris sont assistés par une autre structure.</p>
			<p>E21: oui, il ya une famille qui a été victime d'inondations à travers l'accompagnement du CONASUR, le monsieur en question là, c'est il n'est pas trop âgé, c'est un jeune. Avec les 500000 d'autres se limitent à 10 tôles. Et lui, il est allé à 20 et quelques. parce que ça soit le sables ou les cailloux c'est lui qui a transporté. Les briques en terre partie, c'est lui même qui l'a fait. Il restait en tout cas les matières premières. Et puis, c'est Monsieur qui connaissait faire faire de la maçonnerie, donc il a donné en tout cas le meilleur de lui même pour pouvoir faire plus, deux chambres salons pour sa famille. Et donc après ça, il y a un autre monsieur qui eu un appui, de l'argent il a pris payé des animaux. A l'heure actuelle quand vous rentrez, dans sa famille, il a fait une petite boutique pour sa femme, qui vend des condiments secs. C'est un bon exemple.</p>
			<p>E19: L'assistance en abri, il y a l'assistance alimentaire en toi qui est vraiment fréquent, et il y a également l'assistance en kit d'hygiène, de dignité .</p>

			<p>E20: Donc, dès que y a déplacement massif de population, il y a un dispositif qui se met en place, euh. Composé des travailleurs sociaux, des psychologues, des agents de santé et qui se mettent en place pour les accueillir. C'est c'est populations déplacées. Leur donner les informations nécessaires et puis la les les rassurer que l'État est là pour les accompagner, pour les soutenir, compatit à leur souffrance.</p>
			<p>E20: Hé, on essaie d'assurer la ration d'urgence par jour. On donne de la nourriture chaude. Hey. Et même ceux qui sont accueillis par des familles d'accueil viennent prendre préparer. parcequ y en a qui peuvent avec des choses qui ne sont pas ça ou même ne rien amener. L'État prévoit des rations d'urgence pour toutes ces personnes là</p>
			<p>E21: À l'issue de ça il y a une carte qu'on appelle carte PDI qu'on délivre à chaque ménage. je prend l'exemple d'un ménage polygamme en matière de protection, chaque femme constitue un ménage avec ses enfants et l'homme on peut l'enregistrer seul ou on l'enregistre avec des enfants mineurs dont leur mamans ne sont pas dans le ménage.</p>
			<p>E19: voilà après l'enregistrement maintenant, il y a une sorte d'appui apporté à la personne. Ce n'est pas l'appui, mais il faut dire que le l'assistance là n'est pas lié forcément au dénombrement là. Voilà, quand la personne vient en fonction de sa situation, Voilà donc nous faisons apporté la PDI le secours d'urgence, en attendant.</p>
			<p>E19: Généralement, on évalue les besoins avant d'apporter l'aide. Donc il y a eu des cas où on a apporté des vêtements et. Et aussi de la nourriture et même des kits d'hygiène.</p>

			E18: le sorgho, riz, haricot, maïs, les habits, et les AME (les sceaux, les marmites, etc), souvent aussi les nattes, les moustiquaires. on les appuie aussi en termes psychologiques, notamment celles qui sont victimes de VBG ( <i>Violences Basées sur le Genre</i> ) avec des entretiens et la prise en charge.
			E18: souvent aussi on fait des liaisons pour permettre aux PDI malades d'avoir des soins avec des docteurs.
			E18: il y a aussi le cash transfert que certaines ONG donnent. le conasur ne le fait pas. il y a aussi certains qui ont bénéficié des AGR avec l'appui d'autres partenaires.
			E16: Hé. la nature est de plusieurs ordres. il y a appui alimentaire pour ceux qui sont dans le besoin. il y a abris, il y a ce qu'on appelle AME/les articles ménagers essentiels genre les marmites, seaux, plats donc voilà. Pour permettre à ceux qui sont venus, c'est par là et ça et tout voilà ça les éléments essentiels, , là pour lui permettre de cuisiner, cuisiner. Que voilà, prendre l'eau par exemple dans des bidons.
			E16: Donc. Il y a les abris, l'alimentaire. Ail y a aussi du cash. le cash dépend des partenaires. À là, c'est pas qu'on assure ou bien vous qui non, non non, c'est les autres partenaires qui donnent le cash.
	les difficultés pour bénéficier de l'assistance	Des ressources limitées face à l'augmentation continue des PDI	E4: Mais présentement les populations des villages voisins également ont fui venir ici. donc côté vivres là c'est devenu compliqué. C'est difficile pour le moment. le nombre de personnes déplacées internes a beaucoup augmenté, voilà, il est difficile maintenant d'avoir des vivres comme avant on gagnait par mois. Hé maintenant, on peut plus gagner la nourriture là comme ça. C'est devenu plus dur. Hé,

			E9: comme les dons sont petits. ici les populations sont nombreuses et tous les jours il y a des nouveaux qui viennent. on te donne 100 sacs de distribuer à tout ce monde. Donc il ya des problèmes.
			E9: s'ils amènent comme ça il faut attendre des mois. mais parfois il y a des surprises. Par exemple parfois on vous appelle et vous donne 40 sacs et vous dit de donner aux gens très vulnérables. puis on leur donne un sac, un sac. le problème c'est quand tu gagne un sac et tu fais 6 mois sans avoir. c'est le problème comme ça. puisque chaque fois qu'il y a don on vous dit d'amener des nouveaux. la plus grande quantité qu'on gagne c'est 100 sacs. si vous divisez ça par 8 communes. chaque commune c'est 12 ou 13 sacs comme ça.
			E20: Hee en termes de nourriture également, la ration ce n'est pas suffisant, vu le nombre de personnes déplacées et le calcul de la ration alimentaire. c'est la même chose pour les AME et les kits de dignité.
			E15: Oui, effectivement, il y a beaucoup de PDI qui ne comprennent pas. dans les années 2019, comme les PDI n'étaient pas nombreux, le CONASUR arrivaient à les appuyer conséquemment. donc actuellement comme ils sont très nombreux et qu'on arrive pas à faire comme dans les années 2019, 2020,

			<p>E18: avec l'augmentation continue des PDI, l'appui a baissé. ce n'est plus comme ça. ce n'est plus en nombre suffisant. ceux qui ont réussi l'appui aussi sont assi les mains croisées. on a soutenu beaucoup de femmes PDI, mais actuellement même 5frs elles n'en ont pas. elles ont pris ca pour payer des vivres. parce que si tu veux faire une AGR il faut pas enlever dedans pour payer des vivres. l'autre problème avec les hommes aussi, souvent ils ont plusieurs femmes. avant on dénombrer le chef de ménage et ses femmes. mais quand le mari prend l'argent il va épouser encore une autre femme. les femmes qui sont à la maison ne voit rien. les montant pour PAM depend de la taille du ménage. ils y a des gens qui reçoivent 200 000frs/par mois. mais les ménages de 5 ou 6 personnes ne dépassent par 25 000 ou 30 000frs.</p>
	Impacts de l'assistance	quels sont les impacts de cette assistance?	<p>E1: ça nous permet de survivre on peut pas prendre ça pour devenir riche. c'est de l'aide alimentaire, donc humanitaire.ça nous permet de survivre.</p>
			<p>E2: ça m'a beaucoup aidé. avec les ustensiles de cuisine ça aident à préparer, enlever l'eau, se lavé les mains. avec les nattes on utilise pour se coucher, dormir et autre</p>
			<p>E4: ça m'a beaucoup aidé. je n'avais rien de tout ce qu'ils m'ont donné, marmites, moustiquaires, etc. souvent jusqu'à présent ils nous appellent nous donner souvent du mil, du maïs ou ils viennent faire des sensibilisations.</p>
			<p>E5: ça m'a beaucoup aidé. je n'avais pas à manger et un jour on m'appelle que de venir à l'action sociale prendre des vivres. mais je n'ai pas eu de seau ni de kits de femmes.</p>

			E14: ça nous fait beaucoup plaisir. souvent on oublie même qu'on est PDI. si cette structure n'existait pas on ne savait pas où aller. sur notre site même on dépasse 200 personnes.
			E8: je peux dire que tout ce qu'on m'a donné ce sont des trucs que je voulais par rapport à ma situation. on ne m'a rien imposé. donc j'en fais vraiment un bon usage. ça a vraiment un impact positif sur moi et ma famille. ça permet donc qu'on garde notre dignité, d'éviter la mendicité. donc garder ma bonne personnalité.
			E9: tout ce qu'ils nous donnent ça nous aide. si tu n'as pas à manger et on te donne un sac, dans 10 ou 15 jours comme ça tu es content. et avec les tentes ça nous aide à ne pas payer de loyer. c'est ça même qui très bien. c'est que ce n'est pas suffisant.
			E13: ça m'aide vraiment. parcequ'il fallait tout payer. donc s'il ya quelqu'un qui vous donne ça aide. par exemple si tu gagnes un sac de maïs ça peut tenir durant trois. moi je remercie beaucoup l'action sociale. ils viennent souvent vers nous. ça soulage la douleur que tu avais semaines. donc tu peux compléter avec pour toi et te débrouiller un peu. ça m'aide beaucoup.

			<p>E15: ça les soulage vraiment, généralement quand ils arrivent il y en a qui n'ont même pas eu le temps de prendre des chaussures. ils n'ont rien. donc avec l'appui du CONASUR, que ce soit d'urgence ou après ça les soulage vraiment. ça permet vraiment aux PDI de recouvrer leur dignité, de s'intégrer à la vie normale. Parce que ils y a des gens qui avec cet appui du CONASUR arrivent à reprendre une vie normale, en s'intéressant aux activités dans la ville. ce que va permettre aussi d'avoir quelque chose pour prendre en charge les membres de leur famille. certaines PDI arrivent ici avec des troubles psychologiques, du stress, on les aide à pouvoir se stabiliser sur le plan psychologique.</p>
			<p>E15: C'est parce que Comme ça nous on les accompagne. ailleurs ce n'est pas comme ça. Et et quand quelqu'un quitte une localité, il est accompagné au moins en terme de vivres. toi au moins tu vas de temps en temps sortir voir si tu vas trouver des petits trucs à faire. au fur et à mesure tu vas trouver des activités et te faire un peu d'argent et tu vas même pouvoir tisser des liens d'amitié. et quand c'est comme ça des activités vont venir.</p>
			<p>E15: concernant les PDI, il y en a qui tirent leur épingle du jeu. même si les choses se stabilisent ils ne vont plus vouloir repartir chez eux</p>

			<p>E21: Il y a impact positif. L'impact positif, il faut dire qu'il y a des enfants qui sont là. ça les accompagne puisqu'il y a d'autres qui avaient abandonné l'école, parce que tout simplement à la maison, il y a rien à faire. ils rejoignent les grandes villes. Et si la famille est assisté, ça permet à l'enfant de rester en famille, consommer la nourriture et puis continuer l'école si c'est un élève et continuez d'appuyer la famille.</p>
			<p>E21: tout à fait, ouais. ça permet à ces PDI là vraiment d'intégrer la société. et ça donne en tout cas le bon vivre.</p>
			<p>E20: Ça a un impact positif sur les bénéficiaires. Ça permet de les rendre un peu résilients, de les soutenir au relèvement pour ceux qui veulent rester. et au cas où ils arriveraient à repartir il y a un acquis qui est là. Ça diminue aussi leur stress, leurs troubles psychologique. parce que il y a des aspects quand il ne sont pas remplis, ça trouble la quiétude et amener des troubles psychologiques. c'est des personnes responsables, notamment responsable de famille, chef de ménage. des femmes qui sont là et qui dorment chez des gens, ils peuvent ne pas se sentir en sécurité. dès qu'il y a un appui tendant à cacher l'intimité de quelqu'un à travers une tente ou avec des matériaux définitifs, ça stabilise quoi. donc l'impact est positif.</p>

			<p>E20: Ils peuvent pas se sentir en sécurité, mais dès lors qu'il y a un appui. Ça permet à quelqu'un de cacher son intimité. Ça stabilise. ça rassure. Parce que quand on quitte chez soi et puis on vient, euh. Son intimité n'est pas. Protéger si il est au dehors mais dès que tu as un abri, ça permet de cacher ton intimité. Voilà, et ça participe à l'intégration même de la personne. Et ça permet même d'éviter toutes les calamités du monde. Donc, dès que son intimité est préservée et puis qu'on est à l'abri. À l'abri de certaines personnes qui importunent. puisque en tant que déplacées ce n'est pas évident qu'on puisse avoir l'argent pour payer aux bailleurs chaque fois. Voilà, on n'a pas l'argent pour payer l'argent de la location. Donc ça stabilise la personne, ça sécurise la personne, ça le remet en confiance et ça le rassure qu'il est soutenu par l'Etat et de ses partenaires. Donc le fait que l'État, et puis ses partenaires, la, les appuis, ça leur permettent de s'intégrer.</p>
			<p>E20: Dès qu'il y a un petit effort de l'Etat, d'ailleurs il n'y a pas de petit effort, pour une personne déplacée si tu amenes un habit, deux habits, un sac de riz, ça contribue à soulager la peine de quelqu'un et il vient en appui à l'Etat.</p>
			<p>E20: Ça permet de préparer les gens et les soutenir. Hé, ça les prépare au relèvement. Pour ceux qui veulent rester. Ça diminue leur stress et les troubles psychologiques. Il y a des aspects, si ils sont pas remplis, ça peut troubler la quiétude. Chez des personnes responsables de famille, des femmes.</p>
			<p>E16: on peut dire que ça va parce que ça vous soulage des gens qui s'attendaient pas, ne savent pas où aller. arrivez, ils arrivent à avoir cet appui, je pense que ça les soulage. Ça les soulage.</p>

			<p>E16: oui ça va leur permettre de continuer à vivre. Ok, voilà donner à tout cas cette. Qu'est-ce que je vais dire, leur donner de l'espoir Hé. Là je crois, voilà. OKOK là, celui c'est toujours possible.</p>
			<p>E16: H, comme je l'ai dit, hein. je pense que Hé. Arrivé par le fait de se sentir à l'aise, voilà à l'aise. Voilà, il y a des gens qui à tout moment sont avec eux, qui les écoutent. Voilà qui aussi prennent leurs problèmes comme les leurs et. Et je sais pas comment ils le disent avec leur problème, les difficultés aussi y a des gens aussi qui prennent ça comme leur difficulté, voilà qui sont prêts à les écouter, à les conseiller. je pense que bon et au-delà quelqu'un qui est venu, qui ne connaît personne. P. Et nous, nous partons vers ces gens là. Voilà, nous les écoutons et voilà, je pense que ça leur permet aussi de vraiment de se ressaisir.</p>

			<p>E19: on peut dire que en termes de survie ça permet à beaucoup de personnes déplacées internes de la ville de Kaya ici que je connais de pouvoir, euh s'adapter même à la vie de Kaya. Voilà parce que bon y a certains qui sont là. En tout cas, il y a plus de 2, 3, 4 ans même voilà. Mais bon, ces gens-là, quand tu les vois vivre, en tout cas si c'est pas qu'ils vont te dire qu'ils sont des personnes déplacées, internes (rires) on dirait qu'ils sont des autochtones quoi. Ouais voilà donc ça. En tout cas, on peut dire que ça a permis à beaucoup vraiment de s'intégrer et qu'en tout cas de pouvoir retrouver en tout cas leur vie bon, d'autres même je peux dire qu'ils vivent mieux, même que là où ils étaient. parce que avec les différents appuis des partenaires et du conasur et de ses partenaires là on sait que réellement, beaucoup sont à l'aise ici. On peut dire que par moment même, on entend de la part de la Communauté hôte Voilà, nous nous sommes en train de prendre en charge de PDI pendant que eux même aussi, ils sont là. ils sont des nécessiteux, des vulnérables et qu'ils n'ont pas l'appui que nous apportons aux personnes déplacées.</p>
			<p>E18: pour ceux qui ont les cartes PAM sont bien intégré. ils disent que même si la guerre finit ils vont plus repartir chez eux.</p>

	Esprit de solidarité	c'est une stratégie de survie pour les PDI	E1: Par exemple, nous de Dablo là, on a une rencontre chaque mois à l'école avec les vieux les les les vieillards et puis les les les autorités de la localité. par exemple il y a 3 jours de cela il y avait le premier responsable du village, le président de la délégation spéciale, le premier adjoint. ils ont convoqué une réunion pour qu'on puisse se retrouver et échanger des idées. donc chaque un mois on se rencontre làba, échangé des idées. ça s'est passé y a 3 jours de cela. c'était un samedi soir et puis de voir comment quoi faire de notre situation.
Quand l'esprit de la solidarité mécanique persiste			E2: oui j'ai une vieille camarade avec qui j'échange beaucoup. on se donne des idées pour trouver des solutions.. Elle est aussi PDI.
			E2: Nous avons mis en place une organisation qui permet de sensibiliser les femmes sur comment prendre soin d'un bébé et sur la propriété à la maison. on se réuni chaque samedi soir.
			E5: ce sont mes parents et mes voisins qui me donnent à manger.
			E5: j'explique ma situation à mes parents et aux responsables du site. si le site gagne des vivres les bénéficiaires souvent enlèvent me donner un peu.
			E6: avant l'action sociale ne demandait pas où tu vas loger. si tu arrives chez les hôtes, ils vont venir demander aux hôtes le terrain pour faire les tentes pour que toi tu rentres làba. si tu as un peu d'argent tu paie le terrain pour construire ta maison.c'est mon papa qui a pu avoir un terrain et il m'a donné une partie j'ai construit.
			E8: Je fais souvent des petits travaux, notamment la maçonnerie. je le fais avec une PDI comme moi. s'il gagne du travail il m'appelle.

			E11: je paie 10 000frs par mois. Mon mari à d'autres femmes. ce sont leurs enfants qui m'aident à payer la maison et le manger.
			E13: hehh j'ai mon frère qui avait construit une maison ici. il est en cote d'Ivoire actuellement. c'est làba je suis. sinon pour une PDI, si tu gagnes tente même c'est bon. tu ne vas pas payer de location.
			celui avec qui je travaille est un PDI aussi. Mais lui il a plus de connaissance que moi.
			E6: c'est bon. mais si tu gagnes un sac de 50kg ça ne peut pas atteindre un mois. mais toi tu as eu un sac et ton voisin qui n'a rien eu. forcement tu vas enlever lui donner ou bien ses enfants vont venir manger avec tes enfants. tu ne peux pas les chasser. donc c'est dur.
Cohésion sociale	Cohabitation avec les hôtes	Comment se passe votre cohabitation avec la communauté hôte?	E3: quand nous sommes arrivés les hôtes ont cotisé des vivres et ils nous ont donné.
			E4: je prends pars aux mariages et aux baptêmes des communautés hôtes.
			E6: mais pour cultiver, on te donne cadeau pour la première fois. après une année d'exploitation on te la retire et on te donne peut-être autre. Parcequ'ils ont peur qu'après tu ne dise que tu ne vas plus céder.
			E7: les hôtes ici sont tolérants, aimables envers nous les PDI
			E7: j'ai eu une maison en banco dans laquelle je dors. je ne paie pas de loyer. mon mari a pu l'avoir grâce à la relation de parenté à plaisanterie qui existe entre nous les peulh et les yadcés.

			E10: les rapports avec les hôtes ce n'est pas facile. vous voyez quand les PDI se lèvent ils entrent en ville, nous avons durci aussi la vie des hôtes. notre souffrance les dérange aussi. donc ils sont aussi devenus comme des PDI. il n'y a pas de bagare entre nous, ils nous donnent des maisons. moi je n'ai pas bénéficié. mais je loue et chaque mois je paie 15 000frs.
			E11: je me sens à l'aise mais je veux rentrer chez moi. souvent les PDI ou hôtes nous invitent à des cérémonies et on participe.
			E11: la cohabitation se passe bien avec les hôtes. c'est vrai moi je n'ai pas eu des tentes pour construire, mais ceux qui en ont eu les hôtes leur ont donné un espace pour construire.
			E13: depuis mon arrivée jusqu'à présent je n'ai pas de problème ni avec PDI ni hôte. donc chacun de son côté fait très attention parce que les hôtes savent que nous sommes des déplacées et nous aussi nous en sommes conscient.
			E13: en tout cas vraiment on ne se plaint pas. si tu arrives même souvent tu ne peux pas savoir qui est hôte ou PDI. la cohabitation est vraiment bonne.
			E14: je n'ai pas un jardin maraîcher. mais il y a eu des PDI qui ont eu gratuitement des terrain pour faire du maraîchage.

			<p>E14: vous savez il y a des hôtes qui ont pris leur maison donner à des PDI. on a été bien accueil quand même. quand moi je suis arrivé même il y a hôte qui a nous a donné un sac de maïs gratuitement. les hôtes ont vraiment beaucoup fait pour nous les PDI</p>
			<p>E16: sur l'actuel site, j'étais en train de distribuer des articles ménagers essentiels. mais effectivement, on avait pris en compte les personnes hôtes. mais maintenant c'était des peaux. Si on donne 100 aux PDI, on va peut être donner 40 aux hôtes.</p>
			<p>E18: les hotes même avaient pitié des PDI. ils leur ont donné des sceaux, nattes et même des maisons.</p>
			<p>E19: et la délégation spéciale était obligé de de prendre attache avec notre directeur provincial d'ici pour dire comment on peut encore sensibiliser les personnes déplacées internes à ce qu'il y ait encore plus de cohésion sociale, parce que bon, ce n'est pas intéressant que des gens reçoivent des personne qui n'avaient pratiquement rien et qui, à un certain moment il n'y a pas d'entente et quand on regarde la source des problèmes, on s'est dit en tout cas de prime abord que c'est les personnes déplacées internes qui en sont responsables. voilà on était obligé d'aller sur le terrain effectivement organisé donc des séances de sensibilisation à leur endroit.</p>

			<p>E20: avec l'évolution quand il y a une aide, il y a un pourcentage qui est affecté aux personnes déplacées internes et aux populations hôtes. il y en a qui avaient leur parent ici, ils sont descendus chez eux. ils ont utilisé les ressources que eux même ils avaient. d'autres ont donné des lopins de terre gratuitement pour cultiver. donc les hôtes aussi sont dans le besoin. donc pour éviter les plaintes, sur 100, les PDI peuvent prendre 70 ou 80 et les hôtes 30 ou 20 pourcent.</p>
--	--	--	---